

Pays d'art et d'histoire du Grand Auch

Mission d'inventaire du patrimoine

Un quartier de cavalerie à Auch : le Quartier Espagne

Étude historique et architecturale



Remerciements

L'étude du quartier a pu être réalisée grâce à l'accord de la Direction Départementale des Finances Publiques du Gers et de la municipalité auscitaine qui ont autorisé l'accès au site dont une partie était en instance de vente par l'État et la seconde en chantier. Que CIRCa et Ciné 32 reçoivent également nos sincères remerciements pour l'accueil sur place lors de la phase d'étude sur le terrain.

Précisions méthodologiques

Abréviations :

ADG : Archives départementales du Gers

Ill. : illustration

SHD : Service Historique de la Défense

Les titres des documents graphiques de cette étude sont en italique lorsqu'il s'agit du titre original du document. Le nom de l'auteur d'un plan est également précisé lorsqu'il a été possible d'en déchiffrer la signature.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE	6
Éléments d'histoire.....	7
I. LA CONSTRUCTION DU QUARTIER DE CAVALERIE	10
A. L'ensemble de la rive gauche	10
A. L'extension sur la rive droite	25
Le grand projet de 1844.....	26
B. Le XX ^e siècle.....	38
C. Le coût de construction du nouveau quartier de cavalerie, un sujet épineux entre la ville et le ministère de la guerre	42
D. Les occupations successives du quartier de cavalerie.....	51
II. ANALYSE ARCHITECTURALE.....	54
A. La rive gauche.....	54
Le corps de logis central	54
Les ailes.....	59
Les escaliers	61
Le bâtiment 15	63
Le bâtiment 13 : villa des officiers (démolie)	64
Les bâtiments 11 et 12.....	65
B. La rive droite.....	66
Les bâtiments 36, 37, 45 et 46 : écuries de la nouvelle place d'armes	66
Le bâtiment 31 : le manège	69
Le bâtiment 30 : ancienne infirmerie des chevaux	70
Les bâtiments 38, 39, 40 et 41	72
Le bâtiment 35 : ancienne infirmerie	73
Le bâtiment 20 : les écuries-docks	74
Le bâtiment 29 : l'infirmerie	75
Le bâtiment 54 : la chaufferie	76
Le bâtiment 44 : l'hôtel des sous-officiers.....	77

Le bâtiment 18 : l'école de cuisine	78
Le bâtiment 19 : logements	79
CONCLUSION	80
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	82
A. Sources.....	82
Sources manuscrites.....	82
Sources imprimées	83
B. Bibliographie	83
Plans ET Photographies	84
A. Plans	85
B. Photographie.....	108
.....	108

PRÉAMBULE

L'étude du quartier de cavalerie dit Quartier Espagne à Auch a été réalisée dans le cadre de l'Inventaire topographique des communes de l'agglomération du Grand Auch, opération mise en place par le service Pays d'art et d'histoire du Grand Auch en partenariat avec le service Connaissance du Patrimoine de la Région Midi-Pyrénées.

Il s'agit d'une opération d'urgence, le site étant désaffecté depuis plus d'une dizaine d'années au moment des recherches (avril-juillet 2012) et en instance de vente par l'État. Une division a été effectuée pour la vente : la partie nord (4,4 ha), plus récente, a été acquise par la Ville d'Auch afin d'y établir un complexe culturel composé du siège de CIRCa, des nouveaux locaux de Ciné 32 ainsi qu'un vaste parking de 507 places. Ciné 32 occupe désormais l'emplacement de l'ancienne infirmerie démolie entre 2009 et 2010 ; quant au nouveau siège de CIRCa, il s'agit d'une opération de réhabilitation des écuries-docks du début du XX^e siècle avec adjonction contemporaine. La partie sud du quartier de cavalerie, la plus ancienne, composée des bâtiments sur la rive gauche du Gers bâtis dans la première moitié du XIX^e siècle et de ceux situés sur la rive droite construits une vingtaine d'années plus tard, est demeurée propriété de l'État jusqu'à sa vente à un promoteur privé en vue de sa reconversion.

La méthode adoptée a été celle de l'Inventaire topographique avec analyse approfondie pour la réalisation d'une monographie. Après une phase de repérage sur le terrain, des recherches ont été effectuées aux Archives départementales du Gers ainsi qu'au centre d'archives du Service Historique de la Défense (SHD). Cette étude doit permettre de dégager l'intérêt architectural de ce vaste ensemble qui, auparavant en repli sur lui-même et sans réel lien avec le reste de la ville, est aujourd'hui destiné à s'ouvrir et à participer pleinement à l'évolution urbaine auscitaine.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Quartier Espagne est situé au nord de la ville d'Auch dans le département du Gers. Il est traversé par la rivière du Gers : la rive gauche se développe le long de la rue du 8 mai 1945 jusqu'à la place Marceau sur un peu plus de 206 m, tandis que la partie sur la rive droite comprise entre le Gers et la route d'Agen s'étale sur plus de 570 m (quelques constructions particulières se situent entre les bâtiments militaires et la route). L'ensemble représente une occupation du sol se montant à plus de 136 749 m², soit plus de 13,6 hectares.

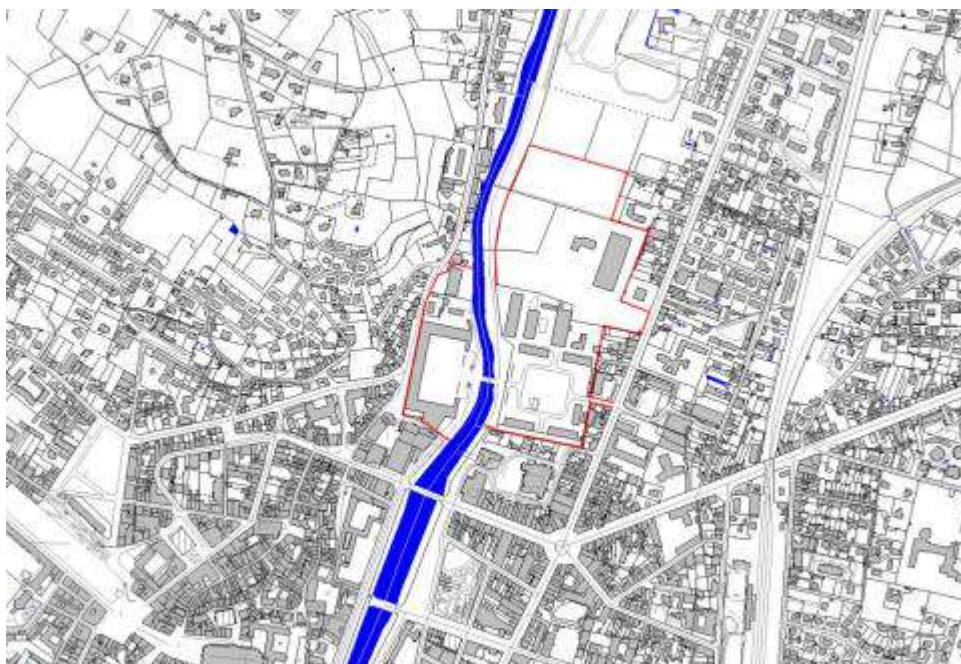


Illustration 1 :
Périmètre du Quartier Espagne,
carte au 1/5000^e,
© Grand Auch Agglomération.

Le quartier de cavalerie a été bâti sur l'emplacement d'un ancien édifice nommé au XIX^e siècle « Petit Quartier ». Les travaux ont débuté vers 1820 pour se poursuivre jusqu'aux années 1870, avec de nouvelles campagnes de construction au début du XX^e siècle puis à nouveau dans les années 1960-1970. Contrairement à ce que laissaient penser les inscriptions gravées et peintes sur les bâtiments, les édifices de la rive gauche et ceux de la rive droite ne furent pas achevés respectivement en 1828 et 1846. La consultation des archives tant locales que nationales a permis de rétablir une chronologie précise des années d'édification et de mettre au jour les raisons de la lenteur des travaux. Les tout premiers projets demeurent cependant mal connus. En effet, la recherche d'archives a permis de retrouver de nombreux plans et documents mentionnant année après année l'évolution du chantier. Mais si les comptes rendus de chantier pour les années allant de 1819 à 1823 ont pu être consultés, les plans sont en revanche plus rares pour cette période. Un plan de 1819 et la série des ceux datant de 1823 sont les sources d'informations directes pour comprendre l'évolution du projet originel.

Éléments d'histoire

Au début du XIX^e siècle, il n'existe à Auch que deux bâtiments ayant pour fonction le logement des militaires : le Grand Quartier, disposant d'environ 350 places, et le Petit Quartier abritant approximativement 160 chevaux et autant de soldats (ill. 2). Ce dernier correspond à un édifice originellement disposé par l'intendant d'Etigny pour un établissement de miroiterie. La période révolutionnaire entraîne son lot de modifications dans la fonction de plusieurs édifices auscitains, avec notamment le séminaire d'Auch qui devient une caserne occupée par les troupes de la cavalerie, ainsi que l'ancien bâtiment des Cordeliers. Néanmoins à la Restauration il ne semblait guère possible que la nouvelle destination du séminaire demeure militaire et sa fonction d'origine est rétablie en 1816.



Illustration 2 :
Plan de la ville d'Auch... fructidor An XI (1803), extrait, ADG 1 Fi 61.

À partir des années 1814-1815, la municipalité, constatant de nouveau l'insuffisance des moyens de casernement et ne désirant pas que les soldats retournent loger chez l'habitant, réfléchit à un établissement nouveau afin de procurer au gouvernement et aux habitants les avantages que l'un et l'autre peuvent retirer de la présence d'une garnison de cavalerie. À cette époque, ce sont bien les communes qui doivent prendre en charge les travaux d'entretien, de restauration ou de construction. En effet, si les lois du 10 juillet 1791¹ et du 23 mai 1792 confèrent la responsabilité des établissements militaires au ministère de la Guerre, les décrets du 23 avril 1810 et du 16 septembre 1811 transfèrent cette charge aux communes. Des réparations sont ainsi entreprises, notamment au

¹ Cette dernière crée également le Comité des fortifications.

séminaire, occupé par les écuries et magasins du 15^e régiment de chasseurs à cheval, mais également au Petit Quartier où sont logés les dragons de l'Hérault et leurs montures².

Le service du Génie programme dès les années 1816-1817 des travaux de réparation et d'entretien au Petit Quartier. Grâce à ces projets, il est possible de connaître la configuration du bâtiment dans les premières décennies du XIX^e siècle (ill. 3).

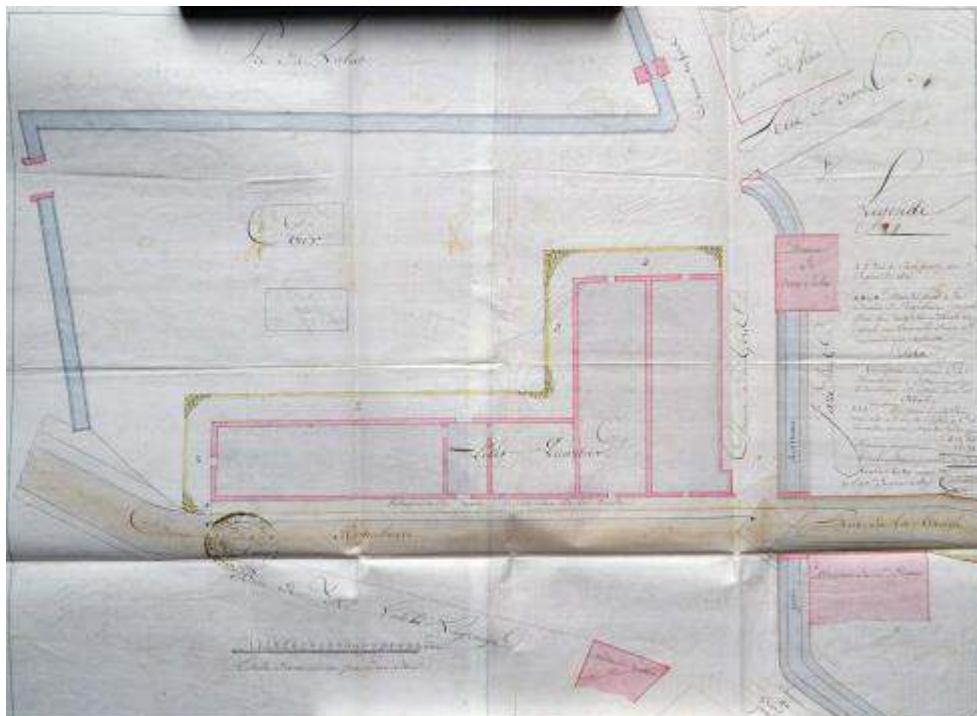


Illustration 3 : Plan du bâtiment le « Petit Quartier », 20 mars 1817, SHD, 1 VH 140.

Il s'agit d'un édifice avec plan en L, dont le rez-de-chaussée est occupé par trois grandes écuries et une plus petite réservée aux chevaux malades, le premier étage étant divisé en sept chambres de dimensions variables. Ces plans permettent également d'observer que le bâtiment est ceint par deux ruisseaux qui se déversent dans le Gers.

Les travaux vont s'échelonner sur plusieurs décennies et prendre régulièrement un retard non négligeable. À plusieurs reprises, les deux parties, la Ville et le ministère de la Guerre, vont abandonner le chantier et le reprendre la suite. Si l'intérêt de la Ville à posséder un tel ensemble est évident, celui du département de la Guerre est moins flagrant. En effet, Auch est une place en retrait par rapport aux frontières comme le souligne un officier : « je me garderai bien de présenter cette ville comme devant jouer un rôle quelconque dans la défense de nos frontières. Cette place ne pourrait être regardée que comme un lieu de dépôt pour les troupes qui auraient besoin de se reposer, ou qui seraient destinées à renforcer l'armée, ce n'est que dans la seule hypothèse d'une rupture avec l'Espagne que cette place peut aussi à la rigueur devenir de quelque utilité et peut servir d'entrepôt

² Archives départementales du Gers, Affaires militaires, 2 R 2.

pour les approvisionnements de l'armée des Pyrénées occidentales. »³ Par conséquent, la motivation essentielle de l'Armée de posséder un quartier de cavalerie neuf dans la cité auscitaine pourrait s'expliquer davantage pour des questions de qualité de vie dans le cadre d'une mise au repos d'une garnison que pour des questions stratégiques.

³ Mémoire sur l'état de la situation de la place d'Auch considéré sur le seul rapport des établissements relatifs au casernement des troupes conformément à la lettre ministérielle du 7 décembre 1830, SHD, 1 VH 2082.

I. LA CONSTRUCTION DU QUARTIER DE CAVALERIE

A. L'ENSEMBLE DE LA RIVE GAUCHE

D'après la délibération du Conseil municipal en date du 24 novembre 1816, les premiers travaux devaient se résumer à un agrandissement du Petit Quartier avec la création d'un nouveau corps de logis pour « quelques écuries ». Cependant, depuis 1818 le département de la Guerre a repris à sa charge la question des casernes et autres bâtiments devant abriter des militaires. La Ville souhaitant agrandir les bâtiments militaires, il lui est désormais indispensable d'obtenir l'aval des autorités concernées, d'où de nouveaux projets proposés par le service du Génie à partir des années 1818-1819. En plus de la construction d'une aile sur la base du Petit Quartier, une seconde est dessinée en parallèle avec un corps de logis les séparant (ill. 4 et 5).

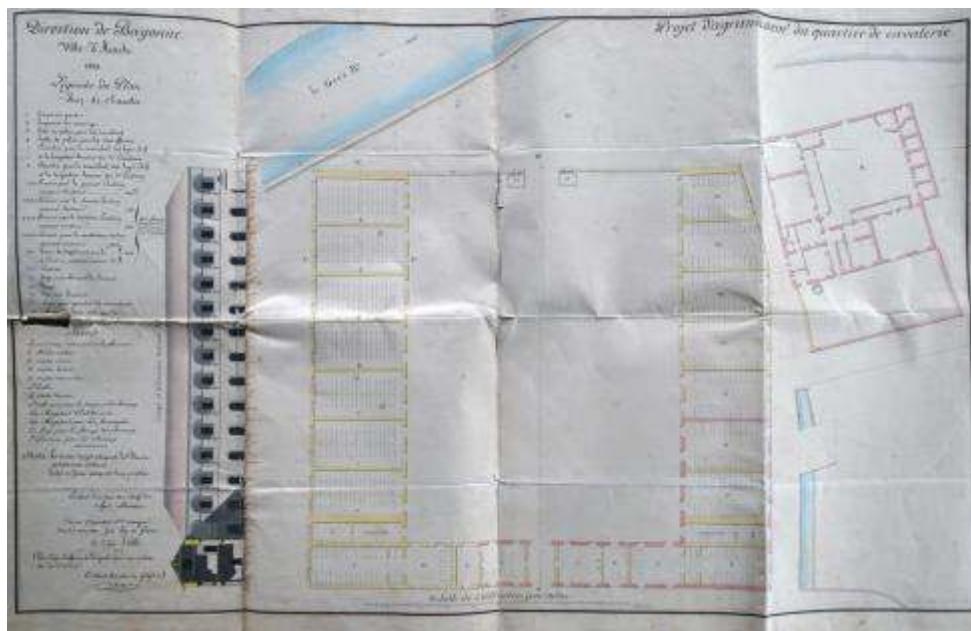


Illustration 4 :
Projet d'agrandissement du quartier de cavalerie, rez-de-chaussée, 1819, ADG. 2 H 3.
N.B. : le rouge correspond à l'emplacement du Petit Quartier et de la Maison de force, le jaune aux nouveaux bâtiment projetés.

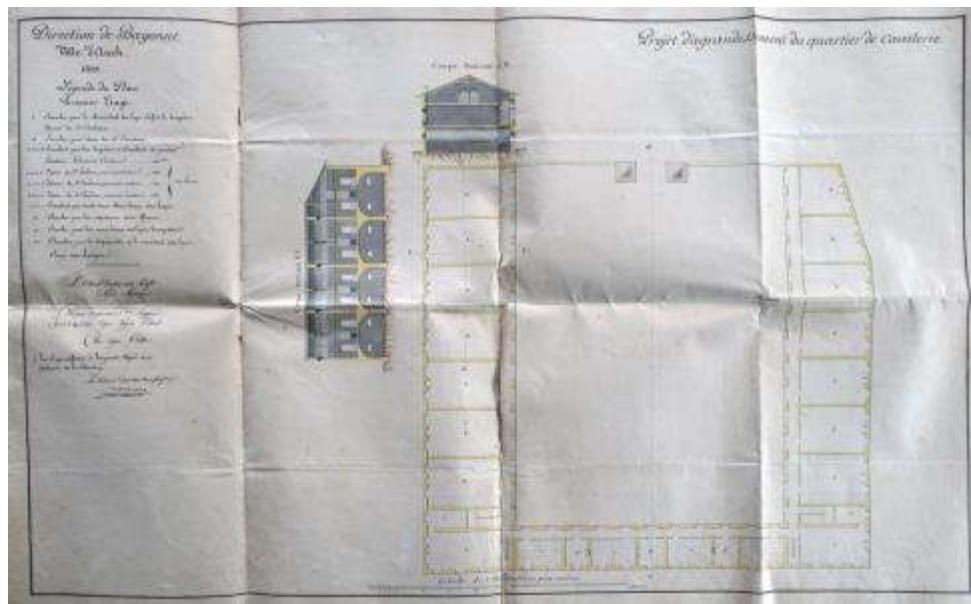


Illustration 5 :
Projet d'agrandissement du quartier de cavalerie, premier étage, 1819, ADG, 2 H 3.

Il est initialement prévu, ou peut-être est-ce plutôt ce qui est compris par les instances municipales et l'architecte de la ville Jean-Baptiste Lodoyer, que ce dernier devait diriger le chantier pour la construction du nouveau quartier. Il aurait d'ailleurs rédigé lui-même un plan du futur quartier, mais nulle trace n'en a été conservée. Une fois le devis instructif des travaux de construction rédigé par la Direction de Bayonne le 18 janvier 1918 approuvé par le ministre de la Guerre, le plan de distribution et le plan d'ensemble de l'établissement sont transmis à J.-B. Lodoyer par le service du Génie en février 1819.

Le 25 de ce même mois, le maire se plaint par un courrier que le projet d'agrandissement pour le futur quartier de cavalerie établi par le capitaine du Génie militaire prévoit une dépense de 75 000 francs pour la Ville. Les revenus de celle-ci s'avérant insuffisants, le maire demande l'autorisation de réunir son Conseil municipal afin qu'il délibère sur la création d'une imposition extraordinaire de 40 000 francs payable en quatre années. Il est ainsi prévu d'hypothéquer l'hôtel de la mairie et le bois d'Auch, divisés en quatre-vingts actions de 500 francs, et de rembourser l'emprunt sous deux ans. Voté lors de la séance du Conseil municipal en mars 1819, avec comme projet des bâtiments pouvant accueillir au final 500 hommes et 486 chevaux⁴, l'emprunt est autorisé grâce à l'ordonnance royale du 4 février 1820⁵.

Entre-temps la municipalité tente de faire appel à la générosité des communes avoisinantes, telle que Montaut, Montégut, Roquelaure, Larroque, mais toutes refusent. Cet élément est d'autant plus contrariant pour la Ville que le coût du projet a évolué et s'élève désormais à 121 000 francs avec le nouveau plan envoyé en octobre 1819. L'État se propose également de soutenir financièrement la Ville et la préfecture octroie ainsi une subvention de 12 000 francs, ainsi qu'une seconde de 700 francs pour obtenir une partie d'un terrain privé à côté de celui pour la caserne.

Le 30 mai 1820, le ministre de la Guerre décide d'accorder à la ville d'Auch la faculté d'adopter pour les travaux de construction du nouveau quartier le mode qu'elle jugerait convenable pourvu qu'ils soient surveillés par des officiers du Génie, sous le rapport de conformité avec le projet, et de leur bonne exécution. Ainsi, d'août à septembre 1820 l'essentiel des travaux consiste dans le déblaiement des terres pour prolonger la façade à l'ouest qui doit occuper une partie du chemin de Roquelaure. Une partie des pierres pour la construction est d'ailleurs extraite de la carrière située en face du nouveau quartier.

⁴ Archives départementales du Gers, Affaires militaires, 2 R 3.

⁵ Archives communales d'Auch, 2 H 3.

Les travaux d'élévation débutent en 1821, après la phase d'adjudication en date du 15 janvier. Profitant de la manne financière que représente un tel chantier pour les artisans, les autorités municipales saisissent l'occasion pour négocier et obtenir de nombreux rabais auprès de ces derniers⁶. À la mi-avril 1821, les murs de fondations sont réalisés, et les murs de face et de refend offrent un développement total de plus de 300 mètres. Néanmoins, l'ambiance sur le chantier se détériore rapidement. Ainsi, le 19 avril 1821 le colonel-directeur des fortifications écrit au préfet pour lui faire part de la mauvaise entente sur la place entre l'officier du Génie chargé en chef de la direction des travaux et les autorités civiles d'Auch : « Les causes de ce changement vient de l'espèce de supériorité que l'administration croit avoir dans la conduite des travaux, ainsi que dans le désir qu'elle a d'écartier tout moyen de la contrôler »⁷. L'architecte de la ville, Jean-Baptiste Lodoyer aurait ainsi fait débuter les travaux sans prévenir l'officier du Génie. Il est manifeste que la Ville désire faire exécuter les travaux sous la direction immédiate de ses propres agents, une délibération du Conseil municipal en date du 29 avril 1821 pour demander au ministre de la Guerre de prendre une décision sur cet épineux sujet en est la preuve⁸.

En attendant, les travaux sont suspendus durant tout le mois de mai. La réponse du ministre arrive le mois suivant, il y est écrit que « l'intervention du Génie ne saurait avoir pour objet que la haute direction du projet et non une surveillance journalière de détail qui rendrait absolument inutile la direction immédiate des travaux par l'architecte de la ville [...] J'ai jugé au contraire qu'il importait de ne pas entraver, par surveillance complexe, la responsabilité de cet architecte envers l'autorité municipale, afin de ne pas fournir aux entrepreneurs un prétexte plausible d'échapper aux conditions de garanties [...] »⁹. Les travaux sont dès lors vérifiés et reçus par les services du Génie au fur et à mesure de l'achèvement de telle ou telle partie.

En novembre 1821, le capitaine du Génie Gleize dessine et envoie de nouveaux plans, la dépense est alors estimée à 177 000 francs. De nouvelles modifications sont encore apportées en 1822 étant donné que les besoins en logement ont été portés à 600 hommes et autant de chevaux.

C'est à ce moment que se joue l'avenir de la Maison de Force. Située à proximité de la future aile, une partie du bâtiment entre dans le nouveau plan de construction, dans un premier temps en tant qu'édifice annexe destiné aux ateliers des corps de troupe. Le

⁶ Archives départementales du Gers, Affaires militaires, 2 R 3.

⁷ Archives communales d'Auch, conservées aux Archives départementales du Gers, 2 H 3.

⁸ Ibid.

⁹ Ibid. Lettre du ministère de la Guerre au préfet du Gers en date du 14 juin 1821.

préfet accepte de la céder au ministère de la Guerre le 30 juin 1822. Le service du Génie décide tout d'abord de dresser les plans pour y installer le service des lits militaires. Mais sa proximité avec la nouvelle aile étant jugée disgracieuse, il décide finalement de la démolir afin de pouvoir agrandir le projet initial une dizaine d'années plus tard.

Même si l'on ne dispose pas de plans pour la période comprise entre 1820 et 1822, les travaux de ces années concernent l'aile nord, dont les dimensions dans les grandes lignes ne changent guère. Dans son nouveau projet, le chef du Génie n'a conservé que la distribution de l'écurie et les murs. Les différences entre le plan de 1819 et ceux de 1823 s'observent effectivement au niveau de la distribution interne comme le second escalier à l'angle nord-est qui est supprimé. Au final, ce sont bien sept écuries et autant de chambres à l'étage qui sont programmées pour chaque aile.

L'année 1823 est celle où le service du Génie imagine plusieurs variantes pour le projet d'agrandissement. Une première série en date du 25 février 1823 reprend les bases du plan de 1819, avec l'ajout de bâtiments au nord du site (des écuries supplémentaires et un manège) ainsi que la modification de l'extrémité de l'aile sud : c'est désormais une partie de la Maison de Force qui est tronquée et non plus l'extrémité du futur bâtiment. Une autre version en date également du 25 février présente une disposition des différents bâtiments plus rigoureuse avec l'insertion du manège dans une troisième aile plus au nord. Ce projet présente un vaste ensemble dominé par un corps central avec trois pavillons dans-œuvre le long de la route de Roquelaure, duquel partent trois ailes en retour d'équerre formant ainsi deux cours closes par une grille en bordure du Gers (ill. 6 à 8).

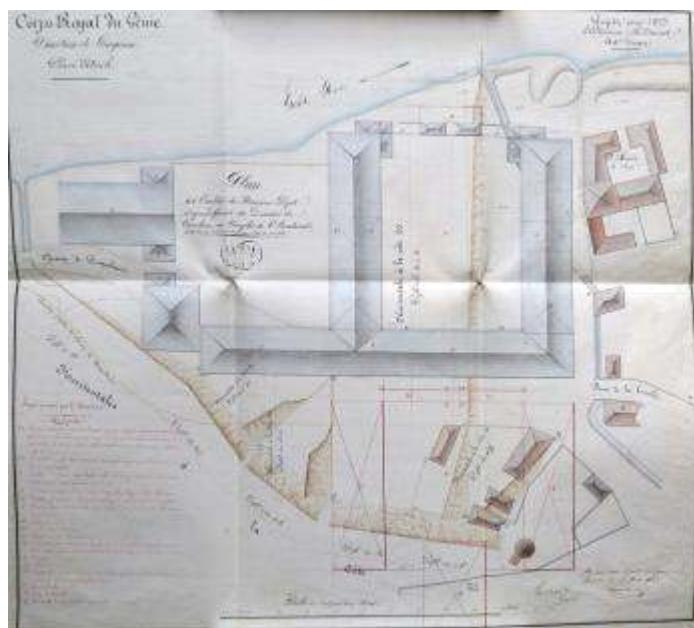


Illustration 6 :
Nouveau projet d'agrandissement du Quartier de Cavalerie au complet de 6 escadrons, feuille C, 25 février 1823, SHD, 1 VH 140.

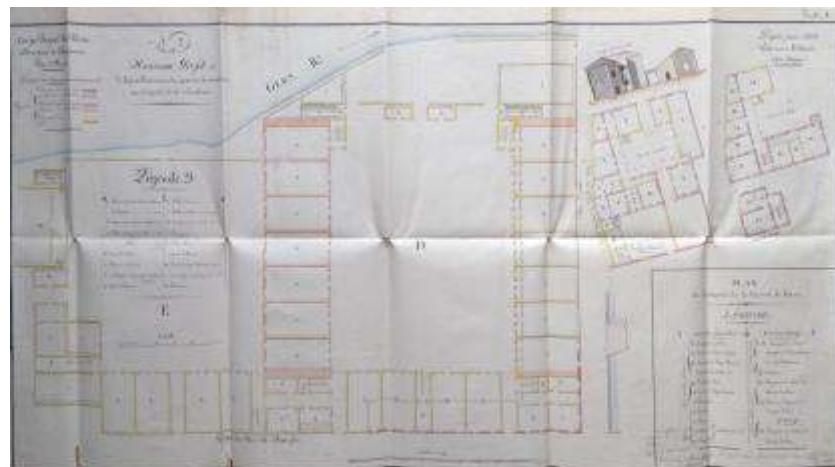


Illustration 7 :
Nouveau projet d'agrandissement du Quartier de Cavalerie au complet de 6 escadrons, Feuille A, 25 février 1823, SHD, 1 VH 140.

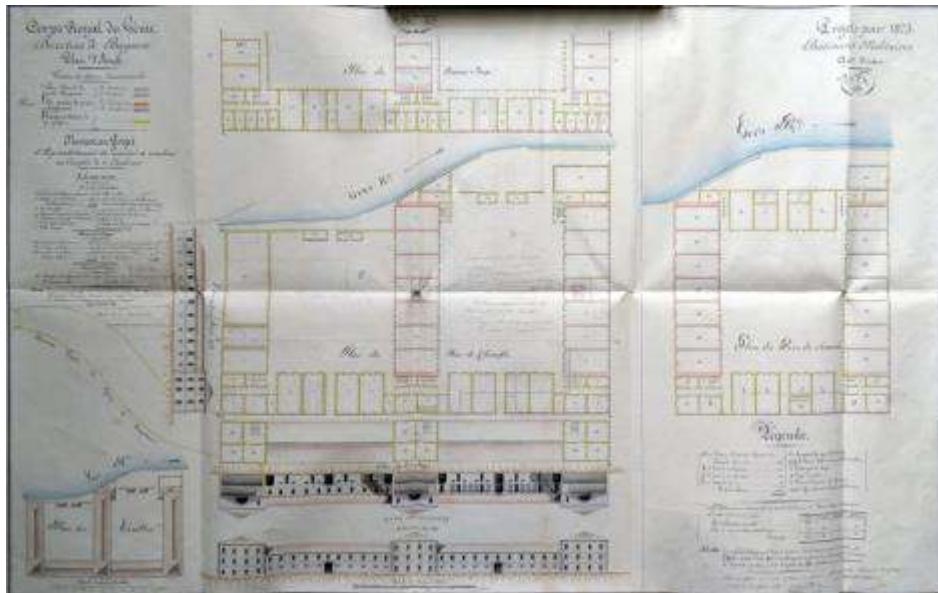


Illustration 8 :
Nouveau projet d'agrandissement du Quartier de Cavalerie au complet de six escadrons,
 Capitaine du Génie Lourdel, 25 février 1823, SHD, 1 VH 140.

Pour autant qu'il soit de belle composition, le projet n'est pas retenu et un mois plus tard, le 30 mars, un nouveau plan est présenté par le service du Génie (voir ill.9). Le dessin du capitaine Choumara propose une nouvelle configuration pour le futur quartier de cavalerie. Si certains éléments ne changent pas ou peu, comme le prolongement dans sa même largeur de l'aile du Petit Quartier en direction du nord afin d'être raccroché à l'aile en cours de construction, d'autres points sont complètement revus. Ainsi, l'aile sud qui était prévue en prolongement du corps de logis du Petit Quartier est reculée plus au sud à hauteur de la Maison de Force vouée à la démolition (en noir sur le plan, de même qu'une partie de l'ancien Petit Quartier). Fait nouveau, un quatrième corps de bâtiment à l'est vient clore l'ensemble et former une cour carrée. Un point mérite d'être remarqué : ce nouveau corps de bâtiment projeté à l'est correspond à celui qui est finalement construit à l'ouest pour réunir les deux ailes.

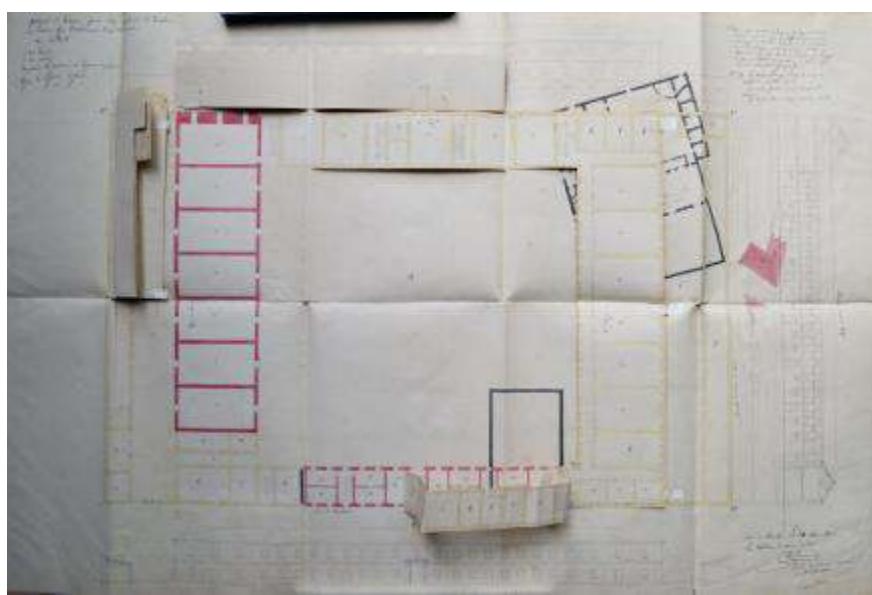


Illustration 9 :
Projet de caserne pour six escadrons de cavalerie à établir sur l'emplacement du petit quartier à Auch, 30 mars 1823,
 Capitaine en chef du Génie Choumara,
 SHD, 1 VH 140.

Dans sa séance du 30 mai 1823, le Comité du Génie étudie cette série de plans, dont « la base première est de tirer parti de l'ancien Petit Quartier. » Une partie de ce dernier est alors conservé, de même que pour la Maison de Force. Quelques remaniements sont néanmoins proposés : « Construire un bâtiment neuf ayant un rez-de-chaussée et deux étages qui relierait d'un côté l'aile actuellement en construction et de l'autre une aile semblable qui serait édifiée au moment où le casernement devrait être porté à six escadrons. Le 1^{er} étage est servi par six escaliers avec une galerie donnant sur la cour, commode pour les rassemblements pendant la mauvaise saison. Ce bâtiment est clos sur la façade par un mur avec appentis propre à recevoir tous les accessoires de logement et à l'extérieur les abreuvoirs »¹⁰.

C'est avec l'arrivée du capitaine P.-M. T. Choumara et le plan du 10 janvier 1824 que le futur quartier de cavalerie s'oriente vers sa version définitive. Se fondant sur l'état d'avancement des travaux, il s'agit d'un mixte entre le projet de 1819 et celui du 30 mars 1823 (ill. 10).

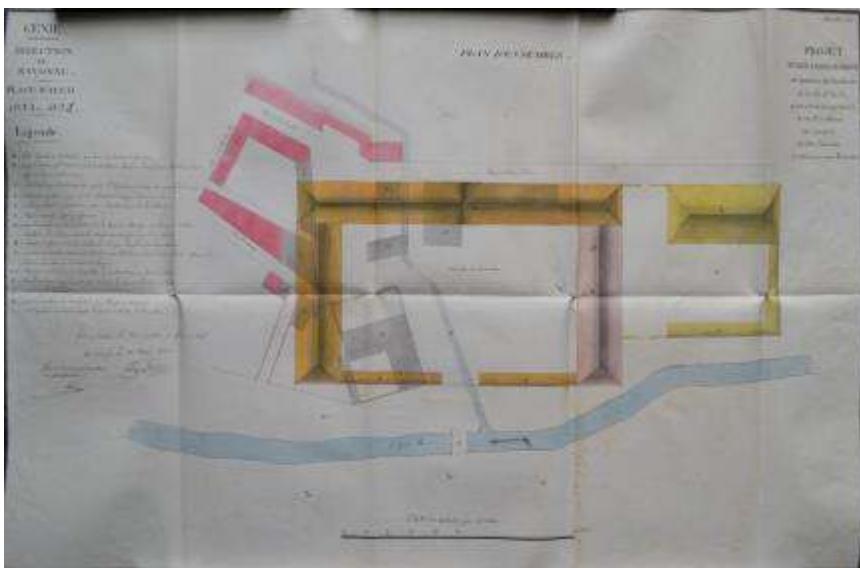


Illustration 10 :
Projet d'agrandissement du quartier de cavalerie de la ville d'Auch..., Capitaine du Génie en chef Choumara, 10 janvier 1824, SHD, 1 VH 140.

Suite à la demande du comité que ce projet soit mis en application immédiate, le capitaine du Génie P.-M. T. Choumara¹¹ envoie de nouveaux plans en mars 1824 puis juillet 1824 avec un projet qui permet de pourvoir au logement de six escadrons. Ces nouveaux projets diffèrent des bases adoptées par le comité du Génie le 30 mai 1823, mais il est conforme à quelques modifications près à celles arrêtées par le même comité le 7 mai 1822 (ill. 11).

¹⁰ Archives départementales du Gers, Affaires Militaires, 2 R 3.

¹¹ Pierre-Marie Théodore Choumara (1787-1870) a notamment été l'auteur d'un ouvrage sur la question des fortifications : *Premier mémoire sur la fortification*, Paris, A. Henry, 1826, 46 p.

Le parti-pris de base reste le même que sur le plan de janvier 1824, à savoir le prolongement du quartier en direction du sud avec une aile à deux niveaux, parallèle et identique à celle en construction au nord et rattachée à cette dernière par un corps central à trois niveaux. Des bâtiments accessoires sont également programmés au nord : un manège à construire après l'achèvement de la caserne¹², des écuries annexes pouvant servir au besoin d'infirmeries et de magasins au fourrage¹³, et enfin des bâtiments pour les cuisines communes, les forges, la buanderie¹⁴. Cette fois, la démolition de la Maison de Force est clairement programmée après la construction de l'aile nord. À nouveau, les seules différences consistent dans des aménagements intérieurs en matière de distribution et de circulation, ainsi que dans la largeur et la fonction de certaines pièces au niveau du corps central et des bâtiments accessoires.

Le capitaine Choumara a néanmoins prévu que dans le cas où la Ville se limiterait provisoirement à un logement pour quatre escadrons, l'ensemble présente un tout achevé sans nuire au projet global si plus tard, il était décidé de continuer la construction pour l'exécution complète des nouveaux plans¹⁵.

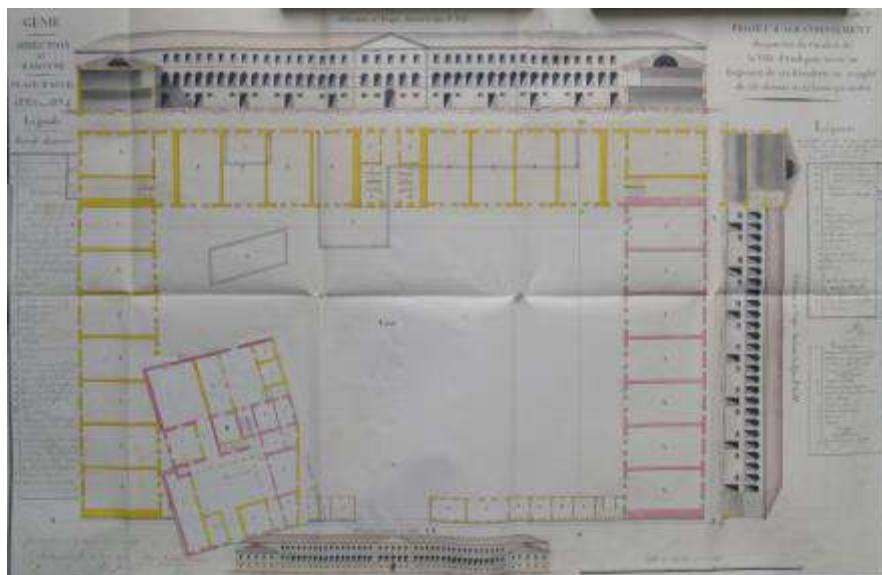


Illustration 11 :
Plan d'ensemble du projet d'agrandissement du quartier de cavalerie de la ville d'Auch, 15 ars 1824, Capitaine du Génie en chef Choumara, SHD, 1 VH 140.

¹² Bâtiment légendé E sur le plan.

¹³ Bâtiments légendés G sur le plan.

¹⁴ Bâtiments légendés D sur le plan.

¹⁵ Archives communales d'Auch, Affaires militaires 2 H 3, Lettre du Préfet du Gers au maire d'Auch en date du 29 mars 1824.

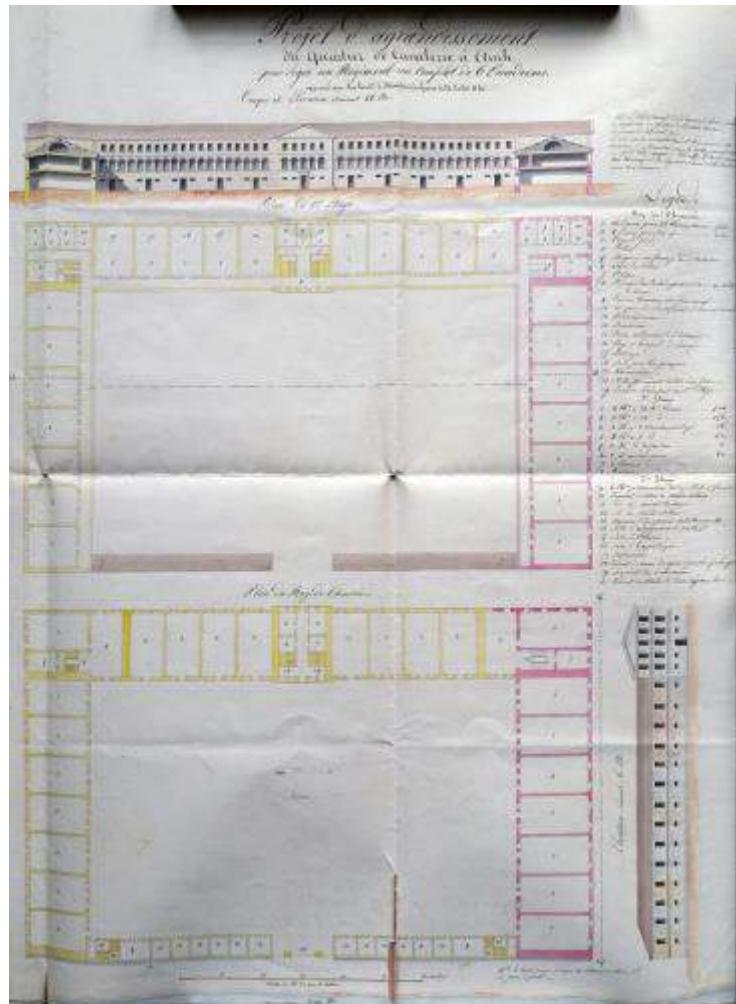


Illustration 12 :

Projet d'agrandissement du quartier de cavalerie à Auch pour loger un Régiment au complet de 6 Escadrons, approuvé par le ministre de la Guerre le 24 juillet 1824, SHD, 1 VH 140.

Le 4 mai 1824, le Conseil municipal approuve en totalité le projet du chef du Génie en manifestant toutefois l'espoir que le département de la Guerre participe à la dépense pour la construction étant donné que cette série d'évolutions a pour conséquence logique une hausse du coût financier.

Mais, si le Comité du Génie valide définitivement ce nouveau dessein dans sa séance du 12 juillet 1824, il précise « quant à l'imputation de la dépense, [qu'] elle doit être entièrement à la charge de la ville, le Département de la Guerre n'ayant aucun motif pour entrer dans cette dépense, soit que l'on porte le casernement à quatre ou à six escadrons. »

Fortement désireuse d'obtenir l'installation au plus vite des escadrons, la cité auscitaine demande une nouvelle fois la possibilité de réaliser un emprunt de 40 000 francs, requête autorisée par la nouvelle ordonnance royale du 4 août 1824¹⁶.

À la fin de l'année 1824, le capitaine Choumara en tant que chef du Génie, et en accord avec le maire d'Auch et le sous-intendant militaire, prend possession de l'aile nord, la commune conservant néanmoins la propriété, les travaux étant également à ses frais à

¹⁶ Archives communales d'Auch, conservées aux Archives départementales du Gers, 2 H 3.

mesure qu'elle aurait des fonds disponibles. Au demeurant, il fut établi que ces travaux se feraient sous la surveillance immédiate et spéciale des agents du ministère de la Guerre suivant les formes adoptées par le service du Génie de la Direction de Bayonne. Cette décision est approuvée par le ministre le 26 janvier 1825.

De nouveaux plans sont envoyés en 1825. Mais cette même année, la ville connaît des problèmes financiers, n'ayant en réserve plus que 4 000 francs sur les 40 000 souscrits lors de son emprunt. C'est le début d'une série de ralentissements des travaux de construction dont l'origine est généralement à retrouver dans les caisses vides de la municipalité.

Le Conseil municipal va également devoir acquérir plusieurs parcelles privées pour les travaux d'agrandissement. Tandis que pour certaines, un arrangement à l'amiable avec le propriétaire s'avère possible, pour d'autres la commune doit faire appel à l'État. C'est ainsi que l'ordonnance royale du 13 juin 1827 autorise le maire d'Auch à « acquérir pour cause d'utilité publique au prix fixe par voie d'expertise »¹⁷ diverses propriétés situées sur l'emplacement du futur quartier de cavalerie. Il est à signaler que cette procédure, en plus de servir à la construction de la caserne, permet à la Ville de projeter un élargissement des quais et participe donc à un embellissement et à une urbanisation globale du territoire communal.

Entre-temps, les travaux exécutés en 1826 consistent dans la construction de l'escalier en pierre de taille à l'angle nord-ouest, l'installation des premiers éléments pour la charpente de l'aile nord, les cloisons en brique des premier et deuxième étages, les fondations du corps de logis central, et enfin les bâtiments accessoires en prolongement de l'aile nord. Les travaux prévus pour l'année suivante concernent l'achèvement des chambres des soldats et des maréchaux de logis dans l'aile nord. Il est également prévu de poursuivre la construction des murs jusqu'au cordon séparant les étages de la partie nord du corps central, ainsi que de commencer les fondations du pavillon central.

Au fur et mesure de l'avancement des travaux, le directeur des fortifications émet quelques remarques, notamment en 1828 au sujet des écuries de l'aile nord. Pour chaque écurie, seul un trou de 1 m² avait été prévu sur la face nord pour l'aération et l'évacuation des fumiers. Cette ouverture est finalement jugée insuffisante et offrant la possibilité aux soldats de s'évader, le comité des fortifications préconise l'agrandissement des aérations avec l'acquisition des terrains à l'arrière des écuries. Ceci dans le but

¹⁷ Ibid.

d'empêcher toute tentative d'évasion une fois les clôtures construites, mais également pour en faire des cours à fumier et des lieux pour panser les chevaux.

Au final, la consultation des archives permet de rétablir la véritable chronologie de la construction des bâtiments. Il est dès lors possible de constater que l'inscription de la date 1828 sur le front du corps central dans la cour ne correspond nullement à l'année d'achèvement de la première partie du futur quartier. En effet, l'aile nord, le premier bâtiment commencé, n'est achevée que l'année suivante pour ce qui est du gros œuvre (ill. 13) et des aménagements internes sont encore réalisés jusqu'en 1831. Quant à l'arrivée des soldats, elle n'a également pas lieu en 1828 puisqu'à cette date, l'état des constructions est jugé comme insuffisant. Or le ministre de la Guerre ne souhaite pas morceler le régiment et fait savoir au préfet qu'il ne compte pas installer une partie des soldats dans la caserne. Et tandis que le ministère accepte la même année d'apporter une aide financière, le préfet presse le maire pour qu'il réunisse son conseil afin de faire voter à nouveau une série de dépenses extraordinaires pour hâter les travaux, afin que l'intégralité du régiment puisse occuper le nouveau quartier.

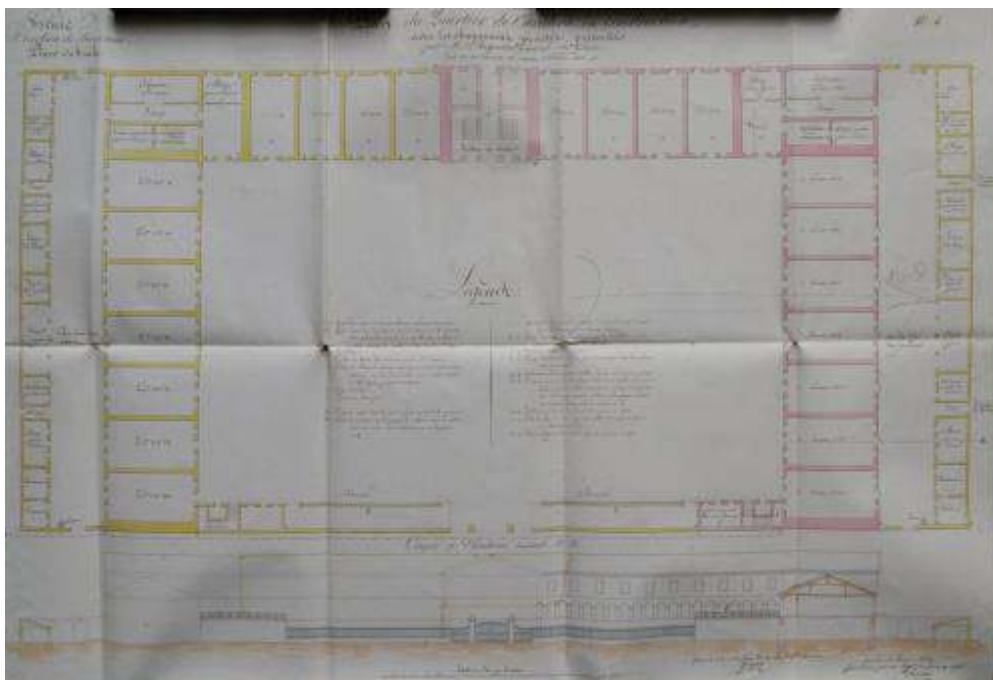


Illustration 13 :
Projet pour 1828. Plan du quartier de cavalerie en construction avec les changements projetés prescrits..., Capitaine du Génie en chef, 15 janvier 1828, SHD, 1 VH 140.

En janvier 1829 donc, l'aile nord est finalement achevée. Les autorités militaires estiment les capacités d'hébergement à un casernement de 376 chevaux, 524 soldats et 50 maréchaux de logis. Quatre compagnies du 56^e Régiment occupent d'ailleurs en partie le site. Cette même année sont programmées en plus de l'achèvement du pavillon central, l'élévation des murs de la partie sud du corps central, la construction des bâtiments

accessoires tous au nord, l'installation de porte-selles dans la galerie à l'étage de l'aile nord, ainsi que la construction d'un aqueduc servant d'égout.

Mais seule une partie de travaux prévus est réalisée au cours de l'exercice, à savoir l'élévation des murs de quatre écuries dans la partie sud du corps central, jusqu'au niveau du cordon séparant le premier du deuxième étage. La construction des bâtiments annexes n'a pas été possible du fait de l'impossibilité pour la ville en 1829 (ainsi qu'en 1830) d'acquérir les terrains nécessaires à leur édification.

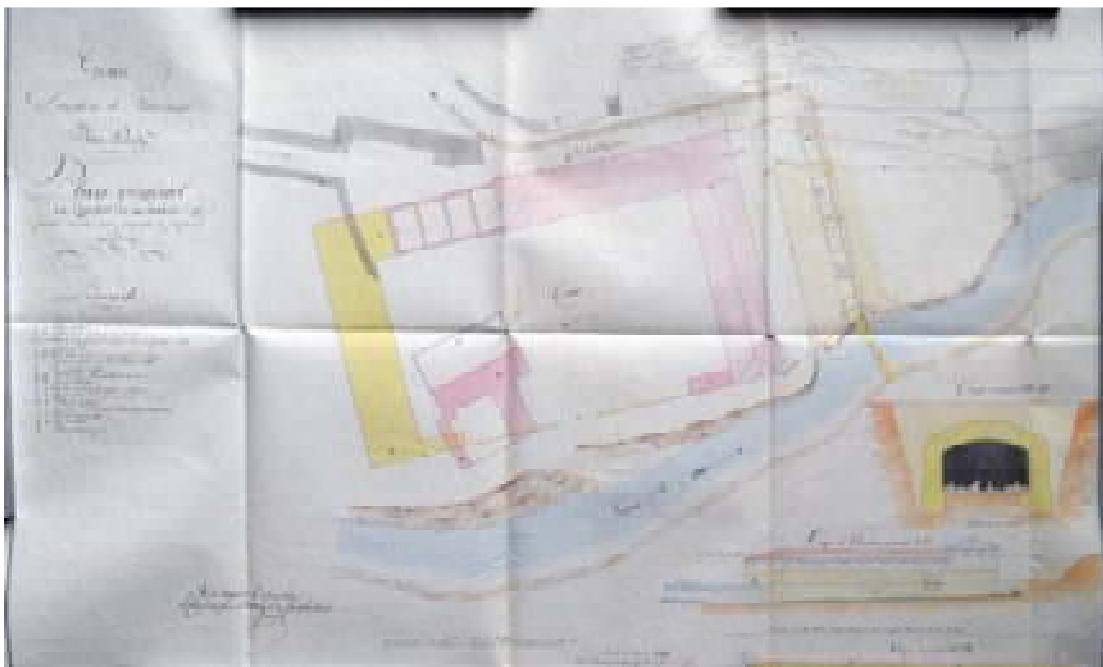


Illustration 14 :

Plan général du quartier de cavalerie pour servir aux projets à proposer en 1829, Capitaine du Génie en chef, 21 janvier 1829, SHD, 1 VH 140.

En 1831, les derniers aménagements intérieurs de l'aile nord sont à leur tour achevés et selon les rapports de chantier il ne reste que peu à faire sur le corps de logis central. La seconde aile est alors programmée de même que les quelques locaux accessoires nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble. Sur les plans datant de la même année, un manège est projeté au nord de l'aile achevée sur un terrain appartenant au dénommé Lablat séparé par un léger fossé. Son implantation, outre l'acquisition du terrain en question par la Ville, nécessite le dessin d'un nouveau tracé de la route de Roquelaure sur laquelle une partie du manège vient déborder¹⁸. C'est également la première fois qu'est imaginé un pont, en l'occurrence en bois, permettant de relier les deux rives du Gers. Au final, la partie sud du corps central comprenant quatre écuries et huit chambres à l'étage est bien achevée pendant l'exercice 1831 (les locaux sont prêts à être occupés), et

¹⁸ Voir Fig. 5 : *Plan d'une partie du Quartier de Cavalerie dit Henry, indiquant les projets à proposer en 1830..., 21 novembre 1830, SHD, 1 VH 140.*

l'aqueduc est en voie d'achèvement ; mais les travaux des bâtiments accessoires au nord ont seulement débuté et la construction du manège a été ajournée. Quelques travaux sont également réalisés sur les bords du canal séparant les bâtiments accessoires de l'aile nord afin de consolider le terrain.

Pour autant, les mauvaises surprises pour la ville d'Auch ne s'arrêtent pas : malgré l'achèvement de l'aile gauche et les quelques travaux restants à réaliser pour le corps de logis, les autorités militaires ne permettent pas aux soldats de s'installer dans les bâtiments, contrairement à ce qu'avaient imaginé les édiles municipaux. Le préfet qui s'était toujours montré comme un de leurs soutiens, n'hésitant pas à jouer le rôle d'intercesseur auprès de l'État, rappelle alors au maire à la fin de l'année 1832¹⁹, que la commune pourrait craindre d'être privée des avantages qu'elle s'était promis et qu'il serait sage de lancer avec célérité le chantier de la seconde aile. Il remémore à son interlocuteur la liste des intérêts pour Auch de pouvoir loger une garnison complète : la consommation de fourrage et la production de fumier qui sont un bienfait pour la santé économique de l'agriculture locale, ainsi que les produits de l'octroi qui augmentent avec la consommation et l'accroissement des revenus locaux qui s'opèrent au profit des seuls habitants.

De fait, en 1832 il est prévu d'achever le corps de logis principal, poursuivre les travaux pour les bâtiments accessoires, clore le quartier par une grille au niveau de la rivière et niveler la cour. Le service du Génie souhaite également entreprendre la démolition de la Maison de Force afin de récupérer pour les constructions à venir du fer, des pièces pour les charpentes ainsi que des tuiles.

Cependant, pour l'année 1832 les édiles municipaux souhaitent fortement réduire leur participation financière aux travaux et ne votent qu'un budget de 2 000 francs. Cette décision entraîne un ralentissement des travaux qui se concentrent uniquement sur les bâtiments accessoires au nord du site et sur les abords du Gers.

En 1833, on projette poursuivre le quartier avec l'édification de l'aile sud contenant les écuries 16 à 23, ainsi que la construction des bâtiments accessoires. Le Conseil municipal décide à nouveau de ne participer que faiblement au financement des travaux. Toutefois, la Ville manifeste par certaines décisions son attachement au projet du quartier de cavalerie. Ainsi au mois de novembre, elle renonce à l'installation des nouveaux abattoirs au nord des bâtiments militaires afin de laisser libre les terrains pour des constructions

¹⁹ Archives départementales du Gers, Archives communales d'Auch, 2 H 4, lettre du préfet du Gers au maire d'Auch en date du 6 décembre 1832.

prochaines. Ce même mois, alors que le quartier est occupé en partie par le 11^e Régiment de Chasseurs, le service du Génie émet quelques réserves²⁰ sur les écuries du corps central (chacune pouvant loger 29 chevaux), dont l'aération est jugée comme bien moins satisfaisante par rapport aux écuries de l'aile nord. Quelques aménagements sont alors programmés.

En 1835, alors qu'environ 500 chevaux sont malgré tout présents sur le site, une commission est nommée pour établir un rapport sur la nécessité de continuer le quartier de cavalerie. Pour terminer le corps principal selon les plans de 1833, continuer l'aile sud, construire les bâtiments accessoires derrière cette aile et fermer la grande cour par une grille en fer, le montant estimatif s'élève désormais à 215 200 francs.²¹ Une partie des matériaux en provenance des démolitions des anciennes maisons situées sur le périmètre du quartier est alors réutilisée pour les fondations de l'aile droite afin de limiter les coûts.

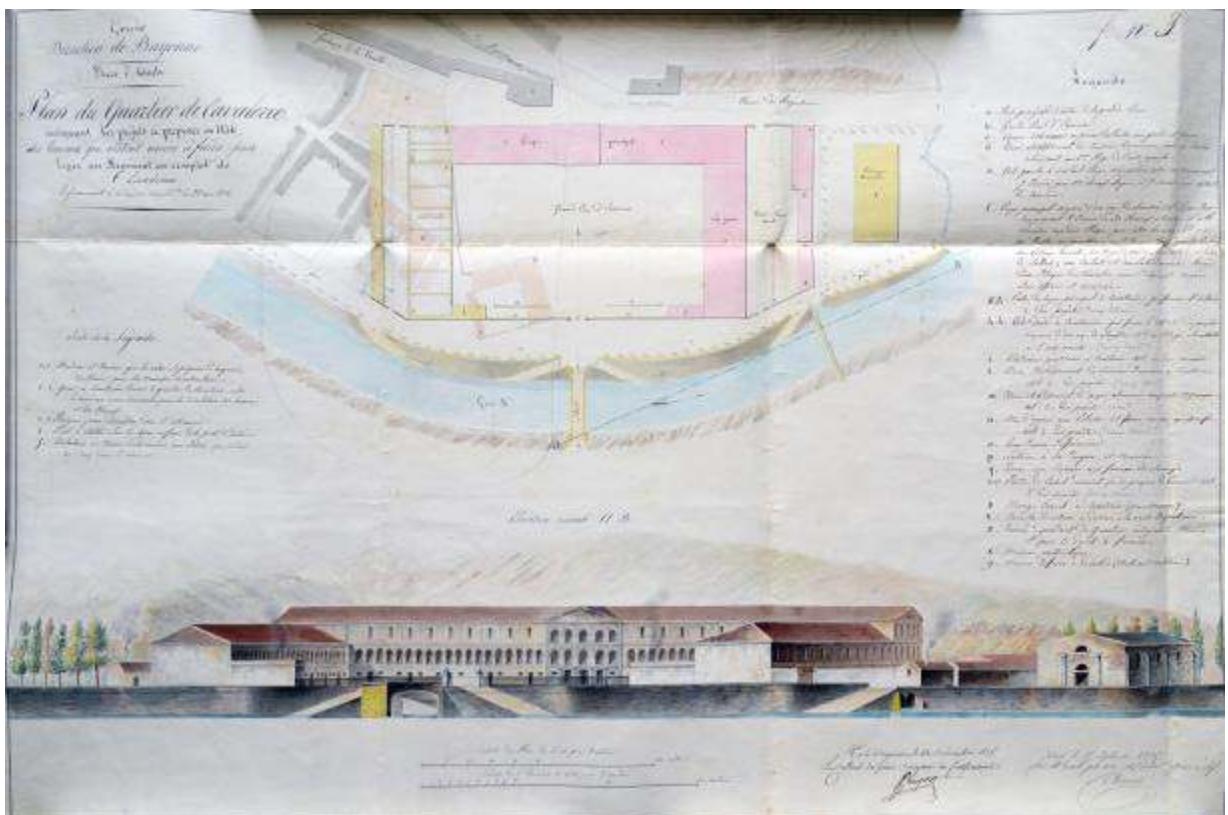


Illustration 15 :
Plan et élévation perspective, *Plan du Quartier de Cavalerie indiquant les projets à proposer en 1836...*, Chef de Bâtiment du Génie en chef, 15 septembre 1835, SHD, 1 VH 140.

²⁰ Courrier du Service du Génie d'Auch en date du 5 novembre 1833, SHD, 1 VH 140.

²¹ Archives départementales du Gers, Archives communales d'Auch, 2 H 4, extraites des registres du comité des fortifications, séance du 12 février 1835.

Trois ans après sa décision de ne plus financer les travaux sans aide de l'État, la mairie d'Auch n'a d'autre choix que de reconsidérer sa position après le départ du régiment de cavalerie qui tenait garnison dans sa ville. Le Conseil municipal décide alors de voter une imposition extraordinaire et de réaliser un nouvel emprunt. L'ordonnance royale du 26 juin 1836 confirme à la commune l'autorisation de réaliser un emprunt de 103 000 francs, dont 60 000 doivent être consacrés aux travaux les plus urgents à exécuter pour l'achèvement de la caserne

Bien que programmée pour 1832, la démolition de la Maison de Force est retardée d'année en année. Cet édifice, dans un premier temps prévu pour être intégré au futur ensemble, n'a en réalité pas été entretenu depuis le début des travaux et présente un état de délabrement non négligeable au début de l'année 1835. Sa démolition s'avère également indispensable afin de libérer le terrain nécessaire pour la construction de l'aile sud. Mais, faute de subvention et de crédit, les travaux de 1835 sont restreints à des aménagements sur les bords du Gers. La seule véritable avancée réalisée cette année est l'acquisition par la Ville de la majeure partie des terrains et maisons à l'emplacement de la future aile sud. Le service du Génie programme alors d'en jeter les fondations en 1836 et de l'achever en 1837. Pour 1836 sont également programmés l'achèvement du corps central et des bâtiments accessoires nord, la fermeture de la grande cour par une grille, la construction d'un mur de soutènement pour la rivière à hauteur de l'aile nord. Le projet du manège au nord refait son apparition dans les devis, et c'est aussi la première fois qu'un pont en pierre est imaginé pour relier le site à la rive droite du Gers.

Comme pour les années précédentes, la majorité de ces travaux ne sont pas réalisés dans les délais prévus. Ainsi l'angle du corps central avec l'aile sud n'est toujours pas édifié au début de l'année 1837 et la démolition de la Maison de Force n'est terminée qu'entre 1838 et 1839.

En 1837, le tribunal civil d'Auch prononce l'expropriation pour cause d'utilité publique de plusieurs maisons afin de permettre l'achèvement du quartier (la Ville en acquiert pas moins de dix-sept par ailleurs)²². Les travaux reprennent au cours de l'année 1837 et en 1838 le pavillon sud du corps central est élevé jusqu'au premier étage, mais les murs des cuisines sont à peine sortis de terre. La volonté du chef du Génie de mener de front les

²² Archives départementales du Gers, Archives communales d'Auch, 2 H 4, lettre du Ministère de la Guerre, bureau du Génie matériel, au commandant du Génie en charge des travaux à Auch, en date du 2 juillet 1837.

travaux du pavillon sud du corps central, ceux de l'aile sud et enfin ceux des cuisines sont les raisons de ce retard, ce qui lui vaut des réprimandes.

Pour 1839 il était prévu de terminer les cuisines de l'aile sud, mais le 15 décembre 1839, le Conseil municipal décide de cesser l'édification de l'aile sud et du pavillon la reliant au corps central, suite à l'extinction totale des ressources pouvant y être consacrées. De fait, seuls quelques aménagements sont réalisés, notamment au niveau des baies du rez-de-chaussée pour l'aile sud.

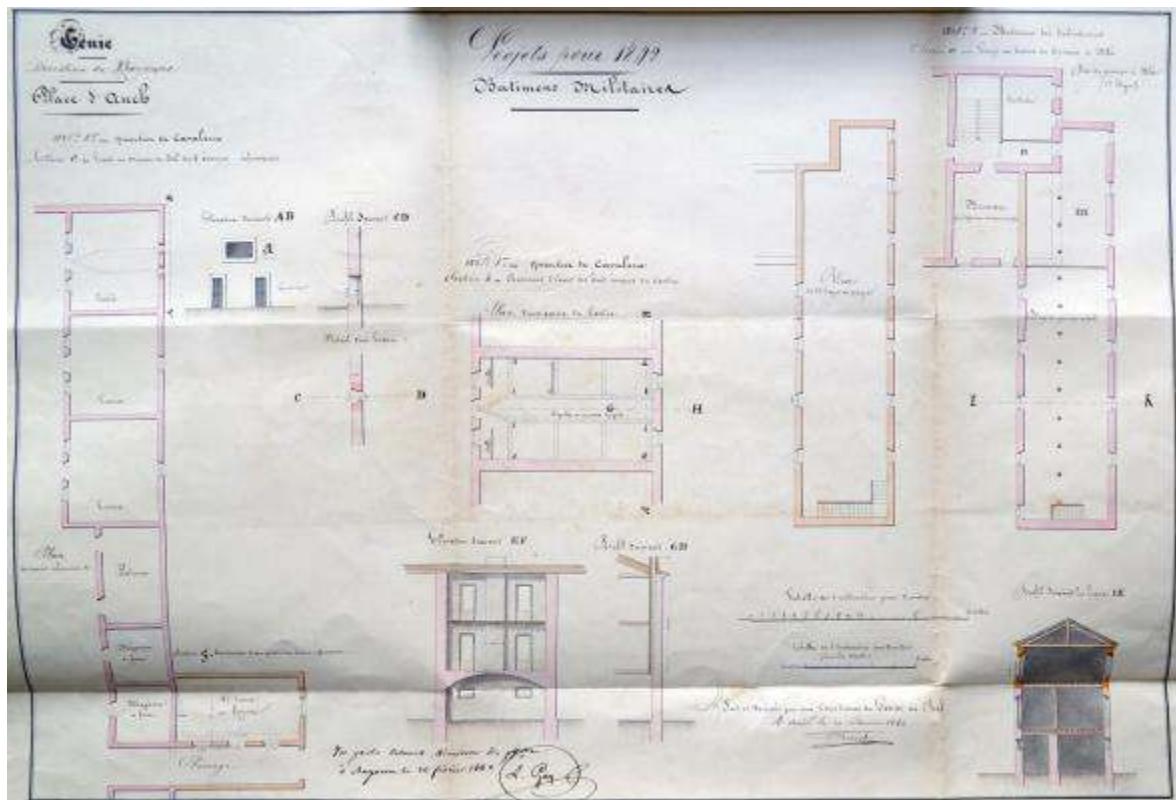


Illustration 16 :
Plans et coupes, *Projets pour 1842 Bâtiments militaires*, Capitaine du Génie en chef, 31 janvier 1842, SHD, 1 VH 141.
N.B. : ce document présente des détails pour les écuries.

1840 est une année de faible intensité pour les travaux et il faut attendre 1841 et 1842 pour que le chantier reprenne un semblant d'activité avec la réalisation de pavages, la réfection de certains carrelages, le nivelingement de la grande cour. Entre-temps, le ministre de la Guerre n'a pas cédé aux exigences du premier magistrat auscitain et pour les années 1839 et 1840 aucune aide n'est versée. C'est seulement à la fin de l'année 1841, lorsqu'a lieu une entrevue entre l'inspecteur général du Génie et le maire d'Auch, que ce dernier concède alors à faire de nouveaux sacrifices pour en finir et mettre le quartier en état. Cependant les travaux réalisés au cours de l'année 1841 et de la suivante ne sont qu'infimes.

Ainsi, l'achèvement de l'aile sud n'a lieu qu'en 1844-1845 lorsque l'État se décide à reprendre en main la construction et surtout l'extension du quartier de cavalerie sur la rive droite du Gers.

A. L'EXTENSION SUR LA RIVE DROITE

La véritable relance des travaux ne va venir qu'à partir de l'année 1843. Alors que l'ensemble de la rive gauche n'est toujours pas achevé, la correspondance et les mémoires de travaux²³ évoquent un projet de pont sur le Gers voit le jour. Placé dans l'axe milieu du quartier, d'une seule arche avec de chaque côté dans l'épaisseur des culées l'aménagement de passage voûté pour la libre circulation des habitants sur les deux bords de la rivière, il doit permettre de relier les bâtiments encore en travaux à de nouvelles constructions projetées sur la rive droite du Gers. En effet, c'est à cette époque que se développe le nouveau projet d'extension du quartier avec les écuries et bâtiments accessoires distribués symétriquement à droite et à gauche de l'axe du pont, lui-même dans la perspective de l'avant-corps du corps de logis central situé sur la rive gauche. Une nouvelle cour est ainsi dessinée par l'emplacement des futurs bâtiments, d'une superficie double à celle de la rive gauche. Ces nouveaux locaux doivent permettre de recevoir 350 chevaux ; un manège et des bâtiments accessoires pour la compagnie hors-rangs sont également prévus.

En 1843, le service du Génie travaille sur ce projet d'agrandissement, et n'est donc pas en mesure d'envoyer les plans complets. D'autant plus que plusieurs modifications doivent être envisagées suite à la demande du Directeur des fortifications, comme l'ajournement de l'édification des bâtiments G et H sur la rive gauche, de même que les hangars R, S, T sur la rive droite et les bâtiments O, P, Q, V²⁴. De fait en 1844, les travaux programmés ne concernent que la rive gauche avec l'achèvement de l'aile sud.

Les documents d'archives consultés apportent peu de réponses quant aux raisons qui poussèrent le service du Génie et le comité des fortifications à envisager une extension du quartier de cavalerie sur la rive droite du Gers. En revanche, la série de circulaires publiées par le ministère de la Guerre au début des années 1840 peut expliquer cette décision d'agrandissement. De nouvelles normes pour les écuries voient le jour avec les circulaires du 23 septembre 1840, des 16 janvier, 26 février, 18 et 20 novembre 1841 ainsi

²³ SHD, 1 VH, 141.

²⁴ Aucun plan datant de 1843 n'a été retrouvé dans les fonds d'archives consultés. La dénomination des bâtiments décrits dans la correspondance de 1843 correspond cependant à celle du plan du 26 mars 1844, voir illustration 21.

que celles des 6 janvier 1842 et 8 novembre 1843. Comme à l'accoutumée pour les quartiers de cavalerie, le bien-être du cheval prime sur celui du soldat, et l'espacement entre chaque animal passe de 1,10 m²⁵ à 1,45 m²⁶.

De même, la circulaire du 6 janvier 1842 modifie les effectifs à loger des unités de cavalerie, l'escadron passant à 180 hommes et 136 chevaux, le régiment à 960 hommes et 713 chevaux. Or, le département de la Guerre souhaite depuis plusieurs années pouvoir disposer d'un quartier de cavalerie à Auch permettant d'accueillir un régiment dans son intégralité²⁷.

Un autre élément curieux est le *Plan de la Ville d'Auch* qui daterait de 1829 ou 1830²⁸ où sont représentés les bâtiments militaires dans la cité auscitaine : les futurs bâtiments du quartier de cavalerie sur la rive droite y sont déjà indiqués. Fait d'autant plus surprenant puisque le bâtiment X le long de la route d'Agen est également mentionné²⁹. Il est fort peu probable que dès 1830, alors que l'extérieur de l'aile nord vient seulement d'être achevé et que le corps central ne l'est pas encore, le Génie projette déjà cette extension. Sans doute faut-il voir dans cette mention des futures constructions sur la rive droite un rajout ultérieur sur un plan qui fut actualisé.

Le grand projet de 1844

Le plan d'ensemble du grand quartier « Établissement d'un quartier de cavalerie pour un régiment complet », dessiné par le chef de bataillon du Génie en chef Drivet le 11 mars 1844, présente le vaste projet pour étendre le quartier de cavalerie sur la rive droite du Gers. Relié à la rive gauche par un pont situé dans l'axe du corps central, le nouveau site se distingue du premier par la disposition des différents bâtiments. Les partis architecturaux ont évolué depuis les années 1819-1820 et tandis que les architectes d'alors trouvaient leur inspiration essentiellement dans les constructions militaires déjà existantes³⁰, ceux du milieu du XIX^e siècle ont pour eux presque une double décennie de réflexion sur l'aménagement des quartiers militaires qui a produit plusieurs textes et autres circulaires. C'est ainsi qu'il est décidé de profiter au maximum du vaste espace

²⁵ Ministère de la Guerre, *Règlement sur le service du casernement des troupes du 17 août 1824*, Metz, Verronais, 1826, 112 p.

²⁶ Circulaire du 8 novembre 1843, cf. Dallemagne François, *Les Casernes française*, Paris, Picard, 1990, p. 138.

²⁷ Vraisemblablement pour des périodes de repos, plus que pour un maintien de l'ordre dans le département ou pour la surveillance des frontières dont c'est davantage le rôle de villes comme Tarbes ou Bayonne.

²⁸ *Plan de la Ville d'Auch pour servir à accompagner la légende demandée par la circulaire de l'Inspecteur Général du service du Génie du 15 octobre 1829*, SHD, 1 VH 140.

²⁹ Alors qu'il est acquis en 1846.

³⁰ Ce qui explique le style classique et néo-classique du bâtiment de la rive gauche.

disponible en ne construisant non plus un seul bâtiment composé d'un corps central et d'une ou plusieurs ailes, mais en dispersant des édifices composés généralement d'un seul corps. Quatre écuries sont établies de part et d'autre de l'axe du pont dont le prolongement dessine l'axe majeur de traversée de la nouvelle place d'armes rectangulaire d'une superficie presque double à celle de la rive gauche. Le second axe de cette nouvelle place est établi par le Manège et le magasin aux fourrages, deux vastes parallélépipèdes d'un seul niveau en pendant l'un de l'autre, situés entre les nouvelles écuries. Des bâtiments accessoires sont disposés à l'arrière des écuries, des selleries et des hangars pour l'essentiel au sud, la même chose au nord avec en plus une salle de désinfection (O), des écuries infirmeries (P) ainsi que les constructions nécessaires au travail du maréchal-ferrant.

Les pavillons à côté du portail de la route d'Agen devaient au préalable être plus proches des écuries et de dimensions plus grandes. Mais le portail devant être le plus souvent fermé, il ne fut pas jugé nécessaire de les construire, aussi retarda-t-on leur édification. Les plans envoyés par le service du Génie pour les travaux de 1844 livrent l'image que le ministère souhaite donner aux nouveaux bâtiments de la rive droite. Le vocabulaire architectural se caractérise par sa sobriété sans pour autant tomber dans un dépouillement sévère.

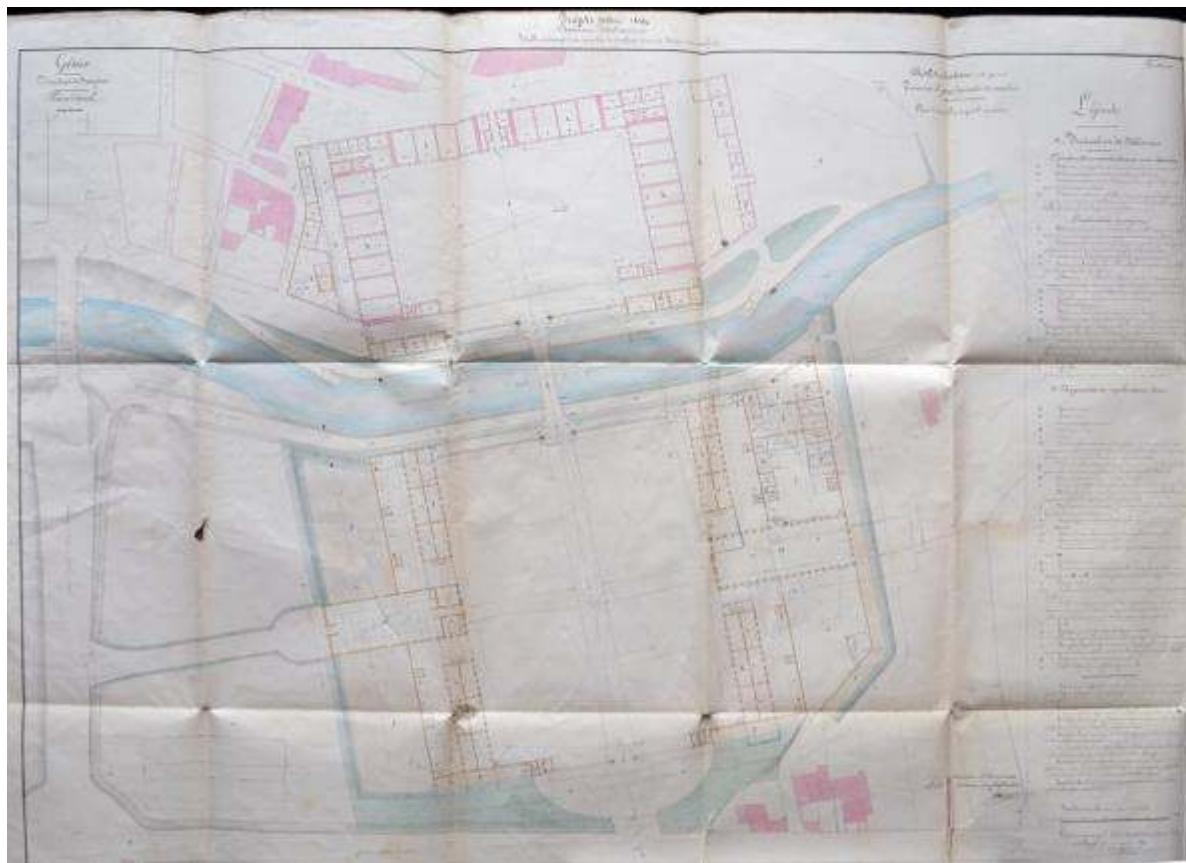


Illustration 17 :
Projet pour 1844 Etablissement d'un quartier de cavalerie pour un Régiment complet. Plan d'ensemble du grand quartier, Feuille n°2, Grivet, Chef de Bataillon du génie en chef, 11 mars 1844, SHD, 1 VH 141.

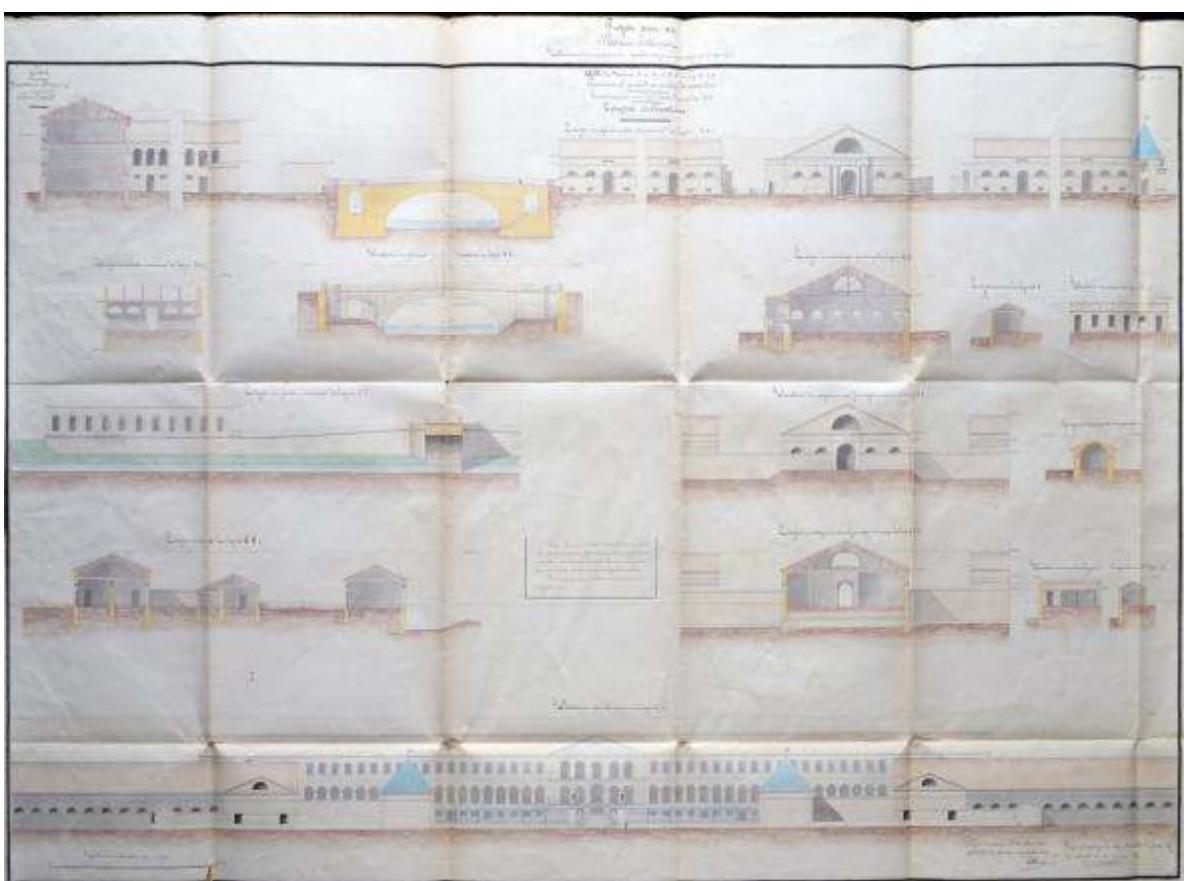


Illustration 18 :
Projets pour 1845, Etablissement d'un quartier de cavalerie pour un Régiment complet. Constructions sur les deux rives du Gers. Coupes et élévations, Feuille n°6, Grivet, Chef de Bataillon du Génie en chef, 11 mars 1844, SHD, 1 VH 141.



Illustration 19 :

Projets pour 1845, Etablissement d'un quartier de cavalerie pour un Régiment complet. Constructions sur les deux rives du Gers. Coupes et élévations, Feuille n°6, détail de la façade du manège, Grivet, Chef de Bataillon du Génie en chef, 11 mars 1844, SHD, 1 VH 141.

Le projet pour la rive droite du Gers est un bon exemple pour montrer que les services du Génie dans la fin de la première moitié du XIX^e sont encore attachés à un langage aux accents néoclassiques, notamment avec l'entrée du manège, dont l'architecture est certainement la plus soignée pour l'ensemble du nouveau projet. Elle se compose d'une ouverture avec arc plein-cintre, inscrite dans une ordonnance dorique avec quatre colonnes supportant un entablement à son tour surmonté d'un attique vierge sur lequel repose la grande baie en demi-lune. Sans doute faut-il également voir dans le style employé la volonté de s'harmoniser avec les constructions déjà présentes sur la rive gauche et de parvenir à un vaste site où l'architecture de chaque élément ne dépareille pas de celle de ses voisins.

En revanche, la toiture imaginée pour les pavillons situés à proximité du portail donnant sur la route d'Agen est plus surprenante. Le toit brisé en pavillon semble en effet fortement se distinguer du reste du projet par sa hauteur. Pour autant, il permet d'obtenir un effet visuel intéressant avec une forme de cadrage pour une belle perspective depuis le portail de la route d'Agen jusqu'au pavillon central de la rive gauche.



Illustration 20 :

Projets pour 1845, Etablissement d'un quartier de cavalerie pour un Régiment complet. Constructions sur les deux rives du Gers. Coupes et élévations, Feuille n°6, détail de la perspective depuis le portail de la route d'Agen, Grivet, Chef de Bataillon du Génie en chef, 11 mars 1844, SHD, 1 VH 141.

Concernant le pont, le premier projet en maçonnerie est jugé comme trop coûteux et aurait eu l'inconvénient d'obliger à donner à partir de son sommet deux pentes à 6,50 %. C'est un ouvrage à l'américaine qui est ainsi prévu, à savoir en métal et d'une seule arche³¹.

Mais dès l'année suivante en 1845, le service du Génie revoit son projet à la baisse. Le magasin aux fourrages prévu en face du manège de l'autre côté de la place d'armes est supprimé. Les plans pour les travaux de 1845 montrent bien que les nouvelles écuries sont dessinées pour ne contenir que des chevaux et non des chambres pour les soldats à l'étage. Elles reposent sur de profondes fondations, comprennent un rez-de-chaussée pour accueillir les montures et un grenier uniquement. Divers bâtiments sont également projetés, mais ne seront jamais réalisés, ou du moins pas selon les mêmes plans. Il en est ainsi de la forge (bâtiment R) parallélépipède d'un seul niveau, ouvert sur une seule face avec un système s'apparentant à la loggia. Son implantation est modifiée dans les plans postérieurs et ses dimensions revues à la baisse.³²

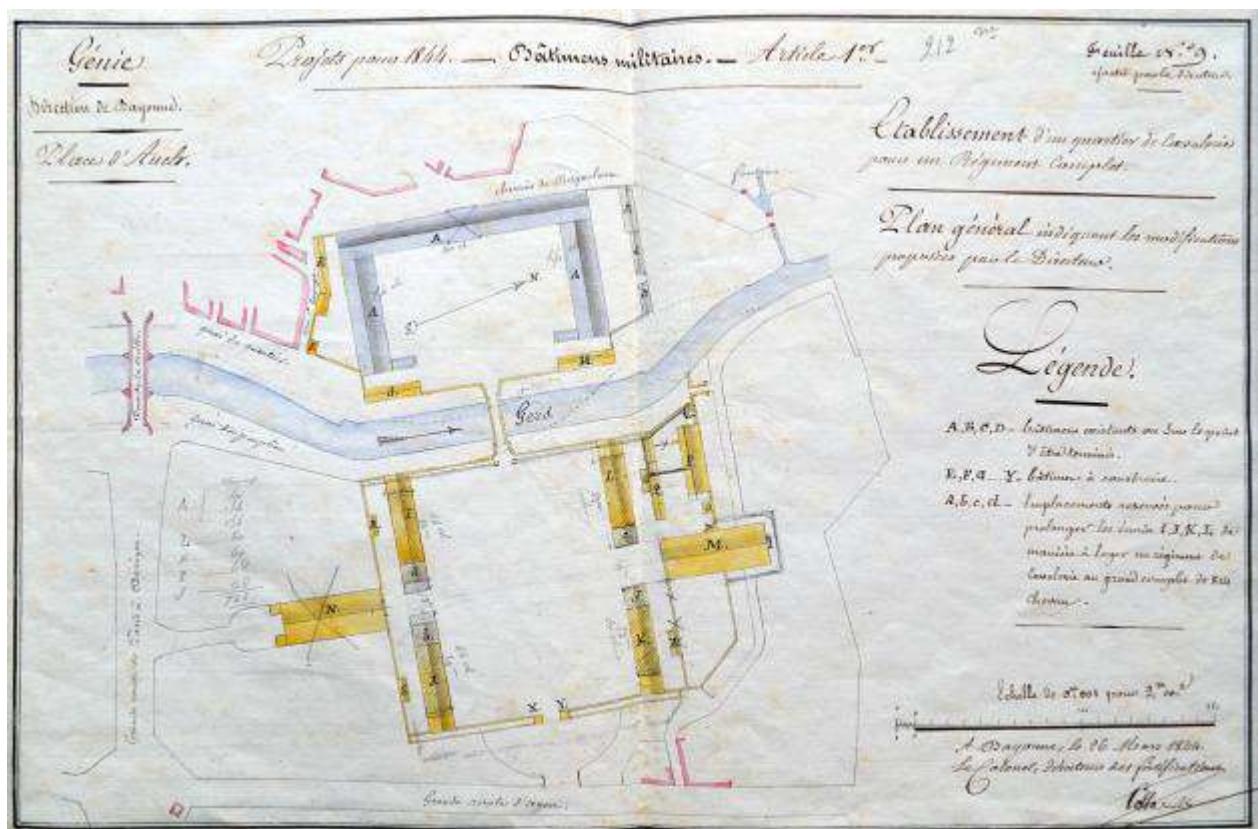


Illustration 21 :

Etablissement d'un quartier de cavalerie pour un Régiment complet. Plan général indiquant les modifications proposées par le Directeur, Feuille n°9 ajoutée par le directeur, Colonel directeur des fortifications, 26 mars 1844, SHD, 1 VH 141.

³¹ 21 septembre 1844, extrait de l'ordre laissé dans la place d'Auch par le lieutenant général Baron de Berthois inspecteur général du Génie, relatif aux projets à présenter pour 1845, 1 VH 141.

³² Voir le plan *Projets pour 1849 Bâtiments militaires, grand quartier de cavalerie, Travaux d'extension et d'amélioration*, Chef du service du Génie, 7 décembre 1848, SHD, 1 VH 142.

Le casernement des chevaux sur la rive gauche devant être porté à 498, de fait il n'y a plus que 215 places à créer sur la rive droite pour atteindre le chiffre réglementaire de 713. Le nombre de places par écurie sur la rive droite est ainsi réduit à 54. C'est également en 1845 que sont dessinés de nouveaux plans où la disposition des écuries est modifiée, avec l'apparition d'un escalier central. Pour autant il ne s'agit pas d'une disposition prévisionnelle en vue d'une future adjonction d'un étage, aucune mention n'apparaissant sur ce point. Cet escalier est destiné à desservir un étage de comble faisant office de grenier et de lieu de stockage des fourrages, une trappe permettant d'assurer la distribution.

Malgré la reprise du chantier par l'État, les soucis financiers continuent. En effet, au fur et à mesure, les officiers du Génie se rendent compte que les dépenses ont été sous-estimées, notamment les acquisitions pour lesquelles avait été programmé un budget de 47 500 francs, et qui coûteront au final 74 972 francs. Mais à la différence des années précédentes, si cela vient quelque peu retarder quelque peu les travaux, ils ne sont pas pour autant arrêtés et le chantier continue d'avancer à une vitesse bien supérieure à celle de la rive gauche.

L'avancement des travaux permet justement en 1846 de loger 468 militaires et environ 344 chevaux. Il est également prévu de bâtir le magasin E pour les fourrages, et les latrines. Les écuries I, J, K et L sont élevées jusqu'au soubassement seulement, les travaux n'ayant pu débuter qu'en octobre le temps que soient réalisées les expropriations nécessaires. Le directeur des fortifications demande également à ce que les fondations des écuries doubles soient revues à la baisse, car jugées trop profondes pour un seul niveau et donc trop coûteuses. La longueur des écuries est aussi réduite passant à 49,95 m afin de réduire le coût de construction³³.

En 1846, tous les plans semblent être bien arrêtés (même pour les bâtiments G et H à l'entrée de la route d'Agen). Le manège (M) est présenté comme conforme au type joint à la circulaire du 20 septembre 1845, des écuries-infirmières sont prévues dans les bâtiments Q et P (ce dernier accueillant également quelques logements) ; la pharmacie est placée dans le bâtiment S, et les hangars (bâtiment U et V) sont situés à proximité de la forge des maréchaux (bâtiment R). Au mois d'octobre, les travaux des nouvelles écuries débutent à leur tour après l'obtention de la possession des terrains par la Ville. Avec la poursuite des remblais, ce sont d'ailleurs les seuls véritables travaux de la rive droite pour 1846 du fait

³³ Ce sont des demandes du directeur colonel des fortifications de Bayonne.

du retard des acquisitions. Le quartier s'étend en revanche grâce à l'expropriation sur la tête du dénommé Quensac d'un bâtiment d'habitation situé sur la route d'Agen (légendé X sur le plan), afin de servir de magasin et de logement.

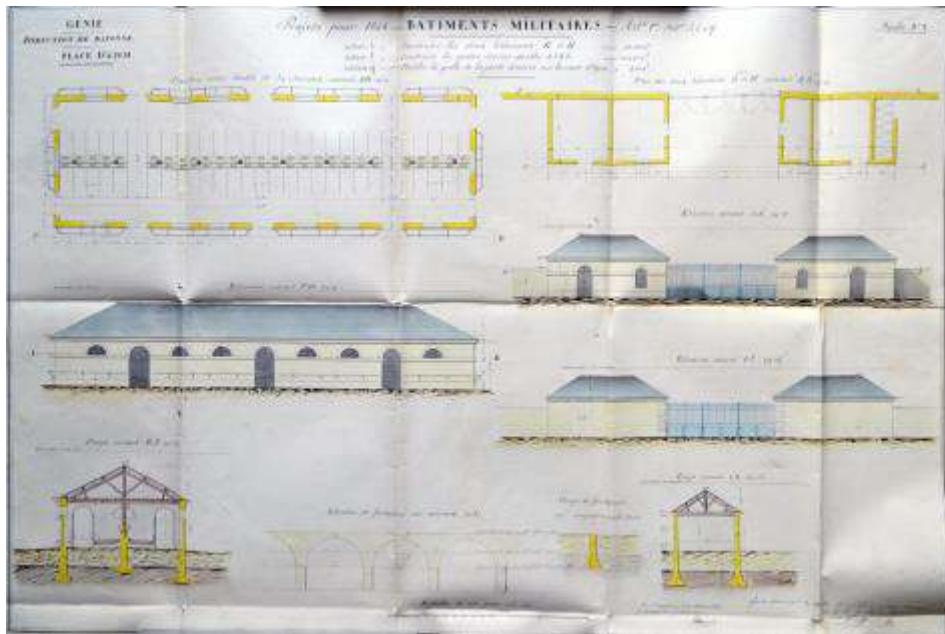


Illustration 22 : Plans, élévations et coupes, *Projets pour 1846. Construire les deux bâtiments G et H. Construire les quatre écuries doubles...* Feuille n°2, Chef de bataillon du Génie en chef, 9 février 1846, SHD, 1 VH 142.

Le programme pour 1847 s'avère assez ambitieux. Outre l'achèvement des quatre écuries nouvelles, le service du Génie désire lancer les fondations de tous les autres bâtiments. Mais la commune connaît encore une fois des difficultés financières qui sont source de retards pour les paiements. En effet depuis le mois de mars, sa garnison est réduite à deux escadrons du 1^{er} régiment de Dragons. Les trois autres escadrons ont été éloignés de la ville à cause des troubles dus à la cherté des grains. Mais la nouvelle récolte ayant été abondante, le ministère se veut rassurant auprès des édiles municipaux en leur promettant un retour au complet des troupes pour octobre³⁴. 1847 est finalement une année plutôt intense, les travaux réalisés sont à la hauteur de l'ambition du début de l'année : l'écurie I est quasiment achevée sauf le pavage ; les murs des écuries J et K sont montés jusqu'à la corniche, jusqu'au soubassement pour l'écurie L ; les murs de clôture ont également progressé en étant à hauteur d'appui, et ceux de la rive gauche sont enfin terminés ; quant aux pavillons G et H, ils sont élevés jusqu'à sous le soubassement. Quant au manège, il est élevé pour la face sud jusqu'à sous le soubassement et les trois autres faces jusqu'à

³⁴Archives départementales du Gers, Archives communales d'Auch, 2 H 5, lettre du ministère de la guerre au maire d'Auch du mois de septembre 1947.

0,50 m en moyenne en dessous du soubassement. En revanche, le pont est ajourné. Il en est de même pour le nouveau magasin aux fourrages. Dans un plan daté du 24 janvier 1847, le service du Génie imagine un magasin aux fourrages le long de la route de Roquelaure plus au nord du quartier. Il s'agit d'un vaste bâtiment rectangulaire sur deux niveaux avec des murs en pierre de taille et moellons et une ossature interne en bois. Cependant, le coût de sa construction et son relatif éloignement du reste du quartier sont à l'origine de réguliers ajournements pour sa construction jusqu'à ce qu'il soit totalement supprimé des projets³⁵.

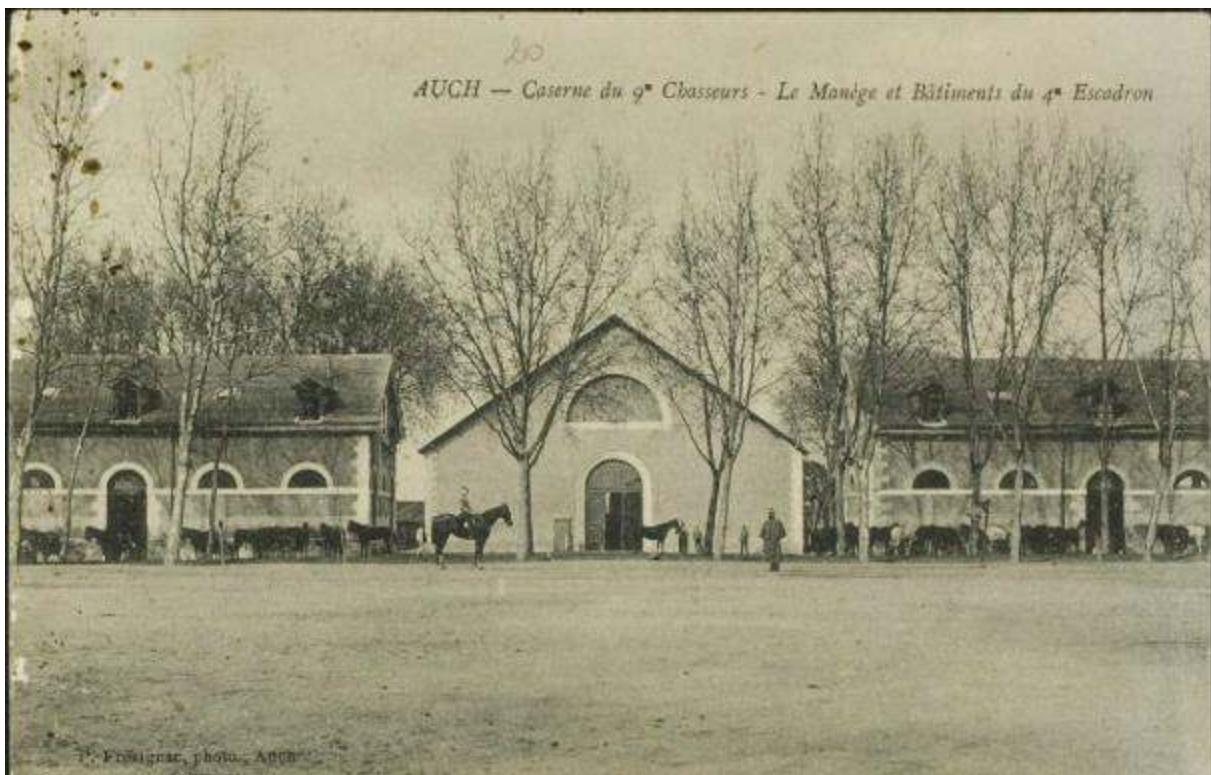


Illustration 23 :

Auch – Caserne du 9^e Chasseurs – Le Manège et Bâtiments du 4^e Escadron, P. Frézignac Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium.

N.B. : La légende apparaissant sur cette carte postale pose quelques problèmes quant à la datation précise du cliché. Le photographe P. Frézignac est généralement considéré comme étant actif dans les années 1910-1920 alors que l'état des écuries tendrait à dater le cliché des années 1870.

³⁵ Jusqu'en 1852, il est régulièrement ajourné. En 1853, le comité des fortifications décide d'y renoncer définitivement pour des questions d'économies.

En 1848 et 1849, les travaux suivent leur cours avec notamment les remblais de la rive droite, signe d'un achèvement prochain. Le service du Génie et le directeur des Fortifications s'accordent sur le besoin pour le nouveau quartier de posséder une grande horloge. C'est ainsi qu'il est prévu de faire l'acquisition d'un système d'horlogerie dont le cadran circulaire serait à placer dans le fronton du corps central sur la rive gauche. La date d'installation de l'horloge n'est pas connue avec certitude. La présence de l'horloge est en revanche attestée dans la seconde moitié du XIX^e siècle tant pour la façade côté rue que cour. Encore présents en 2007, les deux cadrants d'horloge ne l'étaient plus lors de l'étude d'Inventaire en 2012.

L'ameublement des écuries est programmé pour 1848. Les travaux de ces bâtiments poursuivent leur progression cette année et la suivante, de même que les remblais et le nouveau système d'évacuation des eaux. Diverses réparations sont également nécessaires pour la rive gauche, notamment au niveau des charpentes et planchers, en sapin de mauvaise qualité.

Le manège est lui commencé, mais ses fondations ont coûté plus cher que prévu du fait de son emplacement sur un ancien lit du Gers. Les écuries sont en revanche achevées, excepté la L. La construction des murs de clôture suit son cours, de même que les bâtiments G et H, mais ils ne sont pas terminés.

À cette même époque, le vaste terrain au nord ne faisant pas encore partie du quartier de cavalerie, le champ de manœuvre se situait à proximité du lieu-dit le Garros³⁶.

Les projets envisagés pour les deux années 1851 et 1852 portent la dépense totale à 1 048 900 francs. Il s'agit d'achever les bâtiments P et Q, terminer les murs de clôture, pavé le sol des cours, réaliser des plantations dans la cour rive droite et terminer l'ameublement. Le pont pour relier les deux rives est, lui, bien achevé au cours de l'exercice de ces deux années. Plusieurs travaux de réparation et d'entretien sont également prévus pour le bâtiment A (corps central de la rive gauche) essentiellement pour les charpentes et le remplacement des mangeoires en bois par des mangeoires en pierre. Quant au manège, alors que ses fondations ont été réalisées en 1847, les murs sont prévus pour 1852. En revanche la pose de la couverture est décalée. En effet, la circulaire du 10 juin 1849 a fixé le nouveau type de manège prévu pour les quartiers de cavalerie, mais les modifications à prévoir pour Auch concernent essentiellement la charpente. Par ailleurs, des économies sont possibles grâce à cette même circulaire, notamment avec le remplacement des parements en pierre de taille du garde-bottes et du soubassement extérieur par un enduit imitatif en ciment de Vapy. Les fondations de 1847 étant prévues

³⁶ Archives départementales du Gers, 2 R 3.

pour un autre mode de construction plus lourd, décision a été prise d'en profiter pour agrandir la largeur du bâtiment et le porter de 22 m à 24,2 m. En revanche, alors que 1853 et 1854 devaient correspondre aux années d'achèvement, ce n'est qu'en 1857 que le manège est enfin terminé.

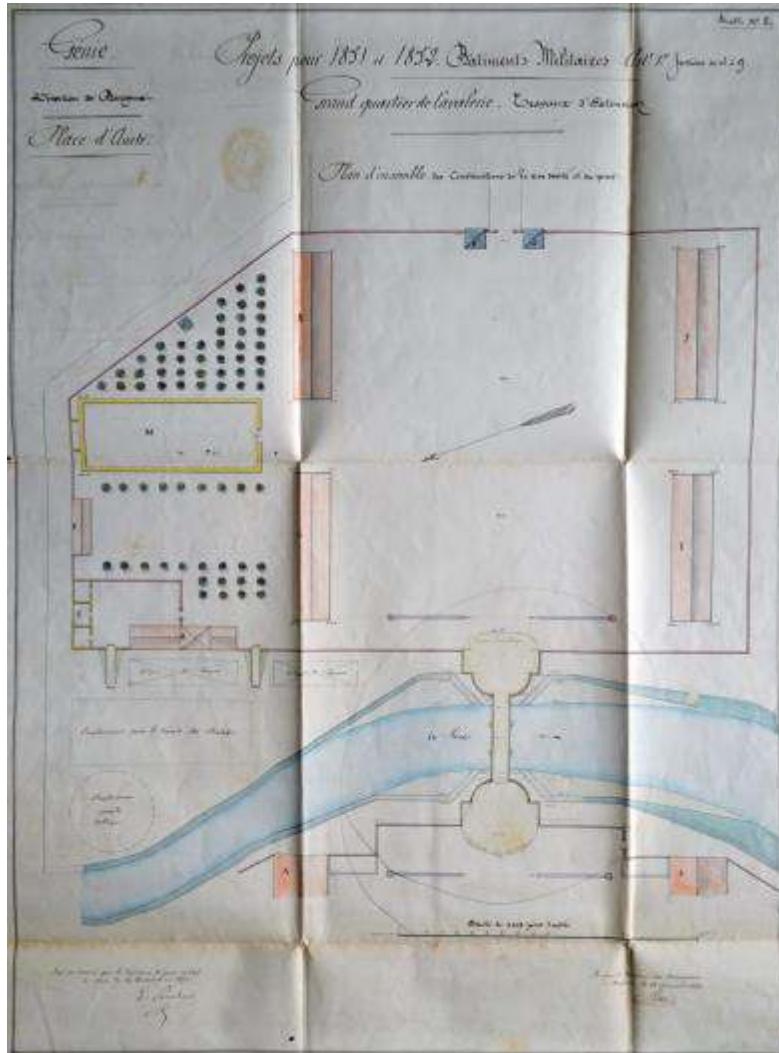


Illustration 24 :
Projets pour 1851 et 1852. Grand quartier de Cavalerie. Travaux d'extension. Plan d'ensemble des constructions de la rive droite et du pont, Feuille n°2, Capitaine du Génie en chef, 21 décembre 1850, SHD, 1 VH 142.

La publication de plusieurs circulaires au milieu du XIX^e siècle, entraîne à plusieurs reprises des modifications dans les projets du service du Génie à Auch. Ainsi, pour l'exercice de 1853-1854, des modifications sont à prévoir pour l'achèvement du bâtiment P (circulaire du 14 juillet 1851). Pour les mêmes années, des travaux de réparation sont à nouveau programmés, ainsi que la réalisation de salles de danse et d'escrime dans l'ancienne infirmerie des chevaux qui a été abandonnée.

Durant les années suivantes, le rythme des travaux se ralentit, notamment en 1857. Cette année-là la Ville d'Auch refuse de participer aux dépenses. Le département de la Guerre

décide en conséquence de proposer une aide financière afin que la construction du quartier de cavalerie ne soit pas totalement stoppée.

Entre 1859 et 1860, quelques menus aménagements sont réalisés comme la consolidation des charpentes, l'amélioration des serrures, à nouveau des travaux de pavement ou encore le remplacement d'anciennes mangeoires en bois et la construction d'un lavoir.

Durant la fin de la décennie 1850, la superficie du quartier de cavalerie est agrandie par l'ajout d'un terrain vacant au nord, à proximité de la fontaine dite de la Treille située le long de la route de Roquelaure afin de pouvoir y stocker ses dépôts de fumier. La ville consent à une cession à titre gratuit en août 1857³⁷.

Le 19 juin 1860, la Commission de casernement estime que les bâtiments militaires de l'ensemble de la ville peuvent désormais accueillir 968 hommes et 810 chevaux. C'est le nouveau quartier de cavalerie, rive gauche et rive droite confondues, qui permet de monter à ce chiffre puisque son casernement est estimé à lui seul à 821 hommes et 722 chevaux. À la fin de l'année, soit des aménagements supplémentaires ont été réalisés, soit les soldats sont priés de se serrer dans ces nouveaux espaces puisque cinq escadrons logent au quartier ce qui représente 840 hommes et 659 chevaux.

Au début de la décennie 1860, ce sont quelques aménagements que le service du Génie projette en cloisonnant des chambres qui servaient de cantines (1861-1862), ainsi que des latrines sur la rive droite en 1863 suite à une plainte déposée par un habitant voisin. Quelques magasins de fourrages de petites dimensions sont également projetés entre 1860 et 1863 à divers endroits sur les deux rives.³⁸

La construction des lavoirs continue entre 1868 et 1871. Cette même année, le quartier de cavalerie est occupé par six escadrons et le dépôt de l'Etat-Major du 2^e régiment de Chasseurs (une partie des troupes étant logées au petit quartier).

Durant une quinzaine d'années, il ne semble pas y avoir de grands travaux au quartier de cavalerie. En 1874, le Génie souhaite plafonner les combles des bâtiments I (45), J (46) et K (37) afin de les rendre habitables³⁹.

C'est très certainement durant la période de travaux programmée en 1874 qu'a eu lieu la surélévation des écuries, nulle autre mention de travaux de cette nature durant cette seconde moitié du XIX^e siècle n'ayant été retrouvée dans les archives.

³⁷ Archives départementales du Gers, Archives communales d'Auch, 2 H 5.

³⁸ La quasi-totalité de ces petites constructions a été démolie au XX^e siècle.

³⁹ Pour comprendre la correspondance entre la dénomination ancienne et la numérotation actuelle, se reporter aux figures 1 et 19 de la partie Plans et illustrations du présent document.

Il est également possible d'émettre l'hypothèse que les surélévations des bâtiments 36 et 45 n'ont pas été réalisées exactement en même temps que celles des bâtiments 37 et 46. En effet sur ces derniers, les chaînes d'angle du premier étage sont en brique, alors que celles des deux autres sont réalisées uniquement en pierre de taille.

Quant au poste de garde, à la salle de danse et aux ateliers des ouvriers d'art autour du portail sur la route d'Agen, ils sont édifiés vers 1893.

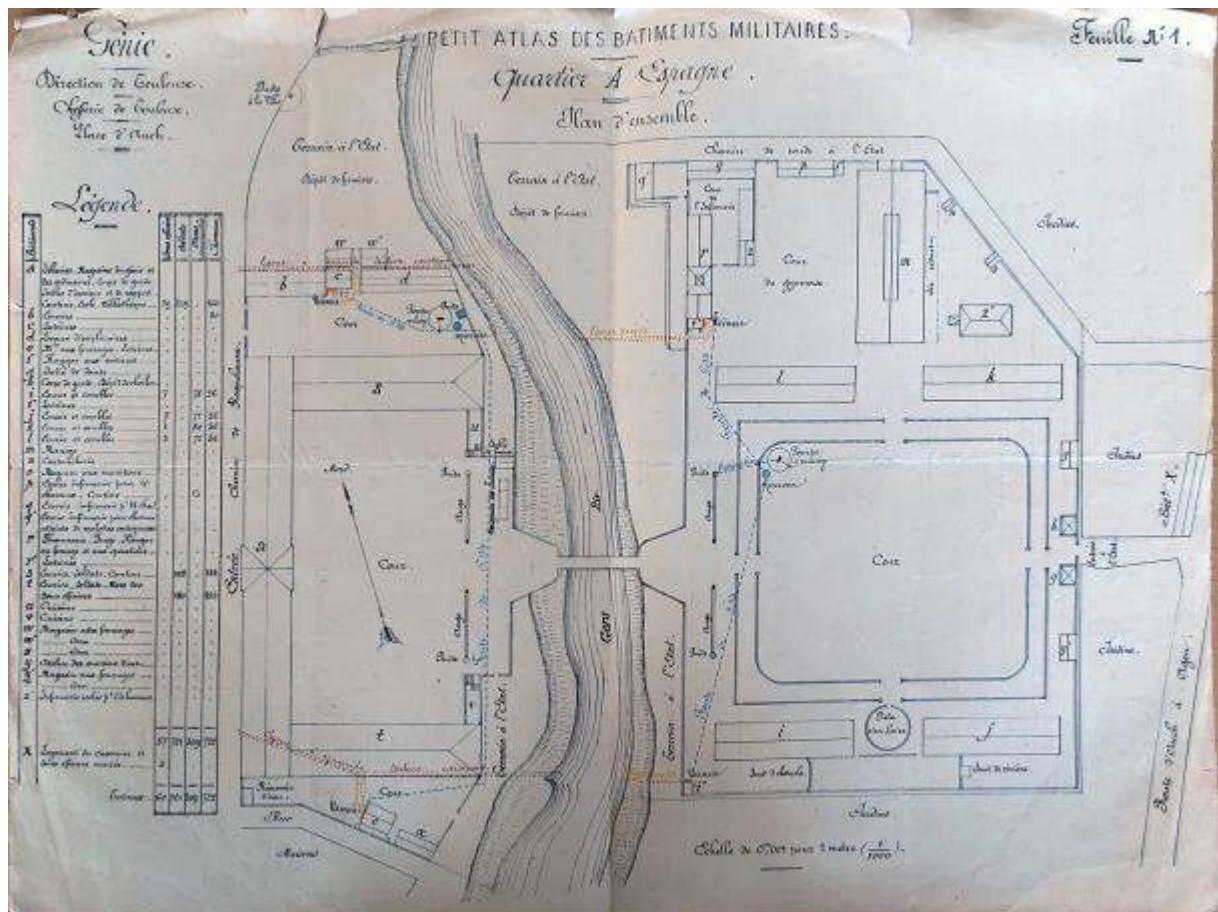


Illustration 25 :
Plan d'ensemble du Quartier Espagne à Auch, issu du *Rapport de l'ingénieur ordinaire*, 6 octobre 1893, ADG, 49 S 21.

B. Le XX^e siècle

Les travaux d'agrandissement du quartier de cavalerie réalisés dans les premières années du XX^e siècle vont donner à l'ensemble ses dimensions actuelles. Depuis les travaux d'agrandissement de la rive droite, le service du Génie n'a eu de cesse de projeter différentes améliorations, qu'il s'agisse de travaux d'entretien, de réparation ou de nouveaux d'agrandissements. Après l'achèvement des nouvelles écuries de la rive droite et leur surélévation, celle du manège et des quelques bâtiments accessoires, les officiers du Génie tentent régulièrement de lancer de nouveaux agrandissements⁴⁰, mais sans réel succès.

Finalement, ce sont les préoccupations sanitaires et les épisodes d'épidémie que connaît le Quartier Espagne qui incitent le ministère de la Guerre et la Ville à lancer de nouveaux travaux. La santé des chevaux dans les quartiers de cavalerie demeure bien l'éternel problème des autorités militaires. Malgré une succession de progrès dans l'art de construire les écuries afin de les rendre toujours plus salubres, il est possible de constater que certains sites connaissent encore des soucis de cette nature au début du XX^e siècle. C'est notamment le cas du Quartier Espagne, puisqu'en 1903 le ministre de la Guerre décide de l'abandon progressif du quartier en raison de l'insalubrité des casernes du 9^e régiment de chasseurs. Puis en échange de la cession du Quartier Espagne à la mairie, il consent aux sacrifices nécessaires pour l'aménagement de nouveaux bâtiments de casernements dans le quartier Subervie (qui correspond à l'ancien château des Roquelaure, à savoir très probablement l'ancien « Grand Quartier » du début du XIX^e siècle)⁴¹. Quant au régiment de Chasseurs, le ministère prévoit de l'envoyer en garnison dans une des grandes villes alentours telles que Toulouse ou Agen.

La volonté du ministère de la Guerre s'explique également par l'épidémie de pneumonie infectieuse qui a frappé tant les soldats que les chevaux du Quartier Espagne la même année du fait de l'insalubrité de certains locaux, causant ainsi leur départ pour le camp de Lannemezan.

Cette annonce suscita une vive réaction de la part de la presse locale qui s'empare alors du sujet et défend tant bien que mal le maintien de la garnison à Auch. Le journaliste

⁴⁰ C'est notamment le cas pour l'année 1859-1860, où le Génie rédige un état estimatif des dépenses à faire aux Bâtiments militaires de la place d'Auch. Le quartier est décrit comme ayant une contenance de 935 hommes et 722 chevaux (il n'est alors occupé que par 700 hommes et 500 chevaux). Le Génie souhaite alors porter l'effectif à 780 chevaux et imagine un nouveau bâtiment d'écurie au nord du site. Mais, comme beaucoup d'autres, le projet reste lettre morte.

⁴¹ L'actuel bâtiment au 11 rue de Châteaudun a été construit après démolition des anciens bâtiments militaires dans les années 1970-1980.

Eugène Lucciardi devient l'avocat des maires Paul Destieux Junca (1900-1903) et Pouget (1903-1904) en argumentant que ce ne sont pas eux qui « ont fait construire le quartier juste à l'endroit où les égouts de la ville se jettent dans le Gers », n'ayant ni l'un ni l'autre « fait construire ces égouts [...] ils ne sauraient donc, être rendus responsables de l'état des choses actuel. »⁴² La presse tente également de sensibiliser la population en arguant que ce n'est point à la Ville de prendre en charge les frais d'assainissement du quartier de cavalerie : « ... l'administration de la guerre [...] a reçu de la ville les casernements du quartier Espagne. C'est donc à l'administration de la guerre de procéder aux réformes qu'elle juge indispensables et de supporter les plus lourdes charges. Que la ville soit invitée à y participer pour une part restreinte et pour témoigner de son attachement au 9^e Régiment des chasseurs, sur lequel elle a un droit qu'on ne saurait nier, d'accord. Mais il y a loin de là à vouloir contraindre notre ville, ville de 14 000 habitants seulement, à se transformer du jour au lendemain par une série de travaux dont le coût s'élèverait à plus d'un million de francs. »⁴³

Les articles se succèdent pour plaider en faveur du maintien de la garnison à Auch (avec un rappel quasi systématique des sacrifices passés de la commune pour construire ce quartier)⁴⁴ à l'instar de la Chambre de Commerce qui, par délibération de septembre 1903, sollicite officiellement la conservation du 9^e régiment de chasseurs à Auch et va jusqu'à demander une enquête contradictoire en vue d'examiner les possibilités d'assainir le quartier Espagne.

Finalement le ministre de la Guerre décide le 18 septembre 1904 les conditions de participation de la Ville à l'amélioration du Quartier Espagne. Sont ainsi prévues : la construction d'une canalisation exclusivement réservée à l'eau de source ; la création d'un égout collecteur avec chasses sur chaque rive du Gers, ces deux égouts débouchant dans un collecteur unique lequel déverserait les matières usagées de la ville à plus de deux kilomètres du quartier ; la régularisation et l'élévation des rives du Gers au voisinage de la caserne et l'installation d'un nouveau barrage remontant le niveau de la rivière pour empêcher l'abaissement intermittent produit par le fonctionnement d'un moulin situé en aval ; l'augmentation du débouché du pont militaire pour favoriser l'écoulement des eaux en cas de crue.

⁴² Eugène Lucciardi, « Finances et Casernes », in *L'éclaireur*, édition du 26 juillet 1903.

⁴³ *La dépêche*, édition du 2 août 1903.

⁴⁴ *La dépêche*, éditions du 2 et 20 septembre, 11 14 et 15 octobre 1903 ; *L'Auscitain*, édition du 11 octobre 1903.

En 1904 puis en 1905, la Ville accepte les conditions du ministère et vote un nouvel emprunt pour participer financièrement aux travaux. Grâce à cette somme, la Ville va pouvoir participer à la réfection et l'agrandissement du pont de cavalerie (ce projet sera finalement abandonné malgré une adjudication des travaux en janvier 1907), l'agrandissement des berges du Gers, la construction de nouveaux bâtiments avec l'achat des terrains nécessaires.

Sans réel document conservé dans les archives départementales et communales il est néanmoins possible d'émettre l'hypothèse suivante, à savoir que parmi les nouveaux bâtiments édifiés après cette affaire, se trouvent les écuries-docks situées dans le nouveau secteur nord du quartier. Ces dernières ont vraisemblablement été construites entre 1904 et 1906, selon un modèle type du siècle précédent.

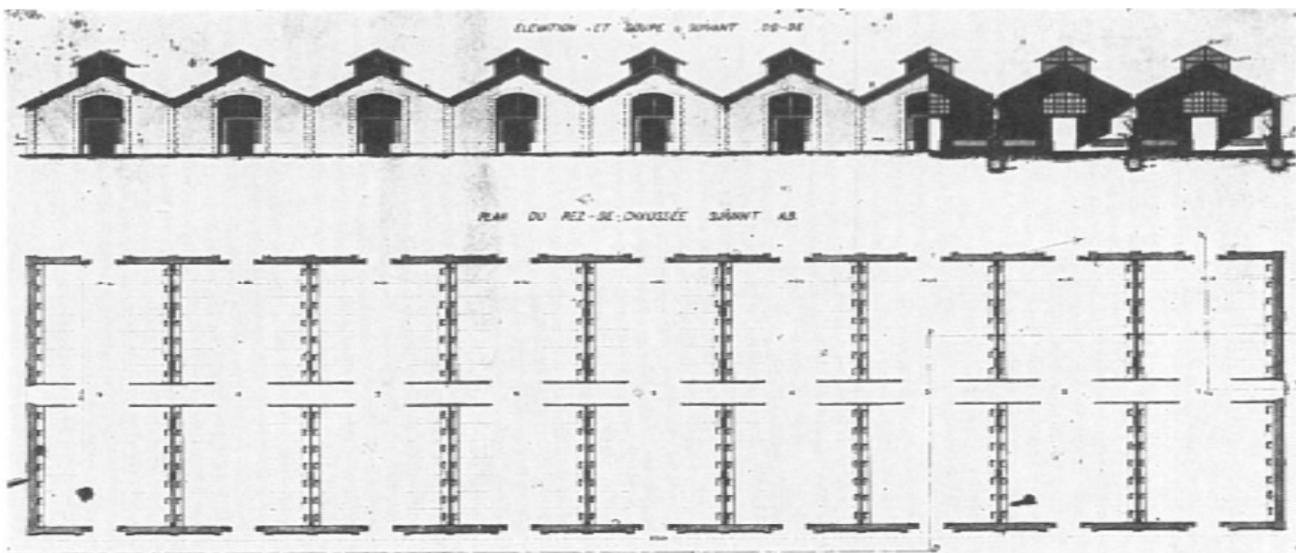


Illustration 26 :
Plan joint à la décision du 30 juin 1870, extrait de F. Dallemagne, *Les Casernes françaises*, Paris, Picard, 1990, p. 200.

En effet, la réflexion sur le casernement des cavaliers et le logement des chevaux n'a cessé de se poursuivre durant la seconde moitié XIX^e siècle, notamment avec la décision du 18 mars 1870 qui entérine la séparation définitive entre les hommes et les chevaux pour les futures casernes de cavalerie. Cette décision se révèle être à l'origine un choix financier, le coût des écuries à quatre rangs n'ayant cessé d'augmenter⁴⁵. Le ministre de la Guerre impose alors un nouveau type d'écuries dites docks, le 30 juin 1870. Le plan se divise en une succession de travée de 10 m de large sur 21,75 m de longueur avec le passage central entre les écuries de 2 m de large. Les poteaux fonte sont remplacés par un ouvrage en maçonnerie à partir de 1873 et la ventilation est assurée par des lanterneaux

⁴⁵ François Dallemagne, *op. cit.*, p.199.

avec châssis à lames fixes. C'est ce modèle type qui est adopté afin de loger 288 chevaux supplémentaires.

En 1905, le nombre d'occupants du quartier Espagne se divise en 42 officiers, 51 sous-officiers, 650 brigadiers et cavaliers, ainsi que de 715 chevaux.

Entre 1907 et 1908, des nouveaux travaux ont lieu pour améliorer le sol des écuries⁴⁶. Peu de temps après sont également construits le pavillon des officiers le long de la route de Roquelaure ainsi qu'un édifice ayant la configuration d'un manège (architecture mêlant le métal, la brique et la pierre), mais dont la fonction première précise n'est pas connue (il servit de salle de sport dans la seconde moitié du XX^e siècle).

La dernière grande période de travaux date de la fin des années 1970. Afin de répondre aux nouveaux besoins des occupants, plusieurs édifices sont construits. Le bâtiment 44 pour l'hébergement des sous-officiers donne sur la place d'armes de la rive droite. Sobre et sans recherche architecturale, il se caractérise essentiellement par sa relative intégration au site dont il ne gêne pas la lecture du plan d'origine et par sa fonctionnalité. Au nord du site est construite l'école de cuisine (bâtiment 18) qui avait la particularité de posséder une vaste salle de 500 m². Édifié dans une facture similaire, à savoir typique des années 1970 en France, le bâtiment 19 est composé de trois corps de logis accolés les uns aux autres et desservis par un couloir en continu à chaque niveau ; il servait au logement des soldats.

On notera en revanche le mur d'enceinte édifié à cette époque pour encercler les nouveaux bâtiments. Composé de panneaux de béton préfabriqué, son intérêt provient des motifs moulés dans un graphisme typique des années 1970.

⁴⁶ Archives départementales du Gers, Archives communales d'Auch, 2 H 5.

C. Le coût de construction du nouveau quartier de cavalerie, un sujet épique entre la ville et le ministère de la guerre

La description des années du chantier de construction du nouveau quartier de cavalerie a permis de se rendre compte de la complexité de ce dernier. Mais ce sont surtout les problèmes financiers qui vont ponctuer quotidiennement ces années et entraîner de nombreux retards. Les édiles auscitains et le ministère de la Guerre ne vont avoir de cesse de batailler pour que l'autre partie participe le plus possible aux frais de construction ; au cœur de ce démêlé les services du Génie et la préfecture du Gers jouent le rôle d'intercesseurs.

Le 13 avril 1824, le ministère approuve le nouveau projet devant porter le régiment à six escadrons au lieu de quatre. L'ordonnance royale du 4 août 1824⁴⁷ est suivie de celle du 24 mai 1826 qui autorise la ville à percevoir les droits d'octroi pour subvenir aux dépenses de la construction.

En 1825 et 1826, le maire multiplie les demandes d'aide au gouvernement, tandis qu'il valide la somme de 17 000 francs pour les travaux de l'aile nord. Suite à ces requêtes répétées et à l'appui du département, le ministre consent par décisions des 29 avril et 19 mai 1826 à accorder une subvention de 100 000 francs, versable en trois fois : 1826, 1827 et 1828.

Malgré ce soutien du département de la Guerre, la municipalité réitère sa demande en 1827 ; le ministre fait alors savoir qu'il n'est pas en mesure d'accorder une nouvelle aide. Cependant son intention ne correspond pas à un refus catégorique et il affirme qu'un nouveau supplément sera apporté lorsque les circonstances le permettront. De fait, par décision du 13 avril 1829 le ministre de la Guerre accorde un nouveau soutien financier à hauteur de 12 000 francs.

Lors du Conseil municipal du 3 avril 1830, le maire présente aux conseillers le budget qu'il est prévu d'apporter pour le nouveau quartier de cavalerie, à savoir 36 400 francs. Un nouvel emprunt de 2 000 francs est voté afin d'activer les travaux des dernières écuries encore en cours de construction. Les élus nourrissent également l'espoir, relayé par le préfet auprès du ministre de la Guerre, que ce dernier consente à un nouveau soutien financier⁴⁸. En effet, l'acquisition prévue cette année des terrains nécessaires à l'édification des bâtiments accessoires est jugée comme étant trop lourde pour la commune. À nouveau le ministère de la Guerre accorde une nouvelle aide de 13 000 francs par décision du 9 avril 1830.

⁴⁷ Voir p. 17.

⁴⁸ Lettre de la préfecture du Gers au ministre de la Guerre, 5 avril 1830, SHMD, 1 VH 140

Après la fin des derniers aménagements internes de l'aile nord en 1831, il ne reste que peu à faire pour terminer le corps de logis central. La seconde aile au sud-est ainsi programmée de même que les locaux accessoires nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble. Néanmoins, une nouvelle estimation fait monter la dépense pour les futures constructions à 260 000 Francs. Dans ses courriers au préfet et au ministère de la Guerre, le maire ne manque pas de faire connaître son désabusement vis-à-vis de l'effort important qui est demandé à son administration. Le budget initial de 80 000 francs a effectivement plus que triplé mettant l'état des finances communales dans une situation parfois délicate⁴⁹. La répétition des plaintes du maire auprès du ministère et le soutien quasi constant que lui apporte le préfet trouvent alors un certain écho auprès des services étatiques qui consentent certaines années à une petite aide financière, comme en août 1831 avec une allocation de 12 000 francs.

L'année suivante en 1832, le chantier connaît un coup dur. La Ville ne prévoit qu'un faible budget pour la poursuite des travaux, à peine 2 000 francs. Le préfet décide de prendre le relais et alloue une somme de 9 000 francs. Conscient de la situation délicate du chantier, il fait pression par écrit auprès du maire d'Auch pour que ce dernier consente à ce que la Ville s'implique à nouveau davantage de poids dans la construction du quartier de cavalerie.

Le maire ne reste pas insensible aux propos du préfet et lui écrit le 3 janvier 1833 pour lui annoncer qu'il consent à demander au Conseil municipal de voter un nouvel emprunt de 100 000 francs, mais précise que cet effort est conditionné à la volonté du gouvernement de reconnaître les sacrifices et l'aide de la Ville. Si la municipalité devait essuyer un refus quant à une nouvelle aide financière (à l'époque l'achèvement des travaux est estimé à 200 000 francs), alors elle renoncerait à l'achèvement de la caserne et bornerait sa construction à l'existant. À son tour, le maire tente de valoriser son territoire en rappelant que l'État trouverait également son avantage à cette construction : « un régiment dans un pays à l'air salubre, fourrage excellent, vivres à bon marché pour les hommes, pays rapproché des frontières de l'Espagne. »⁵⁰ Cette décision est actée par délibération du Conseil municipal lors de la séance du 24 décembre 1832. Mais le ministre campe sur ses positions et par lettre en date du 11 mai 1833, le préfet du Gers transmet au maire le refus du département de la Guerre pour participer de nouveau aux travaux.

⁴⁹ Archives communales d'Auch, 2 H 3.

⁵⁰ Archives départementales du Gers, Archives communales d'Auch, 2 H 4, lettre du maire d'Auch au préfet du Gers en date du 3 janvier 1833.

Les autorités municipales prennent alors la décision d'arrêter quasiment le chantier. N'est ainsi voté qu'un budget de 2 000 francs pour l'année 1833 ; quant à celui de 1834 il est prévu qu'il soit sans allocation pour toute construction ultérieure : « Cette détermination prise de la disposition adoptée que le quartier devant être achevé au moyen d'un emprunt de 100 000 francs et ne pouvant l'être avec ladite somme offerte par la Ville, il demeurera dans l'état existant jusqu'à ce que M. le Ministre de la Guerre, convaincu des efforts antérieurs de la commune, de ceux qu'elle veut faire encore et de l'impossibilité d'accroître ces derniers, voudra bien lui accorder comme elle le pratique pour d'autres localités, notamment pour celle de Tarbes, des subventions à l'effet d'atteindre le chiffre nécessaire pour terminer le monument. »⁵¹ Une des raisons de cette décision trouve son origine dans les autres travaux que la Ville décide d'entamer à la même époque, à savoir l'érection du collège royal, l'établissement d'un cimetière, la construction d'une halle aux grains et des abattoirs, ces deux derniers étant réclamés avec véhémence par la population.

Toutefois, la Ville reste prudente quant à l'achèvement du quartier et en novembre 1833 elle décide de ne pas installer les nouveaux abattoirs au nord du bâtiment militaire de façon à laisser libre les terrains pour des constructions prochaines.

1833 semble cristalliser toutes les tensions inhérentes au financement du futur quartier. Afin de pouvoir lancer la construction de l'aile sud et des nouveaux bâtiments annexes, la Ville doit procéder à l'acquisition de nombreuses parcelles, dont la plupart sont occupées par des maisons. L'estimation des dépenses se chiffre alors à environ 215 200 francs. La commune prévoit donc un nouvel emprunt de 100 000 francs à la condition que l'État participe également à la dépense, mais ce dernier refuse et les instances municipales n'allouent aucune somme pour l'année 1833.

Les services du Génie endosseront alors le rôle d'avocat du ministère de la Guerre et ses agents se plongent dans les documents d'archives pour vérifier les sommes engagées par la Ville. En effet, la commune d'Auch avait demandé en 1825 d'établir une taxe additionnelle pour subvenir aux dépenses occasionnées par la construction du quartier de cavalerie. Elle obtint par ordonnance royale du 14 mai 1826 que la taxe serait perçue d'après un tarif établi jusqu'au 31 décembre 1829, et que le produit qui en résulterait serait affranchi du prélèvement du 10% prescrit par les lois des finances sur les recettes des octrois, tant qu'il serait justifié que ce produit serait spécialement employé à la construction du quartier. Or le Génie constate que pendant ces trois années aucun fonds n'a été alloué à l'affectation

⁵¹ Archives départementales du Gers, Archives communales d'Auch, 2 H 4, lettre du maire d'Auch au commandant du Génie à Auch en date du 5 juin 1833.

originellement prévue, mais que la commune a continué de prélever en 1830, 1831, 1832 et 1833 le droit d'octroi sur le même tarif. Les fonds provenant de cette recette qui devaient, conformément aux dispositions prises, être employés exclusivement à l'avancement des travaux du quartier auraient ainsi reçu une autre destination. Il résulte que, les recettes provenant de l'octroi pendant les années précitées ont produit au moins une somme de 100 000 francs qui aurait dû être en totalité employée aux constructions du quartier tandis qu'il n'a été alloué pendant ces quatre années que 34 000 francs seulement, de sorte que la commune aurait détourné une somme de 66 000 francs environ.⁵²

L'accusation est d'autant plus grave qu'en 1833 la ville n'a justement pris aucune disposition relative à l'acquisition des maisons et terrains où l'aile sud doit être construite alors qu'elle aurait déjà dû faire démolir les maisons afin d'avoir l'emplacement vierge pour recevoir les fondations.

Cependant, les archives ne permettent pas de connaître le dénouement que prit l'accusation portée par le service du Génie contre la municipalité. Seule certitude, l'année 1834 ne vit presque aucune avancée. Il est permis de penser que c'est peut-être durant cette année qui fut réglée le contentieux entre Auch et l'État, car l'année suivante une commission est nommée pour établir un rapport sur la nécessité de continuer le quartier de cavalerie. Le montant est alors estimé à 215 200 francs.

De plus, trois ans après sa décision de ne plus financer les travaux sans aide de l'État, la Ville d'Auch n'a d'autre choix que de reconsidérer sa position après le départ du régiment de cavalerie qui tenait garnison dans sa ville. Le Conseil municipal décide alors de voter une imposition extraordinaire et de réaliser un nouvel emprunt. L'ordonnance royale du 26 juin 1836 autorise alors la commune de réaliser un emprunt de 103 000 francs, dont 60 000 doivent être consacrés aux travaux les plus urgents à exécuter pour l'achèvement de la caserne. Entre temps, le montant des travaux a connu une nouvelle hausse puisqu'en 1836 l'achèvement est désormais estimé à 223 000 francs.

Le suivi du chantier entre 1833 et 1836 permet d'observer les moyens de pression dont dispose le ministère pour forcer la Ville à reprendre part au financement du chantier. Après les accusations de détournement de fonds et le retrait des troupes en garnison à Auch, le Conseil municipal n'a d'autre choix que de s'investir à nouveau dans la construction du quartier de cavalerie. Le ministère de la Guerre réduit alors ses aides et n'accorde qu'une subvention de 10 000 francs en 1837.

⁵² SHD, 1 VH 140.

En 1839, les problèmes financiers sont de nouveau la raison du ralentissement des travaux. Le 15 décembre 1839, le Conseil municipal décide de cesser l'édification de l'aile sud et du pavillon la reliant au corps central, suite à l'extinction totale de ses ressources pouvant y être consacrées. Le département de la Guerre reste sur sa position et ne cède pas au magistrat auscitain en ne versant aucune subvention pour 1839 et 1840. Pendant trois ans, les travaux du quartier de cavalerie vont être fortement ralenti, voire totalement stoppés. Aucune des deux parties ne s'accorde sur le mode de financement du projet et c'est une véritable période d'errance pour le chantier qui commence, pour ne s'achever que trois ans plus tard. En effet, lors d'une entrevue à la fin de l'année 1841 entre l'inspecteur général du Génie et le maire d'Auch ce dernier consent à faire de nouveaux sacrifices pour terminer le quartier de cavalerie ; mais ce n'est qu'en 1843 que les travaux reprennent réellement. Pendant les premières années de la décennie 1840, il semblerait que les services du Génie et le ministère de la Guerre s'accordent sur la nécessité de parvenir à l'achèvement définitif du quartier de cavalerie tout en constatant qu'il ne leur est plus possible de compter sur un véritable soutien de la part de la ville d'Auch. Le ministère décide alors de prendre la main sur le chantier, tout en programmant une nouvelle extension sur la rive droite afin de respecter les nouvelles normes quant au casernement des soldats.

La période comprise entre 1823 et 1840 semble donc correspondre à une première phase du chantier du quartier de cavalerie, suivi par une seconde où le premier projet est achevé et où a lieu la phase d'agrandissement sur la rive droite. D'après un rapport des services de l'armée en date de 1846⁵³, la dépense totale entre 1820 et 1840 se chiffre à 509 700 francs, dont 321 300 francs sur les frais du budget de la Ville et 188 400 francs de la part du ministère de la Guerre. A plusieurs reprises, les archives consultés au Service Historique de la Défense à Vincennes contiennent des rapports où il est possible de lire les sommes engagées années par années par chacune des deux parties. Les dépenses de certaines années restant à l'heure actuelle encore inconnues, il est néanmoins possible de présenter le tableau suivant⁵⁴ :

⁵³ *Observations générales relatives à l'extension du casernement de cavalerie de la place d'Auch*, 1846, SHD, 1 VH 142.

⁵⁴ Les données sont issus de plusieurs documents d'archives du SHD, les principaux étant : *Mémoire sur les ouvrages exécutés ainsi que les projets à proposer en 1829*, Pédémonte, Capitaine du Génie en chef, 26 janvier 1829, 1 VH 140 ; *Rapport sur l'état des travaux exécutés au quartier de cavalerie aux frais de la ville et du département de la Guerre*, Depouthou, inspecteur général, 2 août 1832, 1 VH 140 ; *Observations générales relatives à l'extension du casernement de cavalerie de la place d'Auch*, 1846, SHD, 1 VH 142.

	Dépenses de la Ville d'Auch	Subventions du Ministère Guerre
Depuis 1823 jusqu'en 1824	80 000	
1825	42 000	
1826	17 400	25 000
1827	25 000	50 000
1828	25 000	25 000
1829	?	12 000
1830	?	13 000
1831	?	12 000
1832	?	6 500
1833	2 000	?
1834 - 1836	?	?
1837	?	10 000
1838 - 1840	?	?
Total de la dépense entre 1820 et 1840 (selon rapport de 1846)	Environ 321 300	188 400
		509 700

Selon le ministère, le coût des travaux à venir est estimé en 1843 à 720 000 francs⁵⁵. Lors de la séance du 11 décembre 1843, le Conseil municipal manifeste sa volonté de participer aux dépenses pour l'extension du casernement avec un projet d'emprunt de 120 000 francs. Une nouvelle ordonnance royale en date du 4 février 1844 autorise la ville à emprunter cette somme destinée à payer son contingent dans les frais d'achèvement et d'extension. Mais la même année les soldats sont envoyés à Mirande en attendant la fin des travaux, ce qui n'est pas sans susciter l'inquiétude du maire d'Auch. L'estimation de 1843 de 720 000 francs est finalement portée par délibération du comité des fortifications du 23 juillet 1845 à 907 000 francs, le chef du Génie ayant omis de porter au compte la création d'un magasin à fourrage (72 100 francs), l'acquisition d'un champ de manœuvre (70 000 francs) et des frais imprévus en rapport avec la dépense (45 800 francs).

Par décision du 6 septembre 1845, en accord avec la commune, le ministère prend l'engagement que les constructions seront terminées en cinq ans à partir de l'exercice de 1843. Mais à peine plus tard, il est jugé impossible d'achever le quartier en deux ans. En revanche le service du Génie décide de réaliser au plus vite les écuries, ce qui explique que la majeure partie du budget pour 1846 et 1847 soit concentrée sur ces bâtiments. Toujours en 1845, les soucis d'ordre financiers refont surface, et l'on se rend compte que les dépenses ont été sous-estimées, notamment les acquisitions pour lesquelles le budget était de 47 500 francs, et qui coûteront au final 74 972 francs.

⁵⁵ *État estimatif pour l'achèvement et l'agrandissement du quartier de cavalerie d'Auch par le chef des services du Génie en date du 7 mars 1843, rapporté dans le Mémoire sur les projets pour 1846. Apostilles du chef du Génie, janvier 1846, SHD, 1 VH 142.*

Le 9 février 1846, le nouveau chef du Génie refait entièrement l'état estimatif et fait savoir que les travaux qui restent à faire coûteraient environ 834 700 francs. De fait la somme se porte à plus d'un million de francs. Et au final à la fin de l'année 1847, l'estimation avec les travaux programmés en 1848 se chiffre à 1 020 952 francs.

Il est à noter que, bien que le fait que le ministère de la Guerre assure la majorité des dépenses, les difficultés financières que connaît la municipalité, notamment en 1847 qui peut être jugée comme une année difficile pour le budget de la Ville, sont à nouveau la source de retards de paiement qui entraînent des retards sur le chantier.

À partir de 1848 le budget semble un peu mieux maîtrisé, probablement grâce aux économies réalisées sur les fondations des quatre nouvelles écuries. Par la suite, c'est régulièrement le coût plus important que prévu de construction des nouveaux bâtiments de la rive droite qui prolonge encore le chantier. À la fin de la décennie et au début de la suivante, l'essentiel des surcoûts financiers provient au final d'une augmentation du coût des remblais du fait de la nature extrêmement boueuse du sol de la cour de la rive droite. La ville participe plus faiblement aux travaux de construction à partir des années 1850. La délibération du Conseil municipal du 27 mai 1856 offre à l'État le concours de la Ville, mais seulement dans la proportion du douzième de la dépense à faire, à condition toutefois que le contingent communal quel qu'il soit, ne soit acquitté qu'au fur et à mesure des paiements effectués par l'État, jusqu'à la concurrence des onze douzièmes. Les services du Génie tentent alors de faire comprendre aux instances municipales que le ministère s'est réservé la faculté de ne faire occuper le quartier de cavalerie qu'autant que les ressources de son propre budget lui permettraient de compléter les moyens d'instructions de la troupe. Mais dans sa délibération du 26 juillet 1856, le Conseil municipal confirme celle du 27 mai, ce que le Génie considère comme la clôture des négociations avec la Ville.⁵⁶

En 1860 les frais diminuent puisque le chef du Bataillon du Génie estime « qu'il n'y a plus de dépenses à faire pour l'installation d'un régiment complet mais seulement pour des améliorations et des réparations. Cette même année, ce sont cinq escadrons (le sixième étant en détachement à Mont-de-Marsan) qui occupent le quartier soit un effectif de 840 hommes et 659 chevaux.

Jusqu'à l'aube du XX^e siècle, les travaux suivants sont moins connus. Constat peut néanmoins être fait d'un progressif désistement de la Ville en ce qui concerne sa participation financière. Dès le moment où l'État prend la décision de s'investir

⁵⁶ *Apostille du Génie*, 5 janvier 1857, le chef de Bataillon du génie en chef, Fervel, SHD, 1 VH 143.

pleinement dans le chantier avec l'extension du quartier sur la rive droite, la commune n'est plus que « convoquée » en renfort financier. On assiste ainsi à un renversement des rôles par rapport au début du chantier dans les années 1820 où c'est la Ville qui demandait des subventions financières au département de la Guerre. À la différence que ce dernier possède de réels moyens de pression pour forcer le Conseil municipal à voter les subventions.

Pour cette seconde phase du chantier, il est plus délicat d'établir un tableau comparatif des sommes engagés comme il a été fait précédemment, les différentes données recueillies dans les rapports des archives du Service Historique de la Défense de Vincennes étant parfois contradictoires. Dans un mémoire de travaux du début de l'année 1855⁵⁷, la dépense totale pour les travaux de 1843 à 1854 serait de 818 300 francs, dont 698 000 francs pour le ministère de la Guerre et 120 000 francs pour la ville d'Auch. Cette somme correspond effectivement à la subvention que les édiles municipaux s'étaient engagés à donner pour compléter le casernement d'un régiment de cavalerie au nouveau quartier. Or, le total des sommes rapportées dans les différents mémoires pour la période 1843-1852 se chiffre déjà à plus de 130 000 francs. De même, dans chaque rapport, le total de la dépense (État et Ville) depuis 1843 est régulièrement rappelé, notamment celui pour la période allant de 1843 à 1847. Le fait est que dans le mémoire des travaux qui présente les projets pour 1848, cette somme est chiffrée à 429 053 francs⁵⁸ ; dans le *Mémoire pour les projets de 1849-1850 Apostille du Directeur*⁵⁹ elle est de 431 940 francs ; enfin, dans le *Mémoire pour les projets de 1851-1852 Apostilles du Directeur*⁶⁰, elle redescend à 424 850. La différence n'est peut-être pas des plus importantes, cependant ces écarts ne permettent pas de présenter un récapitulatif fiable dans l'état des connaissances, contrairement à celui pour la première période où les sommes présentées ne variaient pas d'un rapport à l'autre.

Il est néanmoins possible de proposer approximativement un coût global grâce aux archives consultées. De 1820 à 1840 il est apparemment certains que le coût du chantier est de 509 700 francs, et qu'il est d'environ 820 000 francs pour la période allant de 1843 à 1854. En tenant compte des devis estimatifs élaborés par les services du Génie à partir de 1844 pour l'achèvement du quartier de cavalerie qui varient selon les années de 1 000 000 francs à 1 023 000 francs, et des travaux qui après l'achèvement du manège en 1857 concernent essentiellement des améliorations et des réparations pour les différents

⁵⁷ *Mémoire sur les projets pour 1855-1856. Apostilles du Directeur*, ca. janvier 1855, SHD, 1 VH 143. Ce qui semble correspondre à une erreur d'addition, correspond aux sommes mentionnées dans cette archive.

⁵⁸ SHD, 1 VH 142.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ SHD, 1 VH 143.

bâtiments⁶¹, le coût total du quartier de cavalerie au XIX^e siècle peut être estimé à environ 1 600 000 francs.

Quant à la surélévation des écuries de la rive droite, très peu d'informations les mentionnant ont été retrouvées. Il est cependant fort probable que le ministère de la Guerre ait une nouvelle fois insisté pour que la Ville participe aux travaux sous peine de retirer les soldats en garnison puisque ce procédé est encore utilisé dans les premières années du XX^e siècle. En effet, comme expliqué précédemment, suite à l'épidémie de pneumonie et l'insalubrité du Quartier Espagne, le ministère de la Guerre décide d'abandonner ce lieu pour mettre les soldats en garnison soit dans un autre bâtiment à Auch, soit dans une autre place d'armes. Suite à l'afflux de manifestations de soutien pour le maintien de la garnison dans le Quartier Espagne, le ministre de la Guerre décide le 18 septembre 1904 les conditions de participation de la Ville à son amélioration avec un nombre important de travaux pour réhabiliter le quartier. Même si la Ville a pu compter sur le soutien de ses administrés, de la presse locale et même de grandes villes voisines, telle Agen, qui eurent la délicatesse de rester en retrait et de ne pas encourager le ministère à installer les soldats anciennement en garnison à Auch dans leur commune, elle ne va avoir d'autres choix que de s'incliner à nouveau.

Si toutes les mesures ne sont pas réalisées dans l'immédiat, la Ville confirme sa participation aux travaux en décembre 1904 puisqu'ils concourent à améliorer également les mesures d'hygiène pour le reste de la commune⁶². Elle décide notamment de céder les terrains nécessaires destinés à l'assiette des nouvelles constructions, et d'apporter une subvention de 200 000 francs. Au final en 1905, c'est un emprunt de 300 000 francs que souhaite réaliser le Conseil municipal, amortissable en quarante-cinq ans et basé sur la taxe militaire qui est inscrite au budget de la Ville pour une somme d'environ 14 000 francs et dont il lui serait fait abandon pendant la durée de l'amortissement de l'emprunt. Passant du rôle de maître d'ouvrage principal à celui de soutien financier, la Ville n'a eu de cesse de batailler avec l'État pour obtenir des soutiens financiers. À chaque fois, on peut observer que le maire cède et s'implique de façon plus importante que prévue dans ce chantier qui peut sans exagération être qualifié comme l'un des plus importants pour Auch au XIX^e siècle. Il ne faut pas oublier cependant que si la commune y consacre une

⁶¹ Il est fait mention dans l'*État estimatif des dépenses à faire aux bâtiments militaires de la place d'Auch*, daté de la fin de l'année 1858 ou du tout début de l'année 1859 (SHD, 1 VH 143) que « cette caserne, appartenant à l'État, est occupée par 5 escadrons de cavalerie, représentant un effectif de 700 hommes et 500 chevaux. L'effectif d'un régiment de cavalerie au point de vue des projets, ayant été fixé à 950 hommes et 718 chevaux, il n'y a plus de dépenses à faire pour l'installation d'un régiment complet, mais seulement pour des améliorations et des répartitions ».

⁶² Comme la construction d'égouts.

part non négligeable de son budget, c'est qu'en retour la présence des soldats dans ses murs lui apporte divers avantages, également non négligeables notamment pour le développement économique et social local.

D. LES OCCUPATIONS SUCCESSIVES DU QUARTIER DE CAVALERIE

Le Quartier Espagne a accueilli plusieurs régiments de cavalerie depuis la première moitié du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle. C'est essentiellement la cavalerie légère qui logea dans le quartier, très souvent des régiments des Chasseurs à cheval avec notamment celui qui demeure le plus cité par les Auscitains : le 9^è Régiment de Chasseurs à cheval. Il est possible de trouver l'origine de cette empreinte dans la mémoire collective dans la série de clichés photographiques édités en carte postale durant les premières années du XX^e siècle qui représentent les cavaliers du régiment en question sur leurs montures, défilant dans les rue de la ville et grimpant l'Escalier Monumental⁶³. Il est à noter qu'il s'agit du régiment resté le plus longtemps en garnison au Quartier Espagne.

A la fin de la première Guerre Mondiale, l'armée française s'oriente progressivement vers la mécanisation avec les chars blindés. Néanmoins l'usage du cheval perdure au cours du conflit suivant. Mais à Auch l'artillerie succède à la cavalerie dès les années 1914-1918 avec les 12^e et 212^e régiments d'artillerie qui prennent place dans le Quartier Espagne où suivent d'autres régiments jusqu'en 1979. A partir de cette année, le Quartier Espagne est dédié uniquement à la formation des militaires avec Centre d'instruction du Service de l'Intendance puis l'Ecole nationale des Sous-Officiers du Commissariat de l'Armée de terre, son dernier occupant jusqu'en 1997.

Liste des différents régiments en garnison au Quartier Espagne⁶⁴ :

1828 : 13^e Régiment de Chasseurs à cheval.

1828-1830 : 1^{er} Bataillon du 56^e de ligne.

1830-1832 : 12^e Régiment de Chasseurs à cheval.

1832-1833 : 6^e Régiment de Chasseurs à cheval.

1833 : 3^e Bataillon du 17^e de ligne.

1834-1835 : 6^e Régiment de Hussards.

⁶³ Voir le fonds de cartes postales anciennes, conservé à la Bibliothèque municipale d'Auch.

⁶⁴ Source : Jean-Claude Pasqualini.

1835-1842 : 5^e Régiment de Chasseurs à cheval.
1842-1848 : 2^e Régiment de Chasseurs à cheval.
1848-1851 : 9^e Régiment de Chasseur à cheval.
1851-1852 : 6^e Régiment de Hussards.
1853 : 6^e Régiment de Chasseurs à cheval.
1854-1855 : 5^e Régiment de Hussards.
1855-1857 : 4^e Régiment de Lanciers.
1857 : 2^e Compagnie du 51^e de ligne.
1858-1859 : 1^{er} Régiment de Chasseurs à cheval.
1860 : 4^e Régiment de Chasseurs à cheval.
1860-1862 : 8^e Régiment de Chasseurs à cheval.
1862-1864 : 6^e Régiment de Chasseurs à cheval.
1864-1867 : 13^e Régiment de Chasseurs à cheval.
1867-1869 : 1^{er} Régiment de Hussards.
1869-1873 : 2^e Régiment de Chasseurs à cheval.
1873-1881 : 14^e Régiment de Chasseurs à cheval.
1881-1885 : 13^e Régiment de Chasseurs à cheval.
1886-1914 : 9^e Régiment de Chasseurs à cheval.
1914-1919 : dépôt du 12^e et 212^e Régiment d'artillerie.
1919-1929 : 2^e groupe du 18^e Régiment d'artillerie de campagne.
1929-1937 : 1^{er} Groupe du 12^e Régiment d'artillerie coloniale.
1937-1940 : 2^e Groupe du 12^e Régiment d'artillerie coloniale.
1940-1942 : 2^e Régiment de Dragons.
1942-1944 : occupation par les troupes allemandes.
1944 : le quartier sert de camp pour les prisonniers de guerre.
1945-1946 : 1^{er} Régiment de Hussards.
1946-1953 : 3^e et 1^{er} Régiment de Hussards.
1953-1971 : G.T. 513 (Groupe Train Aéroporté, Auch sert de base arrière, le cantonnement étant en Algérie), + C.I.T. 155 de 1956 à 1964 (Centre d'Instruction du Train).
1971-1974 : 35^e Régiment d'artillerie.
1974-1979 : État-major de la 1^{ère} Brigade Parachutiste, 425^e BSC (devient le 420^e BCS en 1977).
1^{er} juillet 1979 - 31 décembre 1984 : Centre d'instruction du Service de l'Intendance.
1^{er} janvier 1985 - 1^{er} juillet 1997 : École nationale des Sous-Officiers du Commissariat de l'Armée de terre.

La partie nord du site est achetée en mars 2009 par la Ville, le reste du quartier de cavalerie étant mis en vente pas l'Etat en 2012.

II. ANALYSE ARCHITECTURALE⁶⁵

A. LA RIVE GAUCHE

L'ensemble des bâtiments se compose d'un vaste ensemble avec plan en U comprenant un corps de logis central flanqué de deux ailes en retour d'équerre, accolées de deux petits pavillons refermant légèrement la cour. Les fondations du bâtiment ont été réalisées avec une maçonnerie de mortier-béton en chaux maigre ainsi qu'une maçonnerie de moellons en grès de la carrière auscitaine Lagrange. Les murs extérieurs sont construits avec des moellons de grès et des moellons calcaires non uniformes jointés au mortier et recouverts d'un enduit. Les chaînes d'angles, encadrements, arcades, soubassements, escaliers, colonnes semi-engagées et corniches sont en pierre de taille calcaire locale ainsi qu'en pierre de taille de grès de la carrière Lagrange. Quant aux cloisons internes, elles sont en brique de terre cuite.

Le corps de logis central



Illustration 27 :
Auch (Gers) – Quartier du 9^e Chasseurs, extérieur, ca. 1886-1914, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium.

⁶⁵ Pour repérer la localisation des bâtiments, se référer à la figure 1 de la partie plans et illustrations du présent document. Pour la description des distributions internes, se référer aux figures 32 à 60.

L'alignement du corps central sur la route de Roquelaure présente une longueur d'environ 150 m pour 17,50 m. Animé par un avant-corps central de cinq travées et encadré par un jambage régulier en pierre de taille, le corps de logis central se développe avec monumentalité et sobriété sur trois niveaux d'élévation en prenant appui sur un bandeau de soubassement. La façade sur rue, encadrée par des chaînes d'angle harpées, se divise en 14 travées de chaque côté de l'avant-corps.

Le rythme de percement des ouvertures est régulier à chaque niveau sur toute la longueur. Au rez-de-chaussée, les baies sont rectangulaires avec un chambranle en pierre de taille calcaire, elles permettent l'éclairage et l'aération des écuries. Les niveaux suivants sont séparés par un bandeau filant également en pierre de taille. Les baies des premier et deuxième étages sont de format identique : rectangulaire avec chambranle simple appareillé et menuiseries à grands carreaux (celles d'origine étant à petits carreaux).

L'avant-corps est mis en avant par un jeu de chaînes régulier et un emploi plus marqué de la pierre de taille. L'entrée principale, au centre, s'inscrit dans une travée dorique avec arc segmentaire avec une porte cochère en métal à deux vantaux. Elle est encadrée de deux colonnes semi-engagées à bossage qui soutiennent un entablement à une fasce, frise nue et corniche. Les deux travées de part et d'autre sont composées d'une baie couverte d'un arc segmentaire, inscrite dans une arcade avec arc segmentaire formé par l'appareillage de pierre et également encadrée par deux colonnes semi-engagées. Un bandeau marque le niveau du plafond, suivi d'un second formant appui, et fait la séparation avec le niveau supérieur (système répété à l'étage suivant). Les cinq baies du premier et du deuxième étage sont rectangulaires avec traverse en menuiserie. Un fronton triangulaire couronne le tout. Auparavant seules les baies de l'avant-corps possédaient des persiennes.

Les façades pignons au nord et au sud sont de composition identique : en pierre de taille pour le décor et moellons calcaires pour le reste des murs avec des chaînes harpées aux angles et des bandeaux faisant séparation entre les niveaux. Le premier et le deuxième étage sont divisés en cinq travées, toutes identiques : baies rectangulaires simples avec chambranle plat saillant à une fasce.

Une corniche introduit le fronton qui couronne la façade, percé d'une lucarne semi-circulaire en son centre avec chambranle saillant en pierre de taille à une fasce. Un conduit de cheminée est présent sur toute la hauteur de la façade nord entre la quatrième et la cinquième travée.

Sur la façade côté cour, l'avant-corps central présente cinq travées sur trois niveaux. Le premier niveau est animé par un bossage continu en pierre de taille, avec des colonnes doriques semi-engagées ornant les trumeaux et supportant une corniche filant le long de l'avant-corps. Les baies 1 et 5 (numérotation de gauche à droite) sont des fenêtres hautes avec arc segmentaire et chambranle à une fasce. Celles encadrant la centrale (2 et 4) sont des ouvertures libres couvertes d'un arc segmentaires et menant à l'escalier. Enfin la travée centrale correspond à sa jumelle côté rue, mais sans porte. Les trois travées centrales sont mises en valeur tant par leur large ouverture que par le ressaut de la corniche. Les baies du premier étage sont des ouvertures libres en retrait et inscrites dans une arcade plein-cintre avec retombée de l'arc sur impostes des piliers. La baie centrale est plus large et plus haute que les autres. Le même système se répète au niveau suivant à la différence de la baie centrale, de même hauteur et plus étroites que les autres. Les trumeaux du dernier niveau supportent une composition imitant un entablement avec une corniche à larmier et cimaise, elle-même surmontée d'un fronton triangulaire percé d'un oculus qui accueillait auparavant un cadran d'horloge mécanique (disparu entre 2009 et 2012).



Illustration 28 :
Rive gauche, corps central, avant-corps central, façade côté cour. Photo. Service communication Ville d'Auch, 2009.

Pour les parties latérales, le premier niveau est organisé en dix ouvertures rectangulaires, qui sont les accès aux anciennes écuries. Elles sont encadrées par deux fenêtres hautes et

surmontées d'une ouverture au linteau en arc segmentaire, à l'exception des ouvertures pour la première et la dernière travées. Ces dernières possèdent un encadrement saillant en pierre de taille à une fasce encadré par un profil droit et un filet. L'ouverture est surmontée d'une corniche à larmier et cimaise.

Au premier étage se trouve la galerie ouverte sur la cour par une série de trente-six arcades (dix-huit de chaque côté de l'avant-corps central). À l'arrière de la galerie, l'accès aux anciennes chambres se fait par une ouverture rectangulaire simple sans encadrement, encadrée de deux fenêtres également sans encadrement.

Un bandeau plat mouluré sépare cet étage du niveau suivant et correspond à l'emplacement du plancher. Ce dernier niveau des parties latérales côté cour est divisé en vingt travées (dix de chaque côté de l'avant-corps central), simples baies rectangulaires avec chambranle saillant à une fasce, qui donnent sur la galerie fermée.

L'intégralité de l'édifice de la rive gauche est couverte par un toit à deux pans en pente douce en tuiles creuses reposant sur une charpente en chêne. L'avant-corps central est marqué par deux versants supplémentaires pour épouser la saillance du fronton triangulaire.



Illustration 29 :
Rive gauche, corps central, écurie du rez-de-chaussée. Photo. J. Defillon, 2012

Distribution interne :

Le premier niveau est originellement prévu pour accueillir les écuries, quatre de part et d'autre de l'avant-corps central qui abrite le passage d'entrée principal, les escaliers et des pièces de petites dimensions pour la surveillance. Les ouvertures les plus éloignées de l'avant-corps ne donnent pas accès à une écurie, bien que l'espace soit de même dimension. Cette pièce, cloisonnée dès l'origine, permet l'accès à l'angle entre le corps principal et une aile. À cet emplacement, un couloir dessert différentes pièces aux dimensions réduites servant d'espace de stockage.

Chaque écurie est couverte par une voûte de brique en arc segmentaire avec arc de force présentant chaînage en pierre de taille calcaire. L'ensemble de la voûte repose sur une assise en pierre de taille elle-même appuyée sur un mur d'environ 90 cm en moellons calcaires grossièrement équarris. L'accès aux écuries ne se fait que côté cour grâce à des ouvertures rectangulaires (des percées ont été opérées entre quelques écuries au fil des réaménagements). Certaines écuries ont été surélevées avec un faux plancher dans la seconde moitié du XX^e siècle. Dans certaines écuries les mangeoires en maçonnerie sont toujours présentes.

Pour les écuries non modifiées, le sol est composé d'une bande centrale en brique posées de chant et de part et d'autre d'une chape en béton légèrement inclinée avec rainures formant des motifs de losanges. La partie brique est séparée de celles en béton par des rigoles. Cette disposition du sol devait probablement servir à l'évacuation des urines des chevaux.

À l'étage, la distribution est assurée grâce à la galerie large de 2,6 m. Une galerie fermée assure la même fonction au deuxième étage. La quasi-totalité des anciennes chambres du premier étage a été réaménagée au cours du XX^e siècle avec l'installation de nouvelles cloisons en plaques de plâtre, de faux planchers et de faux plafonds. Quant au deuxième étage, les espaces ont pour l'essentiel conservé leurs dimensions originelles. Un dernier escalier placé au centre du bâtiment donne accès aux combles du corps central. Auparavant en accès libre depuis la galerie, il a été muré et le franchissement d'une porte est désormais nécessaire pour l'emprunter.

Les ailes



Illustration 30 :
Rive gauche, aile nord, façade côté cour. Photo. panoramique J. Defillon, 2012.

Les deux ailes sud et nord sont de composition identique avec deux niveaux plus un étage de comble non aménagé ; seuls les réaménagements internes au XX^e siècle les distinguent désormais pour ce qui est de leur distribution. Au rez-de-chaussée côté cour, sept travées permettent l'accès aux écuries. Ces accès étaient originellement des ouvertures rectangulaires avec chambranle simple, encadrées de deux fenêtres hautes et surmontées d'une ouverture au linteau en arc segmentaire, à l'instar de celles du corps central. Des modifications contemporaines ont agrandi les baies hautes, et comblé l'ouverture surmontant la travée d'entrée, elle-même agrandie. À noter qu'à la différence du corps central, l'accès aux écuries pour les ailes peut se faire tant par la cour que par la face opposée. Au premier étage, une galerie de vingt-six arcades identiques à celles du corps central file tout le long de la façade et permet la desserte des sept anciennes chambres des soldats. Une corniche identique à celle du corps central couronne l'ensemble de la composition.

Les façades donnant sur l'extérieur de la caserne sont de composition plus sommaire. Pour le rez-de-chaussée de la façade nord, chaque écurie possède un accès direct en forme de travée rectangulaire avec une porte à deux vantaux en bois, encadrée de deux baies rectangulaires sans encadrement. Lors du réaménagement intérieur de la dernière écurie la plus à l'est, les baies du rez-de-chaussée ont été fermées et de nouvelles ont été créées. Un bandeau plat marque la séparation entre le rez-de-chaussée et le premier

étage où chaque chambre possède deux ouvertures en forme de baies rectangulaires sans encadrement, soit un total de quatorze fenêtres pour le second niveau.



Illustration 31 :
Rive gauche, retour de l'aile sud côté cour, Photo. panoramique J. Defillon, 2012.

La façade clôturant l'aile à l'ouest ne possédait originellement pas d'ouverture ; deux ont été créées à l'étage lors du réaménagement interne de la dernière chambre.

La façade donnant sur l'extérieur de la caserne de l'aile sud est similaire à celle de l'aile nord, à l'exception du rez-de-chaussée où des modifications ont été opérées suite à la création d'un bâtiment de plain-pied. Plusieurs ouvertures, cinq au total, ont également été réalisées au niveau du premier étage de la façade ouest.

Les deux ailes possèdent chacune un retour sur la cour en forme de pavillon de plan rectangulaire. Ces derniers, identiques, étaient à l'origine occupés par les cuisines. La façade donnant sur la cour est percée de trois baies inscrites dans des arcs plein-cintres : une porte et deux fenêtres. Une corniche introduit l'attique qui fait office de garde-corps

pour la toiture-terrasse. Au XXe siècle, un escalier a été rajouté pour donner directement accès à la terrasse.

Distribution interne :

Chaque aile comporte sept écuries, d'une largeur d'environ 8,80 m pour 17 m de profondeur. Des percées ont été réalisées au fur et à mesure des réaménagements entre les murs des écuries. Dans l'aile nord, trois écuries ont conservé leurs dimensions d'origine, mais avec des ouvertures pour faciliter les circulations internes. Trois écuries de l'aile sud ont également leurs dimensions d'origines, mais de nombreuses percées ont été effectuées, notamment du fait de l'ajout d'un bâtiment au rez-de-chaussée au XX^e siècle. La distribution à l'étage possède le même fonctionnement que pour le corps principal, chaque pièce étant accessible par la galerie par une ouverture rectangulaire, et éclairée par quatre fenêtres : deux côté extérieur, deux sur la galerie. L'aile sud a été la moins touchée par les cloisonnements internes, cinq chambres conservant encore leur volume initial à l'inverse de l'aile nord où seule une chambre possède ses dimensions d'origine.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, un bâtiment de plain-pied de forme trapézoïdale a été accolé à l'aile sud. L'accès principal se fait par l'écurie centrale de l'aile qui mène à une vaste salle, cette dernière dessert ensuite une série de salles plus petites sur son pourtour.

Les escaliers

Les escaliers se situent au niveau de l'avant-corps central, des angles entre le corps principal et les ailes ainsi qu'à l'extérieur des pavillons accolés aux ailes. Dans l'ensemble, ces escaliers se caractérisent par leur relative simplicité et aucun ne peut recevoir l'appellation d'escalier d'honneur ou principal. Les commodités liées à l'usage des escaliers ont conditionné les emplacements, davantage que les choix esthétique.

Les escaliers de l'avant-corps central sont localisés de part et d'autre du passage menant à la cour. Ils sont à deux volées droites avec un repos par révolution avec mur noyau.

Les escaliers aux angles sont identiques. Ce sont des escaliers droits à retour suspendus et jour central avec deux volées et un repos par révolution.

Les escaliers aux extrémités des retours d'ailes permettent d'accéder aux toits-terrasses reliés aux galeries des ailes sud et nord. En béton armé, ils sont le fruit d'un réaménagement postérieur, au cours du XX^e siècle, car les volées droites d'origine étaient placées dans œuvre. Suite à une modification de l'espace intérieur au rez-de-chaussée, de nouveaux escaliers, à deux volées droites et un repos, ont été installés sur le pourtour des pavillons.

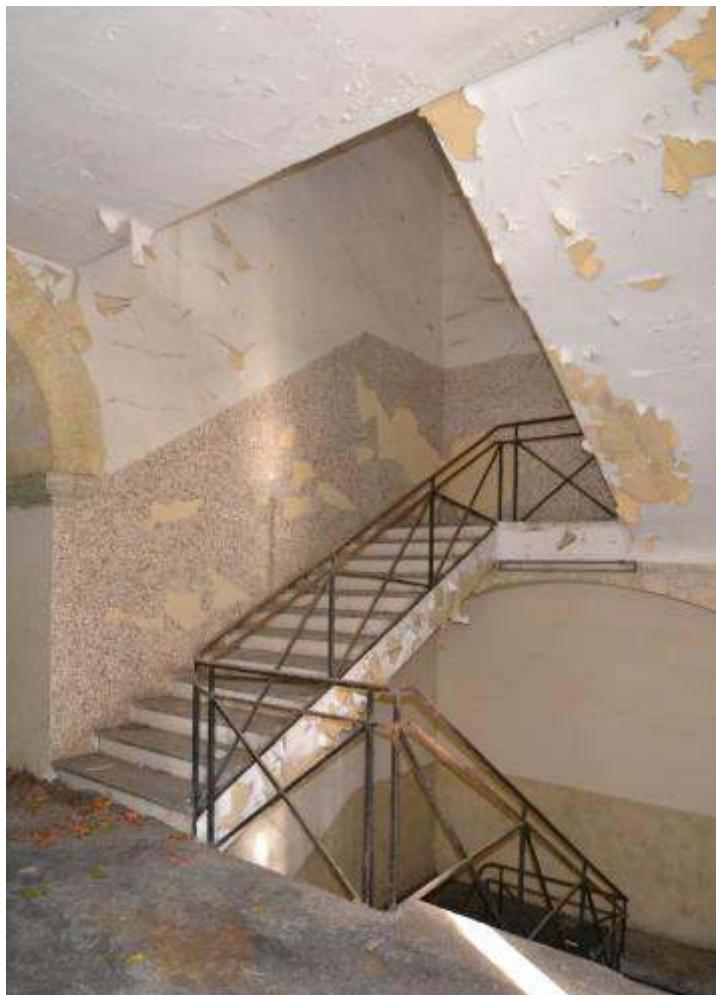


Illustration 32 :
Rive gauche, cage de l'escalier de l'angle nord depuis le palier du premier étage. Photo. panoramique J. Defillon, 2012.



Illustration 33 :
Rive gauche, cage de l'escalier de l'angle nord depuis le palier du premier étage. Photo. panoramique J. Defillon, 2012.

Le bâtiment 15



Illustration 34 :
Rive gauche, Bâtiment 15, façades antérieure sud et latérale est. Photo. panoramique J. Defillon, 2012.

Ce bâtiment présente une configuration semblable à celle d'un manège bien qu'aucun élément ne vienne confirmer cette affectation. Il n'apparaît pas sur le plan de 1893, mais une pierre au niveau de la façade pignon porte l'inscription de 1893. Durant de nombreuses années, plusieurs projets imaginent un manège sur la rive gauche du Gers, mais la plupart sont abandonnés quand celui de la rive droite est achevé en 1857.

L'ensemble du bâtiment repose sur une assise à deux rangs en pierre de taille calcaire. Les murs pignons sont en brique et pierre de taille, tandis que les murs latéraux sont constitués de poteaux métalliques supportant le départ de la charpente métallique à fermes. Entre ces poteaux le remplage est constitué de briques alvéolaires reposant sur l'assise en pierre, avec entre le dernier lit en brique et la toiture une ouverture fermée par de la tôle ondulée translucide.

Les deux façades pignons possèdent la même composition, à savoir une travée centrale avec l'ouverture permettant l'accès à l'intérieur du bâtiment surmontée de deux baies en arc segmentaire. Cette travée centrale est encadrée par des pilastres en brique.

Le bâtiment 13 : villa des officiers (démolie)



Illustration 35 :
Rive gauche, bâtiment 13, villa des officiers, Photo. aérienne (détail) Communication, Mairie d'Auch, 2002.

Il s'agit de l'ancienne villa des chefs de corps, détruite récemment pour faire place à la construction d'un foyer de jeunes travailleurs. Bâtie en retrait de la route de Roquelaure au début du XX^e siècle, cette bâtie se composait d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un dernier niveau de combles, le tout construit en moellons calcaires et enduit pour les murs avec toiture en tuiles mécaniques. Chaque façade était encadrée par des chaînes d'angle harpées en brique, recouvertes d'un enduit. La façade antérieure se divisait en cinq travées : quatre fenêtres, une porte centrale pour le premier niveau, cinq fenêtres suivant le même alignement pour le second. Les quatre baies du rez-de-chaussée faisant office de fenêtres reposaient sur un bandeau de soubassement faisant appui. Insrites dans un arc segmentaire, elles présentaient également toutes le même décor à savoir un chambranle saillant à une fasce avec crossettes et clé passante, le tout en brique et enduit dans la partie supérieure pour donner illusion de la pierre de taille. La porte d'entrée centrale possédait le même décor.

La façade latérale nord ne possédait que deux ouvertures : une fenêtre au premier étage (décor identique à celui des baies de la façade principale), et un oculus, avec encadrement saillant et en brique enduite. La façade latérale sud-est était identique à la précédente, excepté la présence d'une porte au rez-de-chaussée (décor similaire à l'exception de l'absence de la clé passante). La façade postérieure était divisée en quatre travées pour chacun des deux niveaux, l'encadrement était similaire à celui de la façade

antérieure. La villa a laissé place à un foyer pour jeune travailleur en construction en 2012.

Les bâtiments 11 et 12



Illustration 36 :
Rive gauche, bâtiments 11 et 12, Photo. Aérienne (détail) Communication, Mairie d'Auch, 2002.

Le bâtiment 11 est un vestige des anciens bâtiments annexes construits au nord du site de la rive gauche. Il s'agit de l'ancien bâtiment dénommé C sur les plans d'archives ; il abritait des latrines et des magasins aux fourrages pour les distributions journalières. Plus tard il est transformé en locaux disciplinaire (il s'agit alors du bâtiment d).⁶⁶ D'un seul niveau, il est construit en moellons calcaires recouvert d'un enduit, les encadrements des baies sont en pierre de taille calcaire, la charpente en bois de chêne et la toiture en tuiles canal.

Le bâtiment 12 est une petite bâtie construite entre 1863 et 1893. Il s'agit d'un ancien magasin aux fourrages d'un seul niveau. Le second bâtiment accolé au premier est plus tardif, vraisemblablement bâti dans la première moitié du XX^e siècle.

Les façades pignons sont percées d'un oculus avec encadrement en pierre de taille. Les façades antérieures et postérieures possèdent une ouverture simple chacune. La charpente est en bois et la toiture en tuiles canal.

⁶⁶ Plan de 1893, voir figure 31.

B. LA RIVE DROITE⁶⁷

Les bâtiments 36, 37, 45 et 46 : écuries de la nouvelle place d'armes



Illustration 37 :
Rive droite, écurie 36, façade antérieure. Photo. J. Defillon, 2012.

Il s'agit de quatre bâtiments rectangulaires de 50 m de long sur environ 13,5 m de profondeur, tous édifiés de façon identique à quelques détails d'ornements près. Les écuries sont édifiées sur une assise à trois rangs de pierres de taille calcaires, en moellons calcaires enduits pour la maçonnerie avec pierre de taille ou briques⁶⁸ pour les encadrements, les bandeaux et les chaînes d'angles.

La façade antérieure donnant sur la place d'armes est divisée au rez-de-chaussée par onze travées :

⁶⁷ Certains bâtiments, de petites constructions légères datant du XX^e siècle, n'ont pas été étudiés car déjà démolis lorsqu'a débuté l'étude d'Inventaire. Seuls les plans sont présentés dans la partie illustration du dossier.

⁶⁸ L'usage de la brique correspond à des réaménagements d'ouvertures.

- trois ouvertures (travées 3, 6 et 9) avec arc plein-cintre et imposte vitrées et tympan de châssis en ferronnerie donnant accès aux couloirs desservant les écuries (modifiées au XX^e siècle avec fermeture de l'imposte)⁶⁹.
- Huit anciennes baies en demi-lune reposant sur un bandeau saillant (deux baies sur chaque façade par écurie)⁷⁰. Ces travées permettant l'aération et l'éclairage des écuries ont été murées au XX^e siècle et ouvertes dans la partie inférieure avec des baies jumelées rectangulaires séparées par un meneau en brique peinte.

Un second bandeau en pierre de taille marque ce qui était probablement la fin du mur avant la surélévation. Sur ce bandeau les dix-neuf travées du premier étage prennent appui. Quatre de ces ouvertures sont des fenêtres (deux fois deux aux extrémités de la façade), avec arc segmentaire et encadrement en brique avec chaînes harpées. Les quinze autres correspondent à la galerie dont les arcades plein-cintre en brique reposent sur un socle en pierre de taille (en brique pour les écuries 36 et 45), avec imposte du pilier saillante, le chambranle étant constitué d'un parement en brique. Une sablière, soulignée par la corniche en pierre de taille (en brique pour les écuries 36 et 45 avec dé en pierre à l'angle) vient couronner la façade. La toiture est en tuiles canal.

Le rez-de-chaussée de la façade postérieure était similaire à celui de la façade côté cour, toutes les ouvertures ont également été transformées en baies jumelées avec meneau en brique. Les treize baies à l'étage sont semblables à celles situées aux extrémités de la façade antérieure.

Pour les façades latérales, le rez-de-chaussée était auparavant percé de deux portes avec arc plein-cintre et imposte vitrée avec tympan de châssis en ferronnerie. Une troisième baie en demi-lune située au centre pour l'éclairage des écuries a, comme toutes les autres, été murée. Le premier étage des façades latérales est différent pour chaque bâtiment. Certains ne possèdent aucune ouverture, tandis que d'autres sont percés d'une baie avec encadrement en brique ou d'un oculus pour éclairer les combles.

L'intérieur des écuries est divisé en trois parties pour le rez-de-chaussée, séparées par trois couloirs qui permettent d'accéder aux écuries, un escalier étant situé dans le couloir central. Les chevaux avaient la tête contre le mur central et l'arrière tourné en direction des baies d'aération en demi-lunes. Les plafonds du rez-de-chaussée sont composés de voûtains de briques reposant sur des poutres métalliques. Les voûtains sont orientés perpendiculairement à la façade dans les parties correspondant aux anciennes écuries et de refend à refend dans le couloir central qui abrite la cage d'escalier. À l'étage, l'escalier

⁶⁹ Voir illustration 32 et figure 131.

⁷⁰ Voir illustration 32.

mène à une galerie large d'environ 1,80 m ouverte sur la cour et qui dessert les six chambres (chacune mesurant environ 70 m²) selon le même principe que sur la rive gauche. Le plancher du premier étage est constitué de poutrelles métalliques et de voûtains de briques. Ce système porteur a probablement été installé lors de la surélévation des écuries. Le plafond des chambres se compose de lattis recouverts de plâtre accrochés à des solives en bois qui constituent le plancher des combles. Quant à la charpente, il s'agit de fermes métalliques triangulées et de pannes en bois.⁷¹



Illustration 38 :
Rive droite, écurie 36, façades antérieure et latérale. Photo. J. Defillon, 2012.



Illustration 39 :
Rive droite, écurie 36, voûtains en brique du rez-de-chaussée. Photo. J. Defillon, 2012.

⁷¹ Voir figure 21.

Le bâtiment 31 : le manège



Illustration 40 :
Rive droite, bâtiment 31, vue intérieure du manège. Photo J. Defillon, 2012.

Le manège est un bâtiment de plain-pied rectangulaire de 60 m par 22 m, orienté nord-sud et dont la façade-pignon principale donne sur la place d'armes. Il est bâti en moellons calcaires enduits pour la maçonnerie et en pierre de taille calcaire pour l'assise à deux rangs, les encadrements de baies et les chaînes d'angle.

Le manège est situé de façon à être facilement accessible depuis la place d'armes. De plain-pied et de forme rectangulaire, les chaînes d'angles harpées lui apportent une massivité supplémentaire⁷². L'accès au niveau de la façade-pignon se fait par une ouverture inscrite dans une arcade plein cintre avec linteau en béton (rajout du XX^e siècle, auparavant : porte cochère à deux vantaux en bois avec tympan de châssis en ferronnerie). Le chambranle est à une fasce avec bandeau saillant. Une baie semi-circulaire avec chambranle simple, située au-dessus permet un éclairage naturel, de même que la série de 7 ouvertures semi-circulaires sur les façades latérales.

La charpente est constituée de fermes à la Polonceau en acier qui soutiennent la couverture en tôle ondulée en fibro-ciment. Si le plan de 1893 permet de supposer une

⁷² L'édifice n'a pas été construit selon le premier projet de 1844, la quasi-totalité du décor porté n'a pas été réalisée. Voir illustration 19.

prise d'éclairage zénithale au moyen de lanterneaux (à l'instar de ceux que l'on retrouve pour les écuries-docks réaménagées), ils ont actuellement disparu pour laisser la place à un éclairage par le biais de percement dans la toiture et la pose de plaques ondulées translucides.

Un monument commémoratif est installé au niveau de la façade ouest. Il est dédié à Louis Prouadère, fusillé par les soldats de l'armée allemande lors de la seconde Guerre Mondiale le 24 juin 1944 pour acte de résistance. Il se compose d'une plaque de marbre fixé sur la façade du manège où est gravée la dédicace. L'enduit du mur est rehaussé d'une couche de peinture blanche avec un encadrement en peinture rouge formant un arc plein-cintre. Un carré de terre est délimité au sol par quatre chaînes métalliques. Une table en béton destinée à recevoir les gerbes commémoratives est installée devant.



Illustration 41 :
Rive droite, bâtiment 31, monument commémoratif à
Louis Prouadère. Photo. J. Defillon, 2012.

Le bâtiment 30 : ancienne infirmerie des chevaux

Ce bâtiment correspond à l'ancienne infirmerie des chevaux. Il est construit en moellons calcaires recouverts d'un enduit reposant sur une assise en pierre de taille à deux rangs et en pierre de taille calcaire pour les encadrements de baies, les chaînes d'angles, ainsi que la corniche et les éléments tels que les balconnets. Bâtiment de type R+1 avec combles, il accueillait auparavant les animaux au rez-de-chaussée, et des logements (pour le vétérinaire notamment) à l'étage.



Illustration 42 :
Rive droite, bâtiment 30, ancienne infirmerie pour chevaux : façade postérieure. Photo. J. Defillon, 2012.

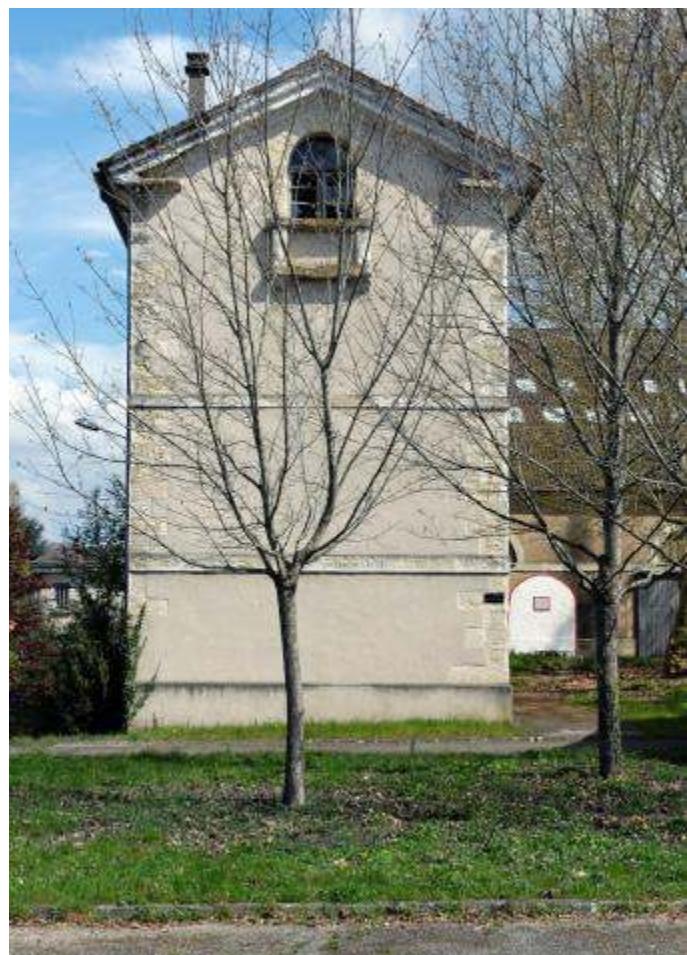


Illustration 43 :
Rive droite, bâtiment 30, ancienne infirmerie pour chevaux : façade latérale ouest. Photo. J. Defillon, 2012.

La façade antérieure au sud se découpe en cinq travées : trois portes cintrées avec imposte vitrée (la dernière a été murée au XX^e siècle), et deux ouvertures en demi-lune entre les portes. Ces dernières ont été agrandies plus tardivement. Le premier étage est percé de cinq fenêtres prenant appui sur un bandeau saillant et alignées avec les ouvertures du niveau précédent. Elles possèdent un chambranle simple à une fasce. Une corniche en pierre vient clore la façade et introduire la toiture. La façade postérieure nord possède quatre ouvertures en demi-lune au rez-de-chaussée, deux pour chaque salle qui permettaient l'éclairage et l'aération des écuries-infirmeries. Celles à droite ont été agrandies au XX^e siècle. Deux baies de tailles différentes avec encadrement similaire à celui des fenêtres de la façade sud éclairent le premier étage. La façade latérale est est percée de deux ouvertures, une petite baie au niveau du bandeau de séparation entre le rez-de-chaussée et le premier étage, ainsi que d'une seconde permettant l'éclairage des combles. Cette dernière possède la particularité d'être accompagnée d'un balconnet en pierre de taille reposant sur des consoles, mais qui ne marque par le niveau du sol, celui-ci se situant au niveau de l'appui de la baie. Une seule fenêtre identique est présente sur la façade latérale ouest. La façade nord de ce bâtiment formait un pan du mur d'enceinte de la rive droite du Gers.

La distribution interne présente un plan relativement simple : les travées du rez-de-chaussée donnent accès aux deux salles du rez-de-chaussée, tandis que celle au centre mène à la cage d'escalier. Il s'agit d'un escalier droit à retour suspendu avec trois volées et deux repos par révolution. Chaque niveau se présente selon la même distribution, certaines pièces ayant été compartimentées au XX^e siècle.

Les bâtiments 38, 39, 40 et 41

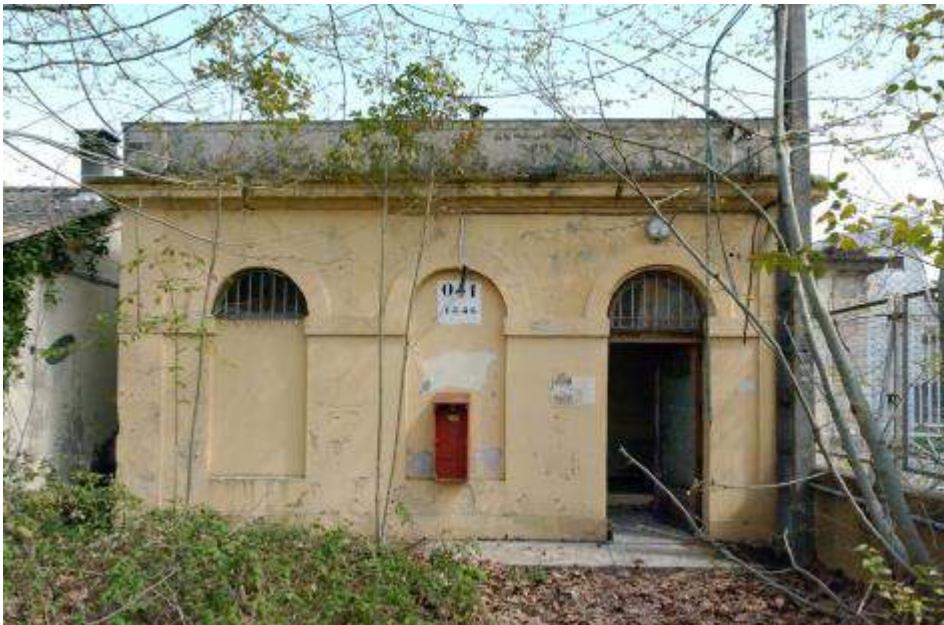


Illustration 44 :
Rive droite, bâtiment 41 pavillon d'entrée : façade ouest. Photo. J. Defillon, 2012.



Illustration 45 :
Rive droite, bâtiments 40, 39 et 38 : façades ouest. Photo. J. Defillon, 2012.

L'entrée principale du site donne sur la route d'Agen, dans l'axe principal du site qui va de l'avant-corps central de la rive gauche à la place d'armes de la rive droite en passant par le pont en pierre.

Un pavillon de plain-pied (bâtiment 41) faisait office de poste de garde avec un second en face de celui-ci qui a été démoli. Initialement projeté avec des dimensions plus importantes⁷³ et un toit en pavillon, le poste de garde se voit réduit au fur et à mesure de l'avancée des projets⁷⁴. Il est construit dans un style néoclassique, probablement afin de s'harmoniser avec les bâtiments de la rive gauche. L'étroitesse des trumeaux entre les baies fait que les murs se composent essentiellement de blocs de pierre de taille calcaire. Les trois ouvertures plein-cintre de la façade ouest ont leur arc souligné par un chambranle simple saillant reposant sur un bandeau continu. Une corniche à larmier et cimaise cache la sablière. Enfin, un bandeau d'attique cache également la toiture à quatre pans en tuiles canal. Les bâtiments 39 et 41 sont achevés en 1850.

Les bâtiments 38 et 40 sont des constructions légères avec une structure métallique avec toiture en tôles ondulées, construits au XX^e siècle.

Le bâtiment 35 : ancienne infirmerie



Illustration 46 :
Rive droite, bâtiment 35
: façade antérieure.
Photo. J. Defillon, 2012.

⁷³ Projet pour 1844, Bâtiment militaires, Établissement d'un quartier de cavalerie pour un régiment complet, feuille n°6, plans et élévations, 11 mars 1844, SHD, 1 VH 141.

⁷⁴ Projet pour 1846, bâtiment Militaires, feuille n°2, plans et élévations, 9 février 1846, SHD, 1 VH 142. Il s'agit du dernier document d'archives où est projetée une élévation du poste de gardes. Mais si le dessin se rapproche du bâtiment construit pour ce qui est du style, on constate encore des différences : le projet a donc continué d'évoluer après 1846.



Illustration 47 :
Rive droite, bâtiment 35, partie arrière. Photo. J. Defillon, 2012.

Le bâtiment n'apparaît pas encore sur le plan de 1893, l'architecture de sa façade principale laisse supposer une datation du début du XX^e siècle, probablement en même temps que les écuries-docks.

Le corps principal est un bâtiment rectangulaire avec un étage, construit en moellons calcaires recouverts d'un enduit, avec une alternance de briques et de pierres pour les encadrements et les chaînes d'angles.

Le bâtiment 20 : les écuries-docks



Illustration 48 :
Rive droite, bâtiment 20, écuries docks, façades ouest et sud.
Photo. Cabinet ADH.

Ce nouveau type d'écurie, dit écuries-docks est recommandé par les avis du Comité des fortifications du 14 février 1873 et du 26 juin 1874. Il est devenu réglementaire à la suite de l'envoi en date du 14 juillet 1874 de ces deux avis dans toutes les places du territoire.⁷⁵ Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire composé de neuf travées de 10,50 m de large sur 35 m de longueur, construit en moellons calcaires et en brique pour les encadrements et les chaînes d'angles. Les ouvertures donnant accès aux écuries sont des baies rectangulaires surmontées d'une imposte vitrée avec arc segmentaire, le tout avec un chambranle en brique et claveaux d'angle en pierre formant un chaînage harpé. Une ouverture similaire se trouve au centre des façades nord et sud.

Les écuries sont séparées entre elles par des cloisons en brique avec une ouverture au centre permettant ainsi de passer d'une écurie à l'autre par l'intérieur du bâtiment. Suite à une modification ultérieure à la date de construction du bâtiment, les deux dernières travées au nord sont séparées non par un mur, mais par une rangée de six poteaux en brique. À l'intérieur, le sol est une chape de béton rainuré en losanges.

La charpente est composée de fermes métalliques triangulées portées par des pannes en bois. Un lanterneau surmonte la toiture de chaque écurie, davantage pour la ventilation que pour l'éclairage.

Les écuries ont été transformées dans le cadre de la reconversion pour accueillir le Centre d'Innovation de Recherche Circassienne.⁷⁶

Le bâtiment 29 : l'infirmerie



Illustration 49 :
Rive droite,
bâtiment 29,
infirmerie, Photo.
aérienne (détail),
Service
Communication,
Ville d'Auch, 2002.

⁷⁵ Edmond Lavalard, *Le cheval dans ses rapports avec l'économie rurale et les industries de transport*, Tome I, Paris, Firmin-Didot, 1888, p.313.

⁷⁶ L'aménagement contemporain de CIRCa et Ciné 32 fait l'objet d'un dossier propre.

De plan rectangulaire avec un étage et un niveau de comble, le bâtiment était construit en moellons calcaires recouverts d'un enduit, les encadrements et les chaînes d'angles étaient en brique et en pierres, la charpente et les planchers en bois et la toiture à deux pans en tuiles mécaniques.

Les façades antérieures et postérieures étaient divisées en neuf travées toutes identiques, excepté celle au centre où se situe au rez-de-chaussée la porte d'entrée : les baies possédaient le même encadrement en brique avec claveaux d'angle et clé passante en pierre qui reposait sur un appui lui aussi en pierre. Les deux premières et les deux dernières travées étaient isolées du reste de la façade par des jambes harpées en brique, un chaînage harpé également en brique encadrerait l'ensemble de la composition.

Les façades latérales possédaient deux baies jumelées au rez-de-chaussée ainsi qu'à l'étage, un oculus avec encadrement en brique et pierres pour l'éclairage des combles terminait la composition. L'intérieur du bâtiment présentait une disposition classique et fonctionnelle avec un couloir au centre allant de la façade nord à la façade sud. L'escalier à rampe sur rampe menait au palier du premier étage où l'on retrouvait la même distribution

Dans le cadre de la réhabilitation du site et de l'implantation de Ciné 32, ce bâtiment a été le premier démolie en 2009.

Le bâtiment 54 : la chaufferie



Illustration 50 :
Rive droite, bâtiment 54,
chaufferie : façades ouest
et sud. Photo. J. Defillon,
2012.

La chaufferie est un bâtiment de plain-pied de plan carré avec une cheminée circulaire qui alimentait l'ensemble des constructions de la rive droite à l'exception de l'infirmerie. Il est construit en béton au XX^e siècle ; la façade nord possède une ouverture rectangulaire avec porte métallique tandis que la façade sud est percée de deux fenêtres rectangulaires modernes ainsi que d'une autre porte métallique. La charpente est en bois et couverte par des tuiles mécaniques. Un petit appentis à un pan est accolé au sud pour abriter les armoires techniques, fermé par des grilles métalliques.

Le bâtiment 44 : l'hôtel des sous-officiers



Illustration 51 :
Rive droite, bâtiment 44, façade antérieure. Photo. J. Defillon, 2012.

Cet édifice a été construit dans les années 1970, il s'agit d'un immeuble de plan rectangulaire sur trois niveaux avec un étage de combles (le rez-de-chaussée repose sur un soubassement) construit en béton banché et blocs agglomérés de béton avec planchers en dalles béton. La charpente est composée de fermes métalliques.

Le bâtiment 18 : l'école de cuisine



Illustration 52 :
Rive droite, bâtiment 18, vue générale. Photo. Service Communication Ville d'Auch, 2009.

Construit dans la seconde moitié du XX^e siècle, ce bâtiment, en béton armé et parpaings de béton, de plain-pied et surélevé de 70 cm possédait un plan complexe de forme polygonale. Couvert par une toiture à deux pans en tuiles canal, il était doté de plusieurs accès par l'extérieur, tous introduits par un perron de trois ou quatre marches. La salle principale d'environ 500 m² servait aux cours de cuisine, elle était entourée de diverses petites salles servant de rangement ou de locaux administratifs.

Le bâtiment a été démolî en 2009-2010 pour laisser place au nouveau Dôme de Gascogne.

Le bâtiment 19 : logements



Illustration 53 :
Rive droite, bâtiment 19 : façades sud et est. Photo. J. Defillon, 2012.

Cet ensemble de logements a été construit sur la rive droite du Gers à proximité des écuries-docks dans la seconde moitié du XX^e siècle. Il se composait de trois blocs rectangulaires en béton formant un plan en U irrégulier (l'aile est a été démolie en 2009). Chaque parallélépipède est couvert par un toit à deux pans en tuiles mécaniques. L'ensemble se développe sur trois niveaux à l'exception du bloc le plus au sud qui ne possède qu'un étage. Des accès (portes rectangulaires à un seul vantail en bois) au niveau des façades sud et ouest permettent d'entrer dans le bâtiment. La distribution interne est assez simple : un couloir central continu au centre de chaque bloc dessert les pièces de dimensions variées. Deux escaliers droits en béton permettent de relier les niveaux entre eux.

CONCLUSION

Fruit de la convergence d'intérêts d'une municipalité en quête d'une garnison dans ses murs et d'un ministère de la Guerre soucieux de pouvoir disposer d'un quartier de cavalerie lui permettant d'envoyer ses soldats au repos tout en respectant la longue succession de circulaires pour l'architecture militaire, le Quartier Espagne a parfois risqué l'inachèvement ou l'abandon précoce. L'ensemble est nommé dans un premier temps Quartier Henry en l'honneur du duc de Bordeaux né en 1820, mais les archives consultées n'ont pas révélé la date à laquelle il prit le nom de Quartier Espagne. Une dernière hypothèse peut être émise en suggérant que ce nouveau nom pourrait dater de 1889, année où fut installée la statue du Général Espagne à Auch⁷⁷.

Si les différents édifices des deux rives se révèlent traditionnels en matière d'architecture militaire pour les époques concernées, il est permis de penser que ce projet a revêtu une importance certaine pour les agents du service du Génie qui y ont travaillé comme en atteste la qualité des différents projets non réalisés, essentiellement faute de moyens. Pour autant, les bâtiments construits n'ont pas à rougir des projets qui les ont inspirés, ils sont un bel exemple de l'architecture militaire au XIX^e siècle. La qualité des constructions, tant du point technique qu'artistique a d'ailleurs été soulignée à plusieurs reprises. Ainsi le préfet du Gers n'a pas hésité à présenter le futur quartier au moment de sa construction comme « l'un des plus beaux bâtiments des départements du Midi du point de vue constructions militaires »⁷⁸ et considère que cet embellissement ne sera que profitable pour la cité auscitaine. De même, alors que la rive droite est encore en chantier, le capitaine du Génie rapporte que ce quartier est « un des plus beaux et des mieux disposés, au dire des officiers de cavalerie. »⁷⁹ L'émoi et les réactions suscités par l'annonce d'un éventuel départ des soldats en garnison au début du XX^e siècle témoignent également de l'attachement des Auscitains au quartier de cavalerie et à ses locataires.

Enfin, un élément est à souligner, car peu courant : c'est la présence côte à côte de deux types d'implantation des bâtiments, véritables parangons des plans de quartiers de cavalerie au XIX^e siècle. Aussi convient-il d'apporter une attention toute particulière à cet

⁷⁷ La statue, œuvre d'Eugène-André Oudiné, a été réalisé en 1848, mais installée seulement en 1889 à Auch devant l'actuelle Maison de Gascogne. Dans les années 1970, les autorités municipales décident de la déplacer au niveau de la nouvelle place Trompette.

⁷⁸ Lettre du préfet du Gers au maire d'Auch en date du 6 décembre 1832, Archives communales d'Auch, 2 H 4.

⁷⁹ Capitaine du Génie en chef Peyrie, service du Génie, direction de Bayonne, *Mémoire sur les projets pour 1853-1854*, SHD, 1 VH 142.

ensemble remarquable, dont la lecture du plan d'origine est encore aisée malgré les différents modifications ou rajouts du XX^e siècle. Auparavant enfermé dans ses murs, le Quartier Espagne a vu la ville se développer sur son pourtour de façon totalement autonome. Il lui est désormais permis de s'ouvrir et de participer pleinement, avec tout le soin et le respect que méritent ces bâtiments, à l'évolution urbaine de la ville d'Auch.

Février 2013

Julien Defillon

Chargé de mission Inventaire, Pays d'art et d'histoire du Grand Auch

© Grand Auch Agglomération, © Région Midi-Pyrénées - Inventaire général

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

A. SOURCES

Sources manuscrites

- Archives du Service Historique de la Défense

Série V, Sous-série 1 V : archives du dépôt des fortifications

1 VH 140 : Place d'Auch : bâtiments militaires (entretien, projets, construction) : plans, mémoires de travaux, correspondance, etc. 1817-1840
1 VH 141 : Place d'Auch : bâtiments militaires (entretien, projets, construction) : plans, mémoires de travaux, correspondance, etc. 1841 - 1845

1 VH 142 : Place d'Auch : bâtiments militaires (entretien, projets, construction) : plans, mémoires de travaux, correspondance, etc. 1846 - 1854

1 VH 143 : Place d'Auch : bâtiments militaires (entretien, projets, construction) : plans, mémoires de travaux, correspondance, etc. 1855 - 1871

1 VH 2041 : Généralités militaires

1 VH 2082 : Généralités militaires

1 VJ 3 : Généralités militaires

- Archives départementales du Gers

Série R : Affaires militaires. Sous série 2 R : organisation de l'armée : bâtiments et terrains militaires.

2 R 2 : Réparations à effectuer aux bâtiments militaires de la ville d'Auch : états, devis, Correspondance 1811-1865

2 R 3 : Constructions (anciennement petit quartier) : notes, délibérations, emprunt, correspondances, procès-verbaux d'adjudications des travaux, expropriations, plans, 1818- 1833

2 R 4 : Extension : acquisitions de terrains, expropriations, cautionnements des entrepreneurs adjudicataires, plans, correspondances, 1831-1850

Série 1 E dépôt : Archives communales de la ville d'Auch. Sous-série H : Affaire militaire.

2 H 3 : plans, ordonnances, correspondance, adjudications de marchés, délibérations du Conseil municipal, etc. 1818 - 1830

2 H 4 : ordonnances, correspondances, délibérations du Conseil municipal, estimations, etc. 1831- 1845

2 H 5 : ordonnances, correspondances, délibérations du Conseil municipal, estimations, coupures de presse, etc. 1846-1905

2 H 6 : plans, conventions 1850-1900

Sources imprimées

- Articles de presse

L'Eclaireur : édition du 26 juillet 1903

L'Auscitain : édition du 11 octobre 1903

La Dépêche : éditions du 2 août 1903, 2 septembre 1903, 20 septembre 1903, 11 octobre 1903, 14 octobre 1903, 15 octobre 1903

Direction régionale du Génie de Bordeaux et Montauban, *Petit atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, M. Carron (dessinateur), 24 janvier 2006 (mise à jour)

B. BIBLIOGRAPHIE

ADDENDA collège d'experts, *Étude de faisabilité ville d'Auch. Dossier d'étude du schéma directeur d'aménagement de la caserne Espagne*, document dactylographié, Mirande, 2011, 148 p.

AUVERGNE Denise (dir.), *Le vieil Auch revisité, Bulletin spécial 25^e anniversaire*, Auch, Association des amis du Vieil Auch, de son musée et de ses quatre cantons, 1998, p. 62-64

BORDES Maurice (dir.), *Histoire d'Auch et du pays d'Auch*, Roanne, Horvath, 1980, 260 p.

BREGAIL Gilbert, *La garnison d'Auch au XVIII^e siècle et particulièrement sous la révolution*, Auch, Cocharaux, 1911, 51 p.

DALLEMAGNE François, *Les casernes françaises*, Paris, Picard, 1990, 256 p.

DEBOFLE Pierre, *Jean-Louis Brigitte Espagne, bicentenaire de sa mort à Essling*, catalogue de l'exposition aux Archives départementales du Gers, Auch, Archives départementales du Gers 2009, 39 p.

LAFFORGUE Prosper, *Histoire de la ville d'Auch depuis les Romains jusqu'en 1789 : commune, institutions, comtes d'armagnac, chroniques mœurs, usages, archéologie, statistique, édifices, biographie, etc.*, Tome deuxième, Auch, L.-A. Brun, 1851, 430 p.

Ministère de la Guerre, *Règlement sur le service du casernement des troupes, du 17 août 1824*, Metz, Verronais, 1826, 112 p.

PERRON Michel, Agence Dessein de Ville, *Etude de reconversion Caserne Espagne Auch. Diagnostic architectural*, document dactylographié, Toulouse, 2004, 50 p.

PLANS ET PHOTOGRAPHIES

A. Plans

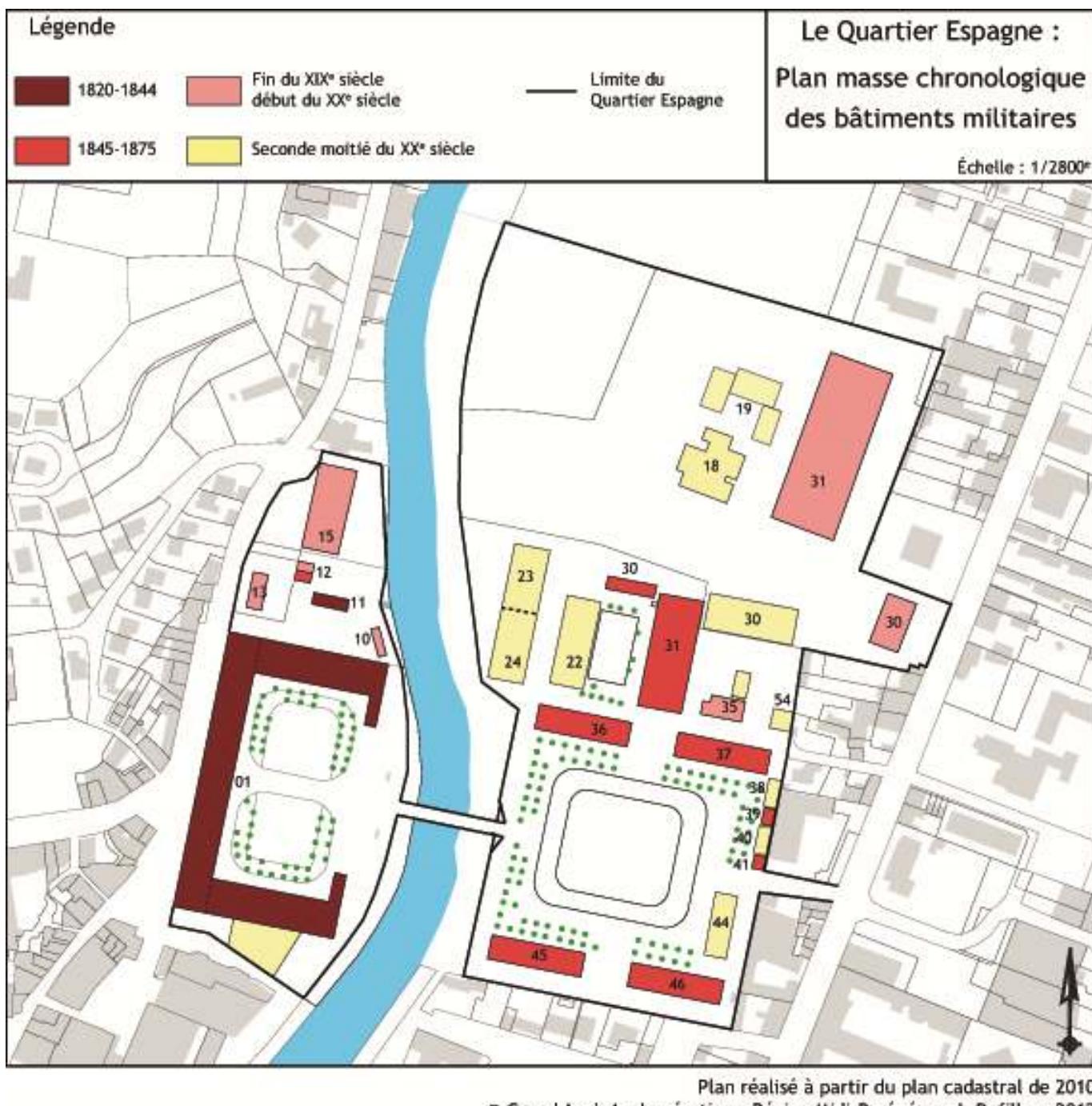


Figure 1

Légende

- Bâtiments du Quartier Espagne non démolis
- Bâtiments du Quartier Espagne démolis

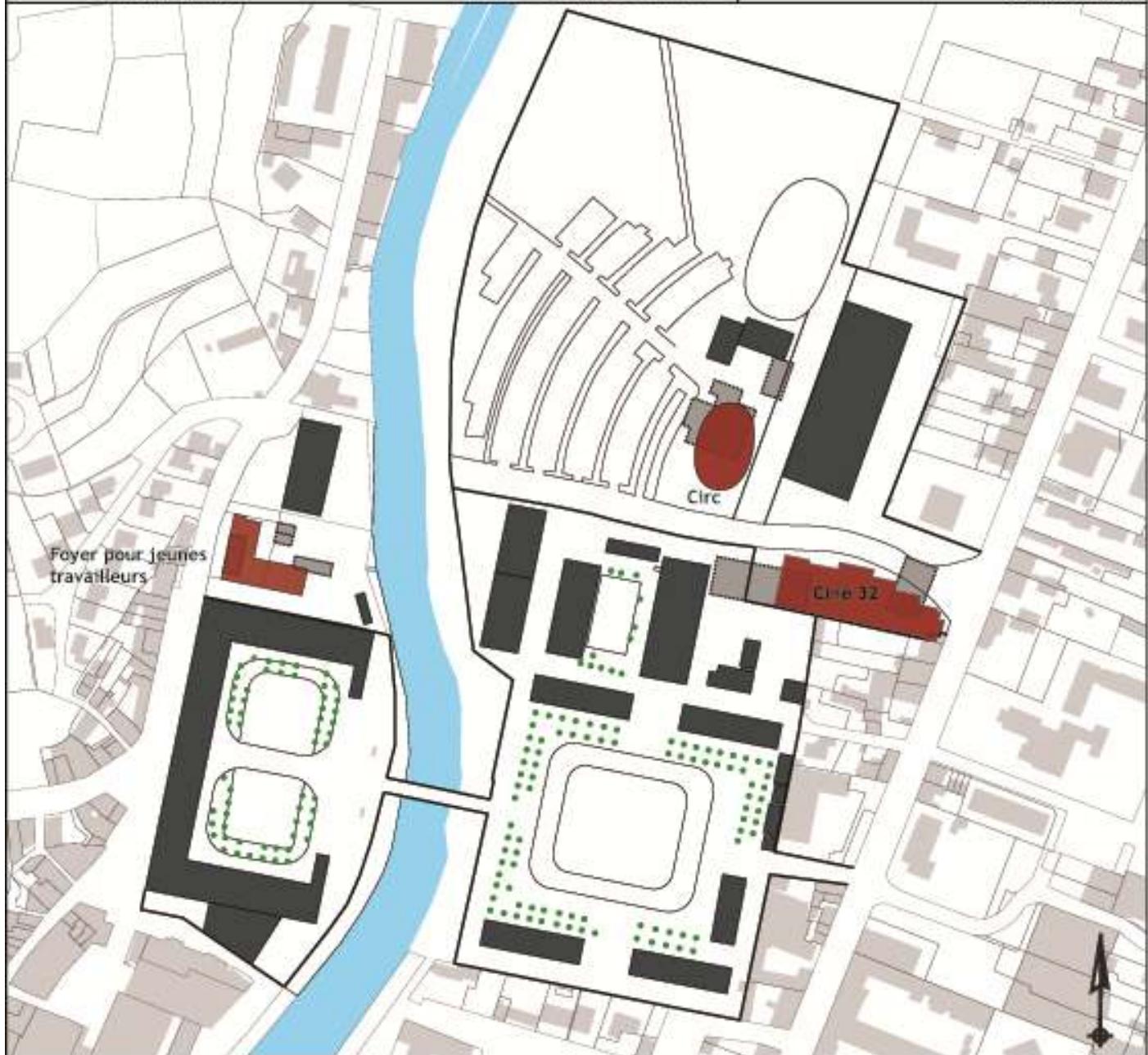
- Nouveaux édifices construits en 2010-2012

- Nouvelles limites de l'ancien quartier et du pôle culturel

Site Espagne :

aménagements du XXI^e siècle

Échelle : 1/2900^m



Plan réalisé à partir du plan cadastral de 2010

© Grand Auch Agglomération - Région Midi-Pyrénées : J. Defillon, 2012

Figure 2

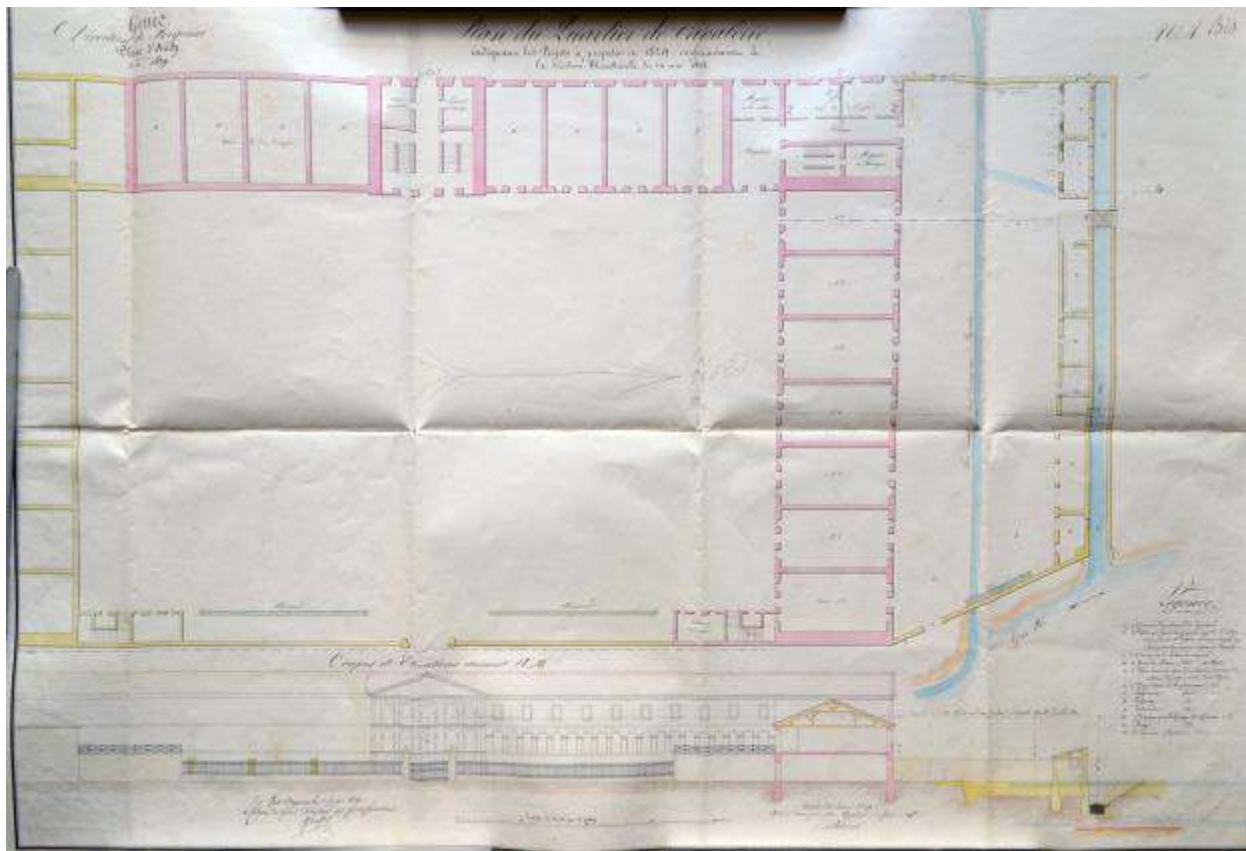


Figure 3 :
Plan du quartier de cavalerie, indiquant les Projets à proposer en 1829, conformément à la décision ministérielle du 24 mai 1828, Capitaine du Génie en chef, 24 janvier 1829. SHD 1 VH 140.



Figure 4 :
Plan de masse et coupes, Plan général du Quartier de Cavalerie dit Henry indiquant les projets à exécuter en 1830, 26 janvier 1830, SHD, 1 VH 140.

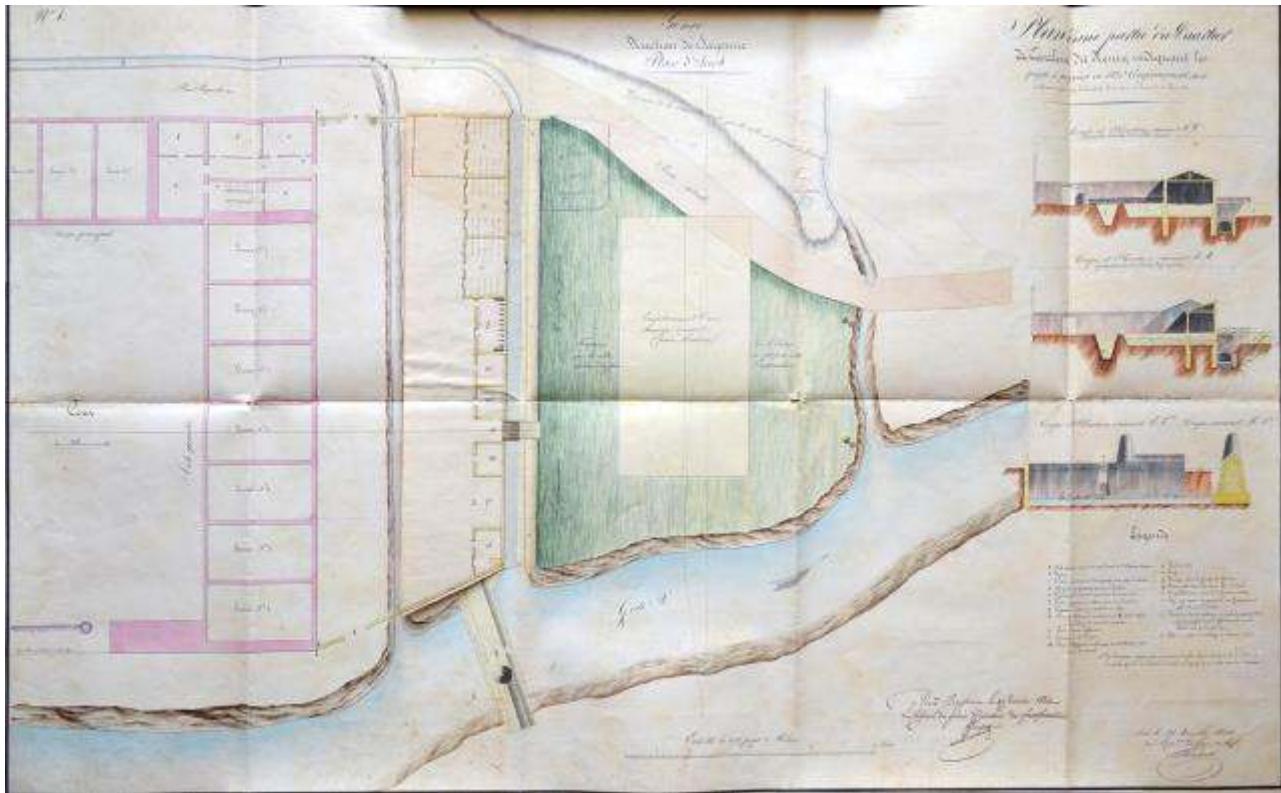


Figure 5 :
Plan et coupes, *Plan d'une partie du Quartier de Cavalerie dit Henry, indiquant les projets à proposer en 1830...*, Capitaine du Génie en chef, 21 novembre 1830. SHD, 1 VH 140.

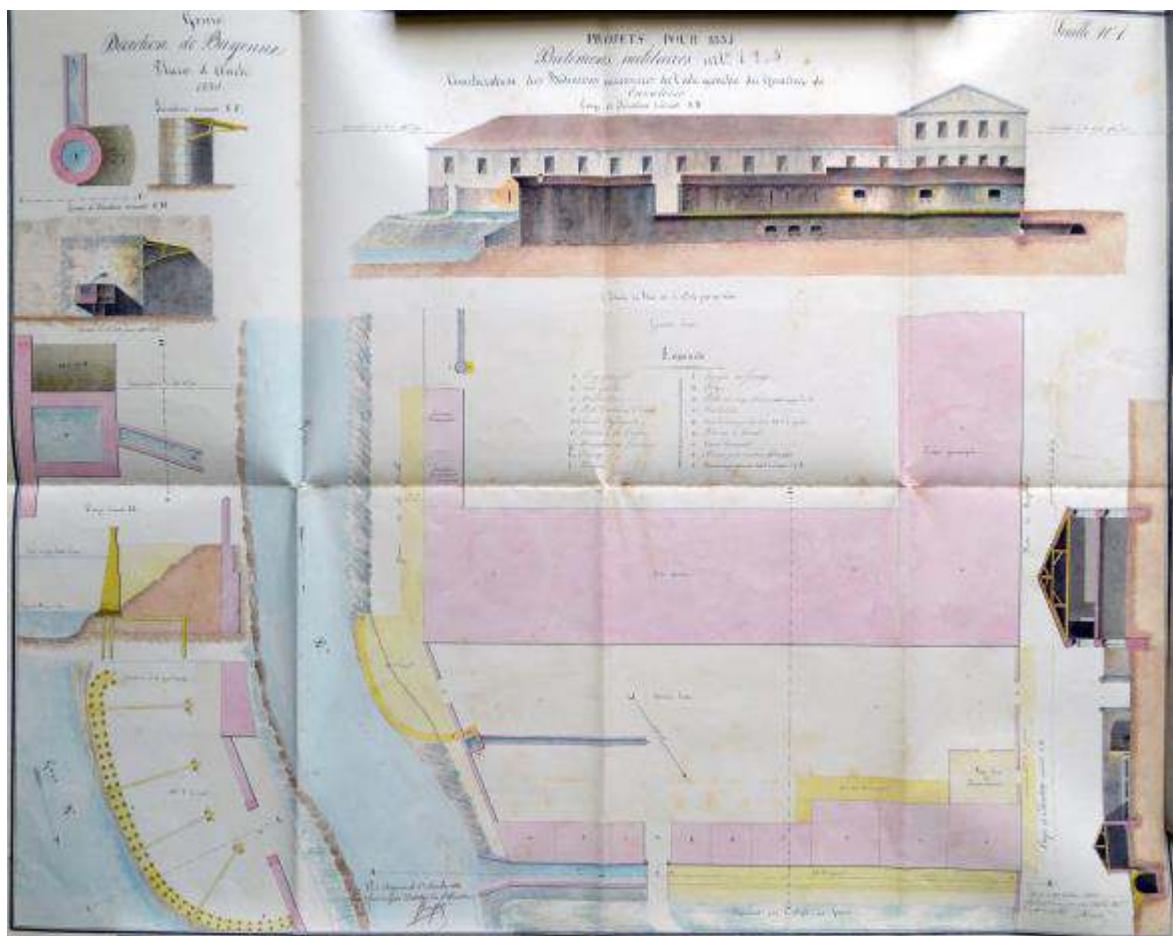


Figure 6 :
Plan masses, élévations, coupe, *Projet pour 1835, Amélioration des Bâtiments accessoires de l'aile gauche du Quartier de Cavalerie*, Chef de Bâtiment du Génie en chef, 31 octobre 1834. SHD, 1 VH 140.

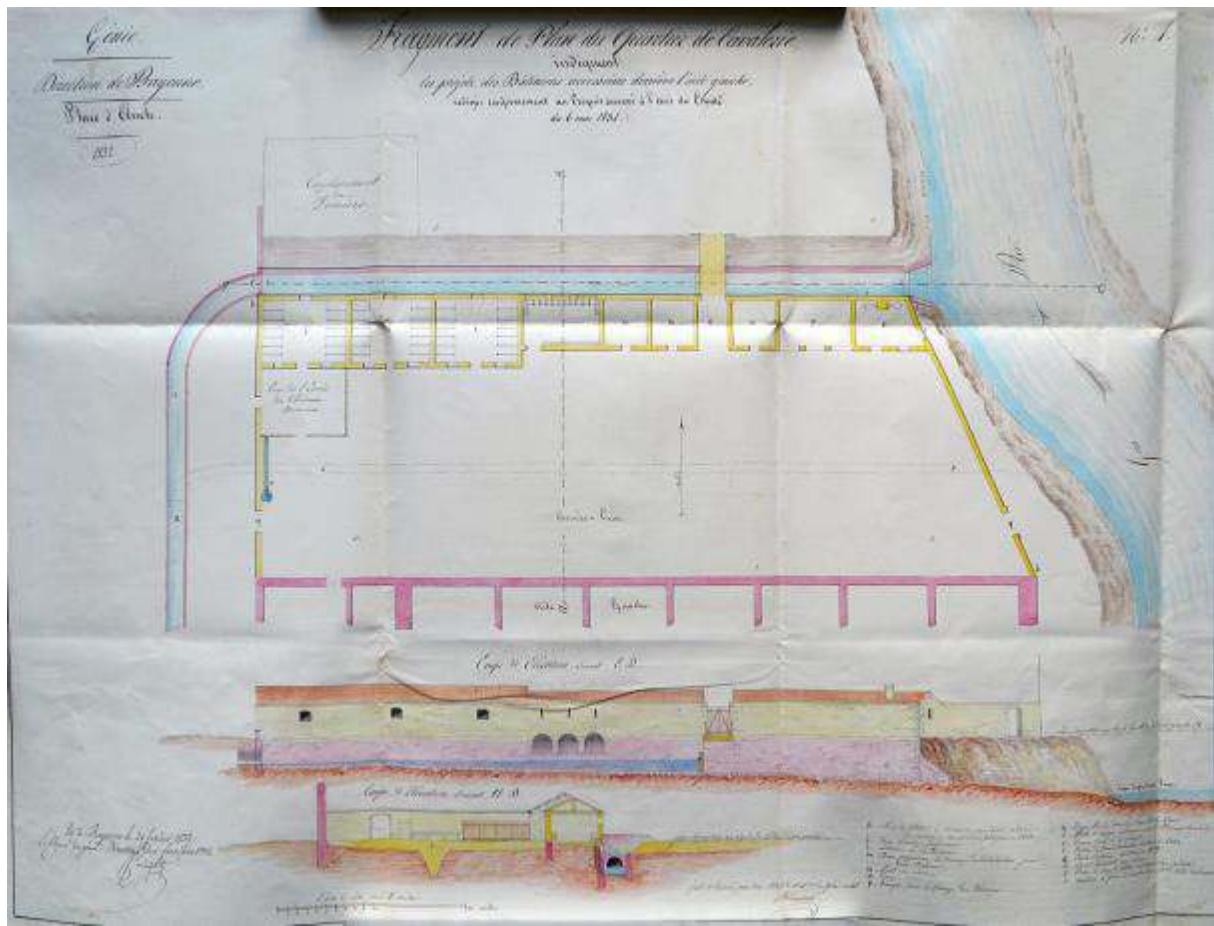


Figure 7 :

Plan, élévation et coupe, *Fragment du Plan du Quartier de Cavalerie indiquant les projets des Bâtiments accessoires derrière l'aile gauche...*, Capitaine du Génie en chef, février 1832. SHD, 1 VH 140.

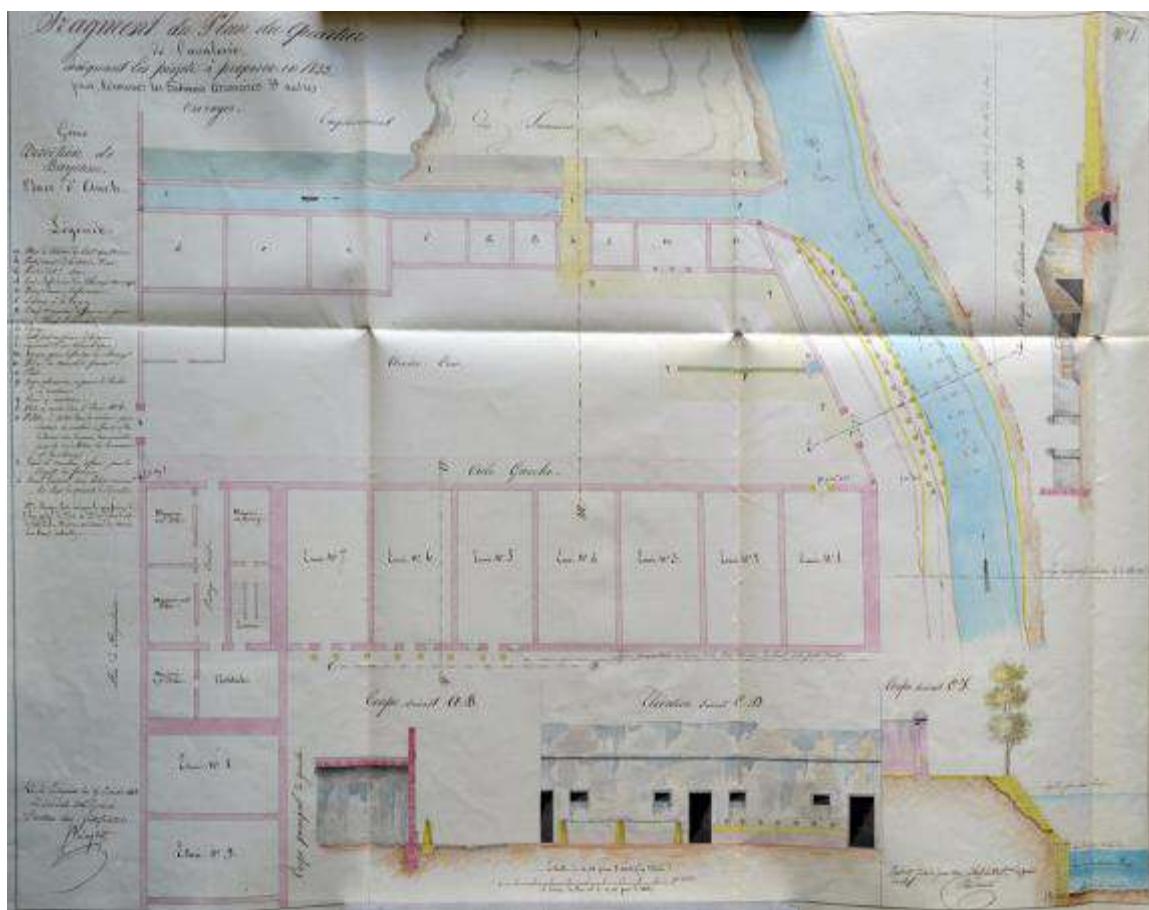


Figure 8 :

Plan, élévation et coupes, *Fragment du Plan du Quartier de Cavalerie indiquant les projets à proposer en 1833, pour terminer les Bâtiments accessoires...*, Chef de Bâtiment du Génie en chef, février 1833. SHD, 1 VH 140.

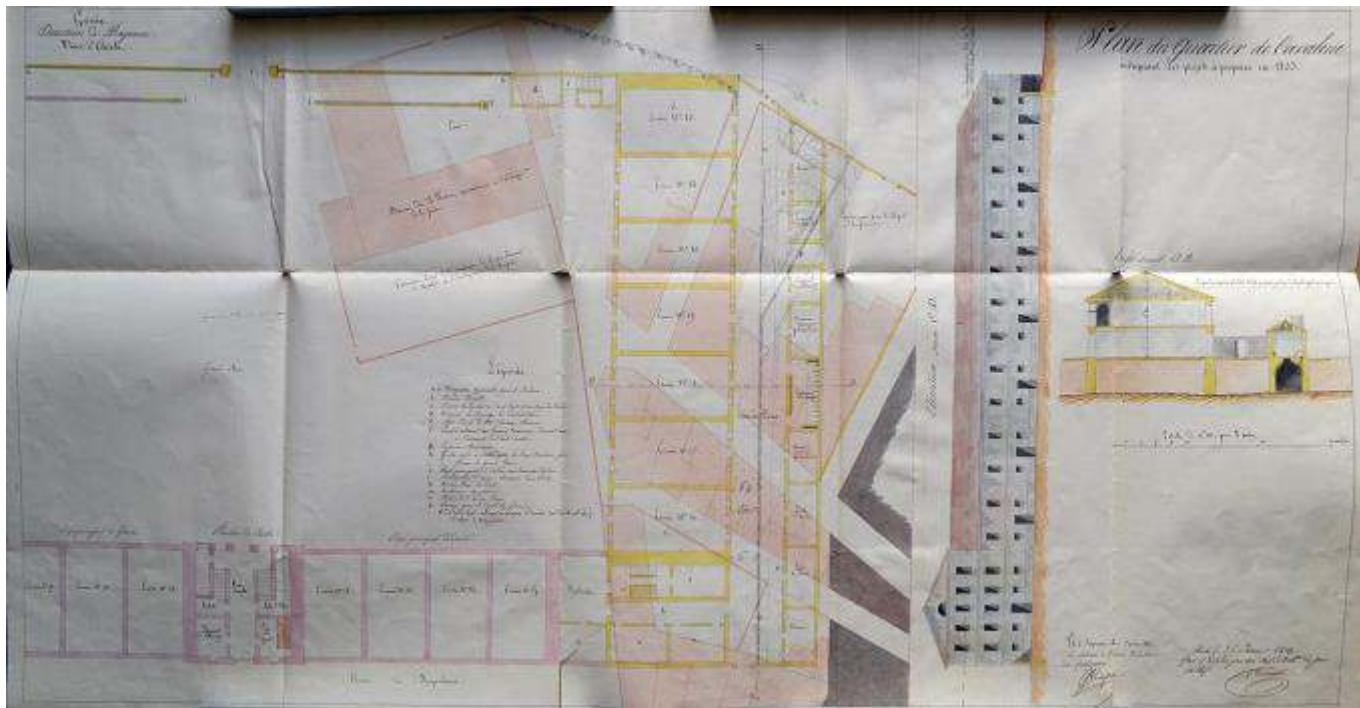


Figure 9 :
Plan du rez-de-chaussée, élévation, coupe, Plan du Quartier de Cavalerie, indiquant les projets à proposer en 1833, Chef de Bâtiment du Génie en chef, 26 janvier 1833. SHD, 1 VH 140.

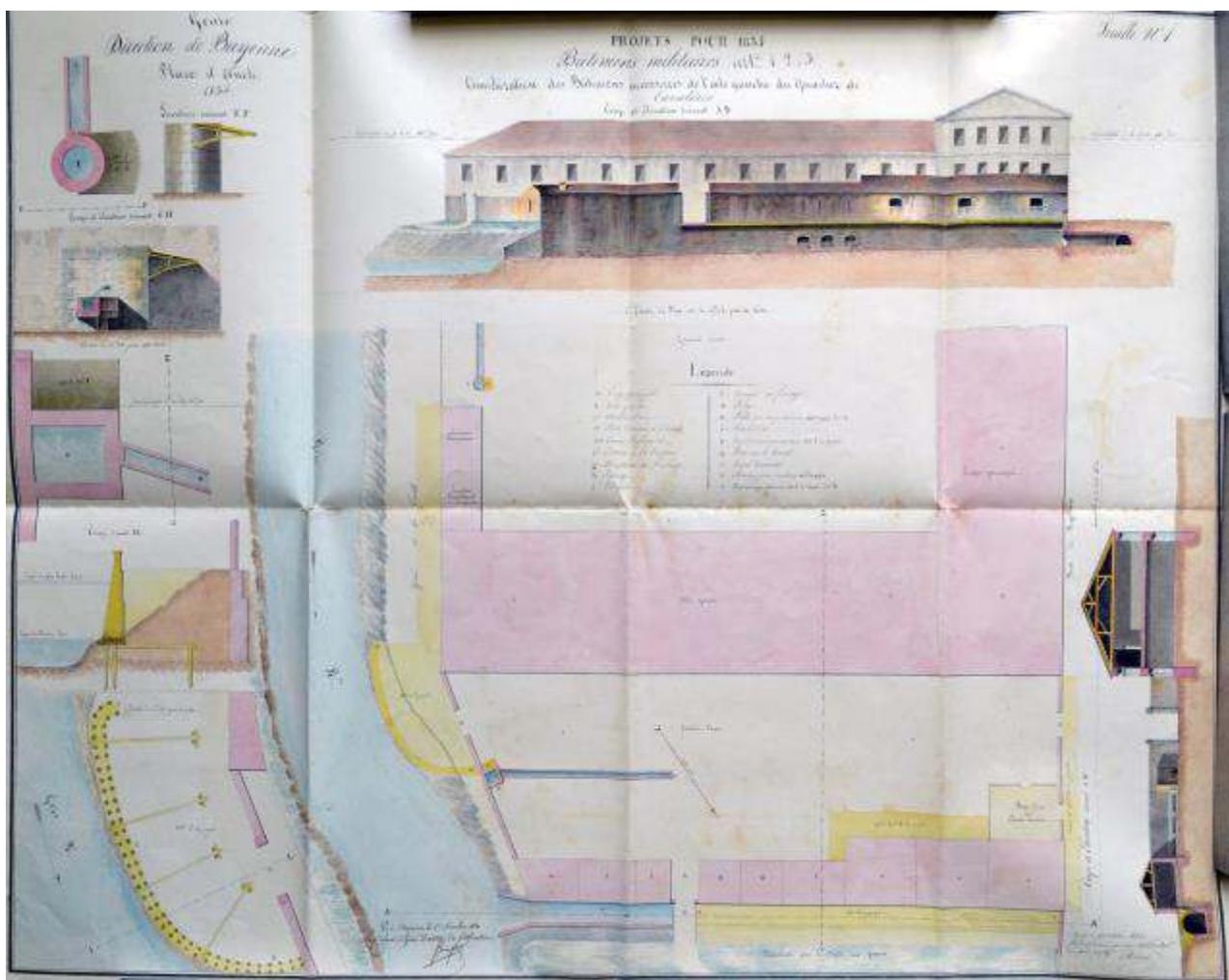


Figure 10 :
Plan masses, élévations, coupe, Projet pour 1835. Amélioration des Bâtiments accessoires de l'aile gauche du Quartier de Cavalerie, Chef de Bâtiment du Génie en chef, 31 octobre 1834. SHD, 1 VH 140.

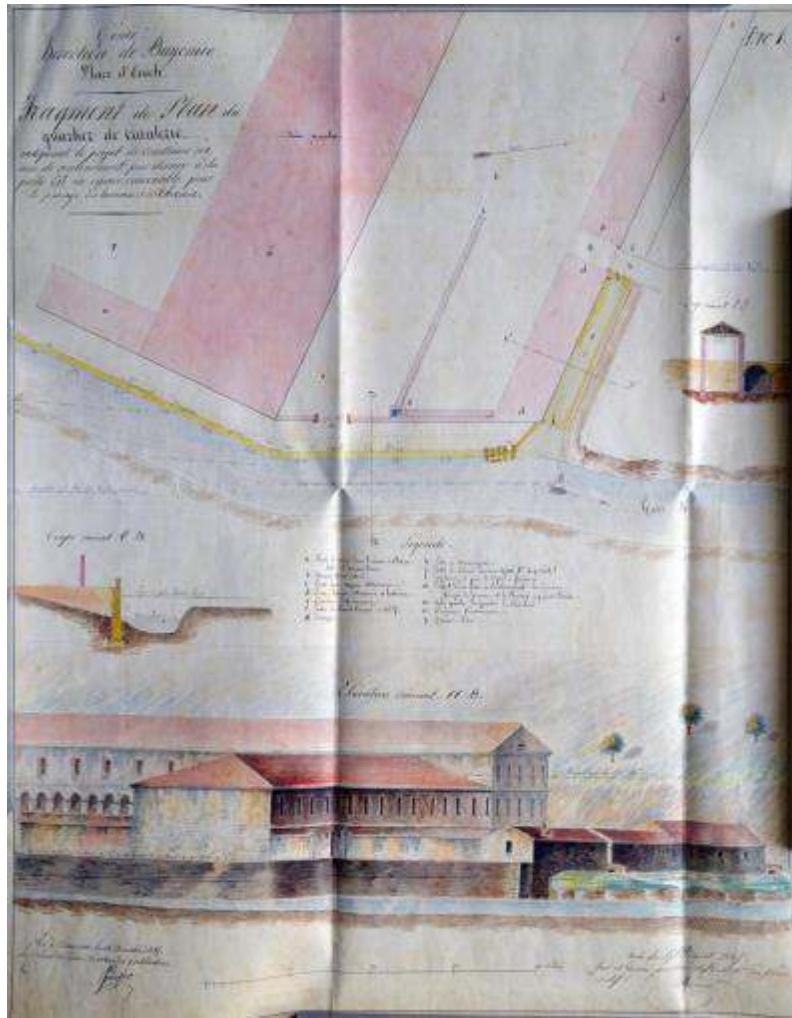


Figure 11 :
Plan masse, élévation perspective, coupes, *Fragment du plan du quartier de Cavalerie indiquant le projet de construire un mur de soutènement [...]*, Chef de Bâtiment du Génie en chef, 15 août 1835. SHD, 1 VH 140.

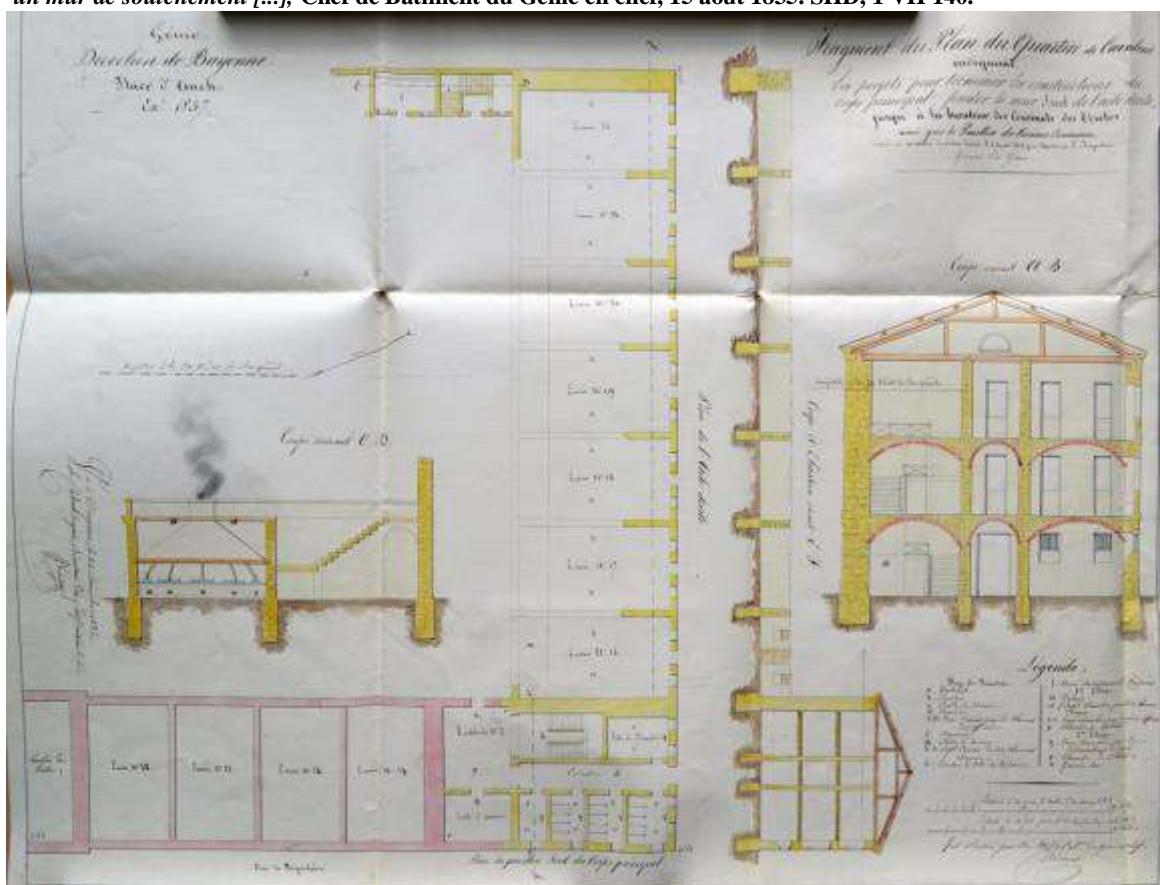


Figure 12 :
Plan et coupes, *Fragment du Plan du Quartier de Cavalerie indiquant les projets pour terminer les constructions du corps principal, fonder le mur Sud de l'aile droite[...]*, Chef de Bâtiment du Génie en chef, 1837. SHD, 1 VH 140.

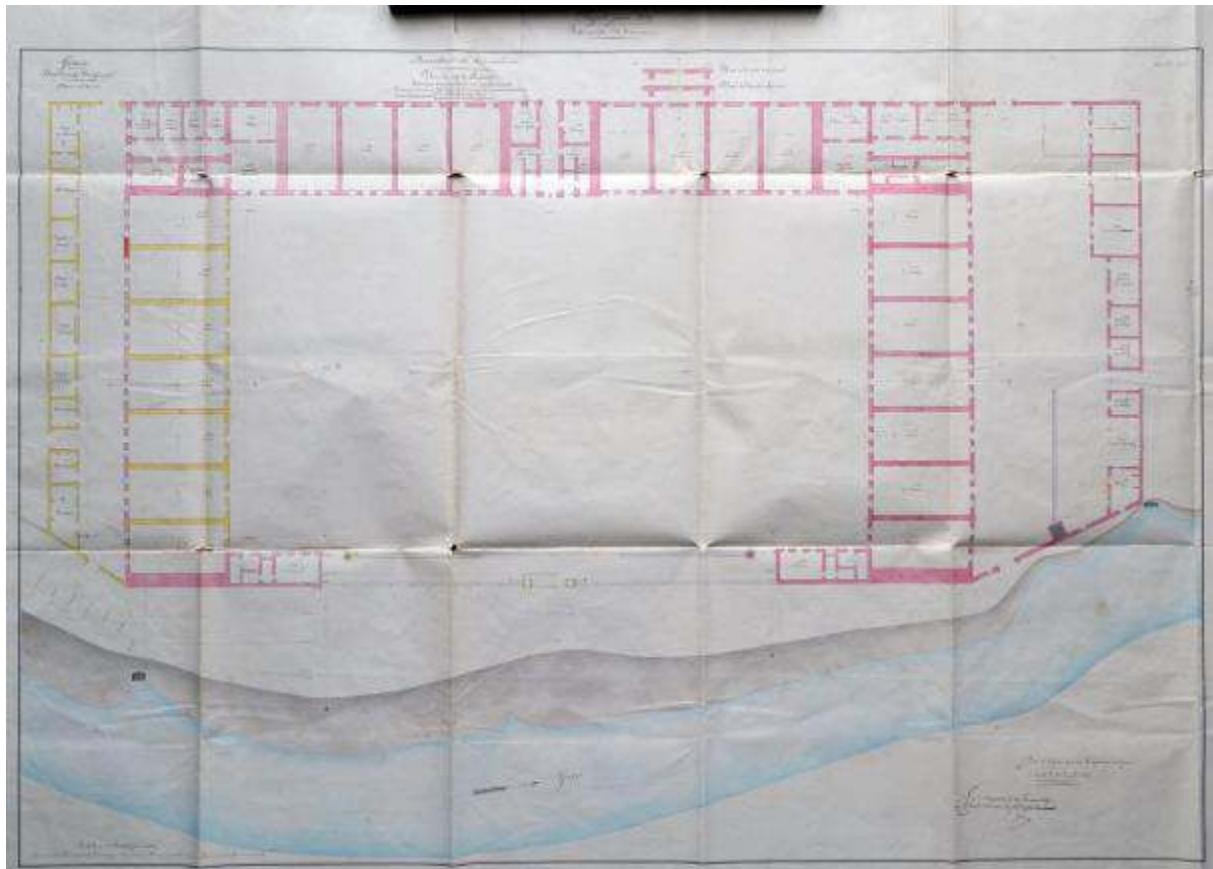


Figure 13 :
Plan du rez-de-chaussée, *Projets pour 1839*, Feuille n°1, Capitaine du Génie, 31 décembre 1838. SHD, 1 VH 140.

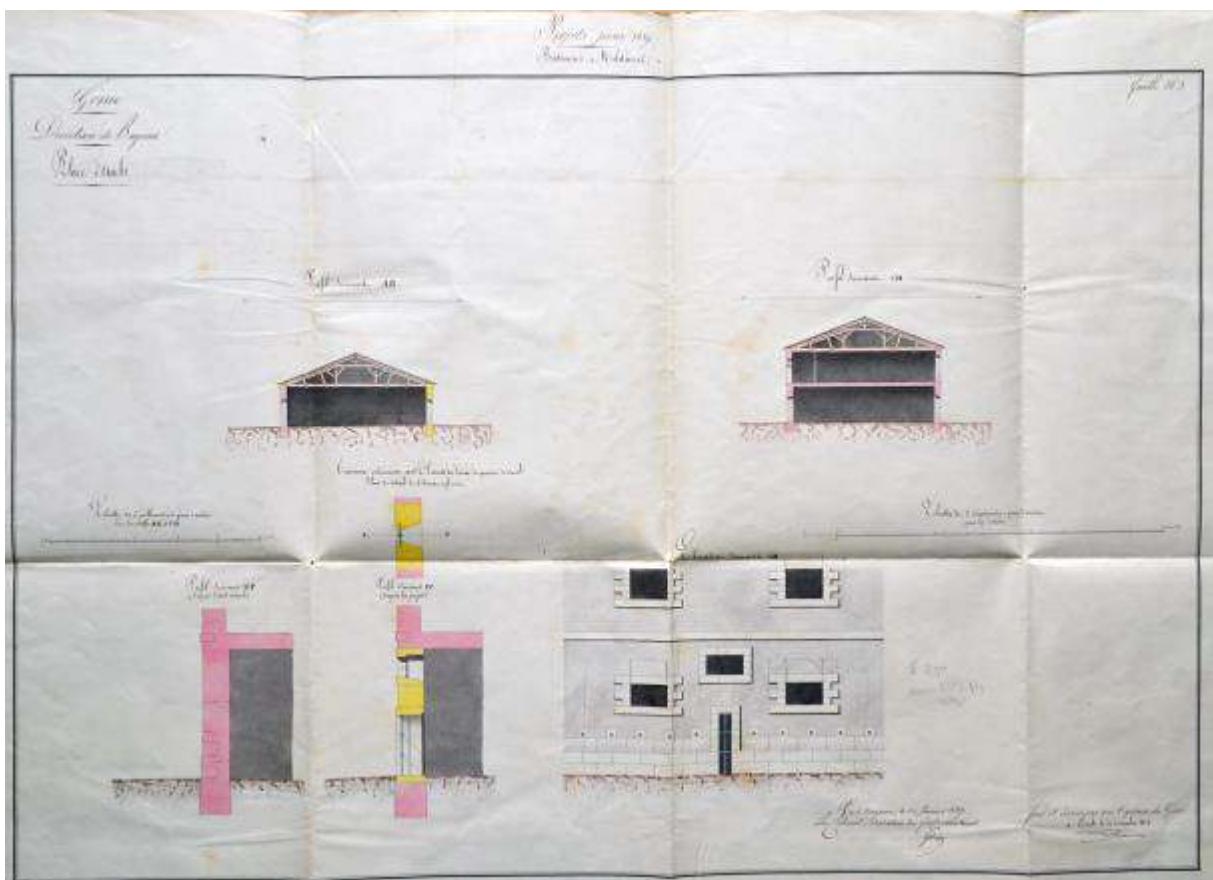


Figure 14 :
Coupes et élévation des ailes, *Projets pour 1839*, Feuille n°3, Capitaine du Génie, 31 décembre 1838. SHD, 1 VH 140.



Figure 15 :
Coupes et élévations des ailes, *Projets pour 1840*, Feuille n°1, Capitaine du Génie, 25 janvier 1840,
SHD, 1 VH 140.

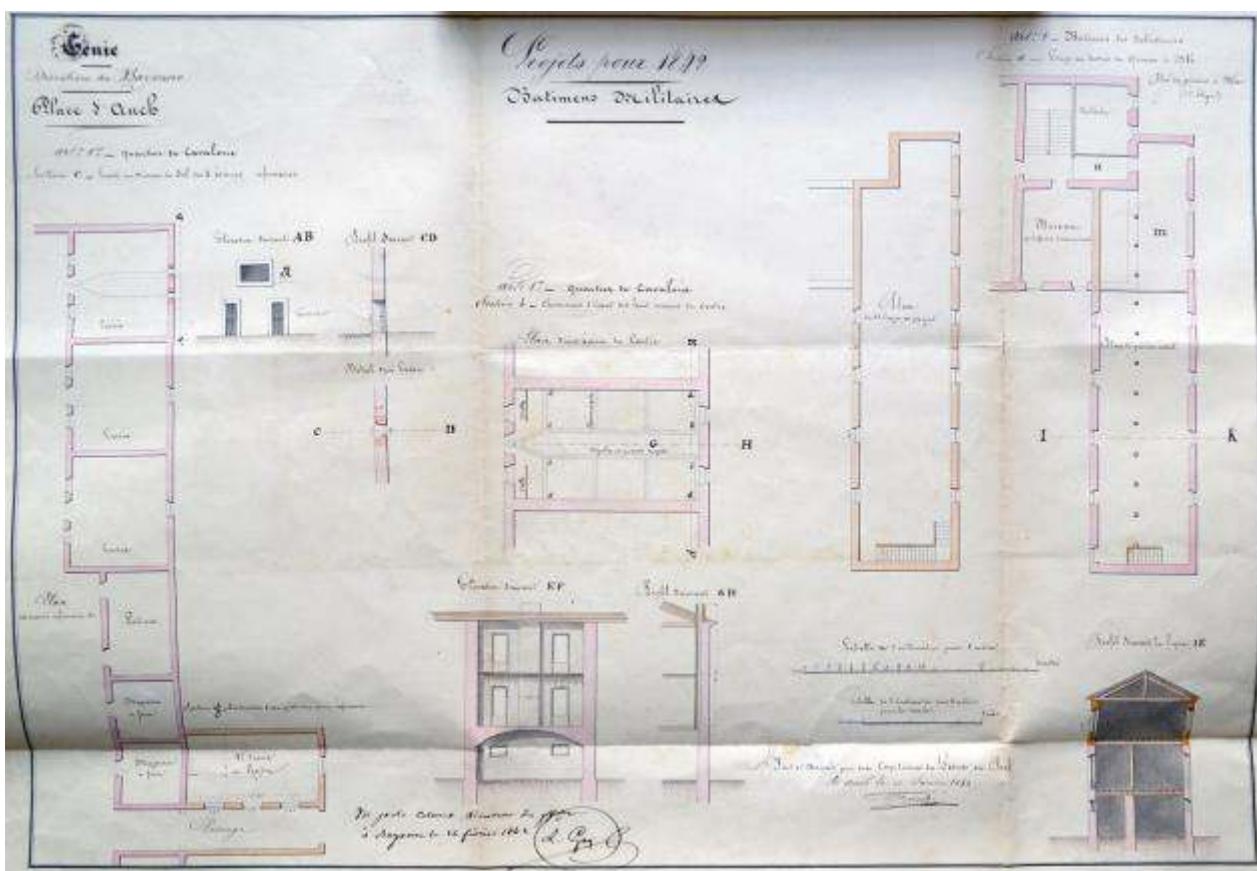


Figure 16 :
Plans et coupes, *Projets pour 1842*, Capitaine du Génie en chef, 31 janvier 1842, SHD, 1 VH 141.

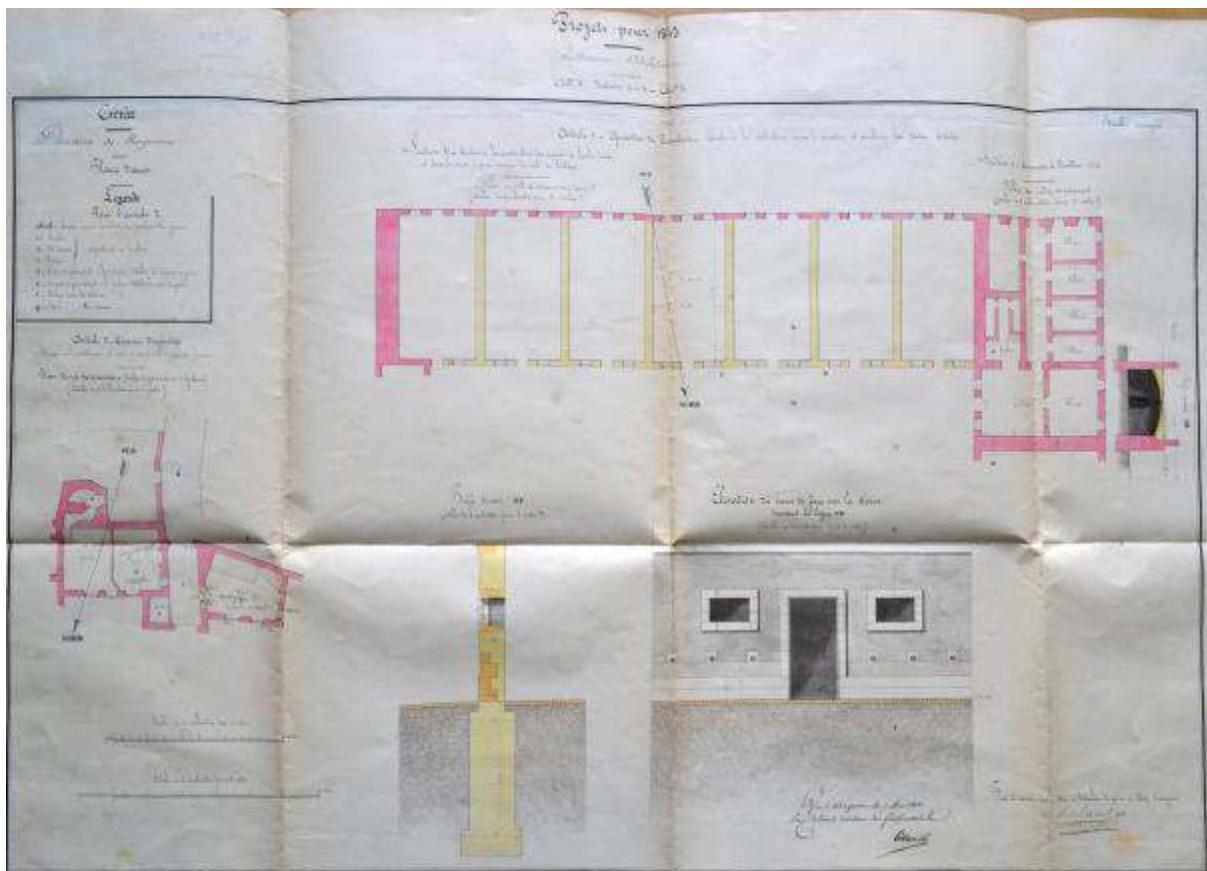


Figure 17 :
Plan, coupe et élévation de l'aile sud, *Projet pour 1843*, Grivet chef de Bataillon du Génie en chef, 25 avril 1843, SHD, 1 VH 141.

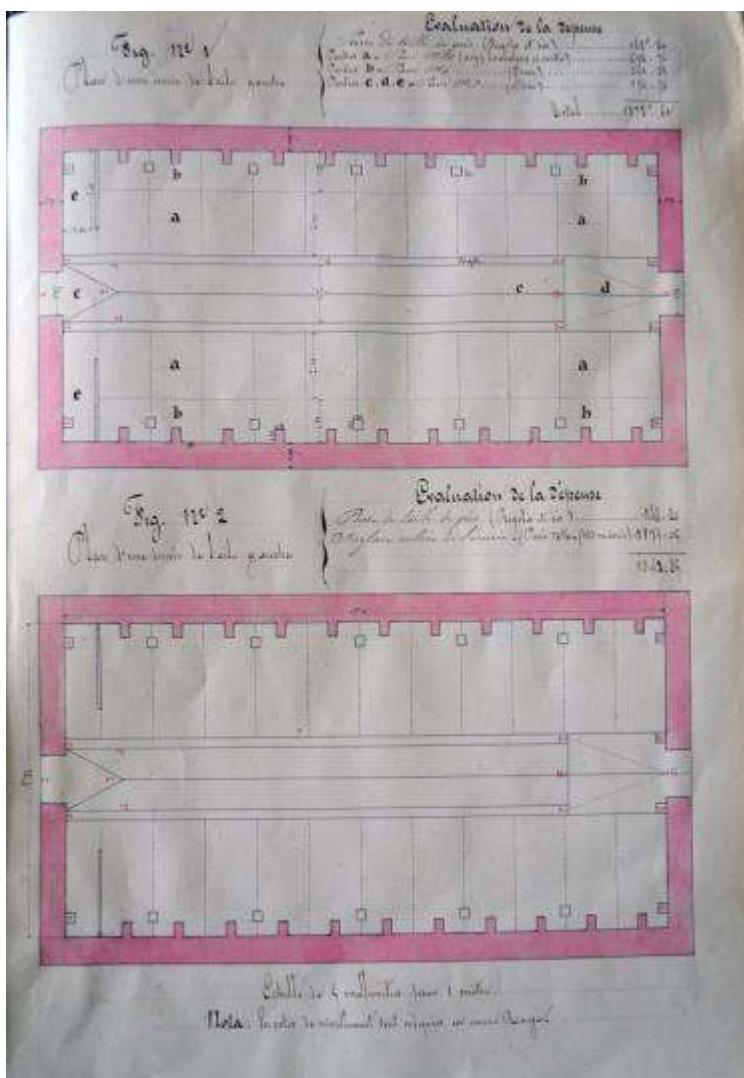


Figure 18 :
Plan d'une écurie de l'aile gauche,
service du Génie, 1843,
SHD, 1 VH 141.

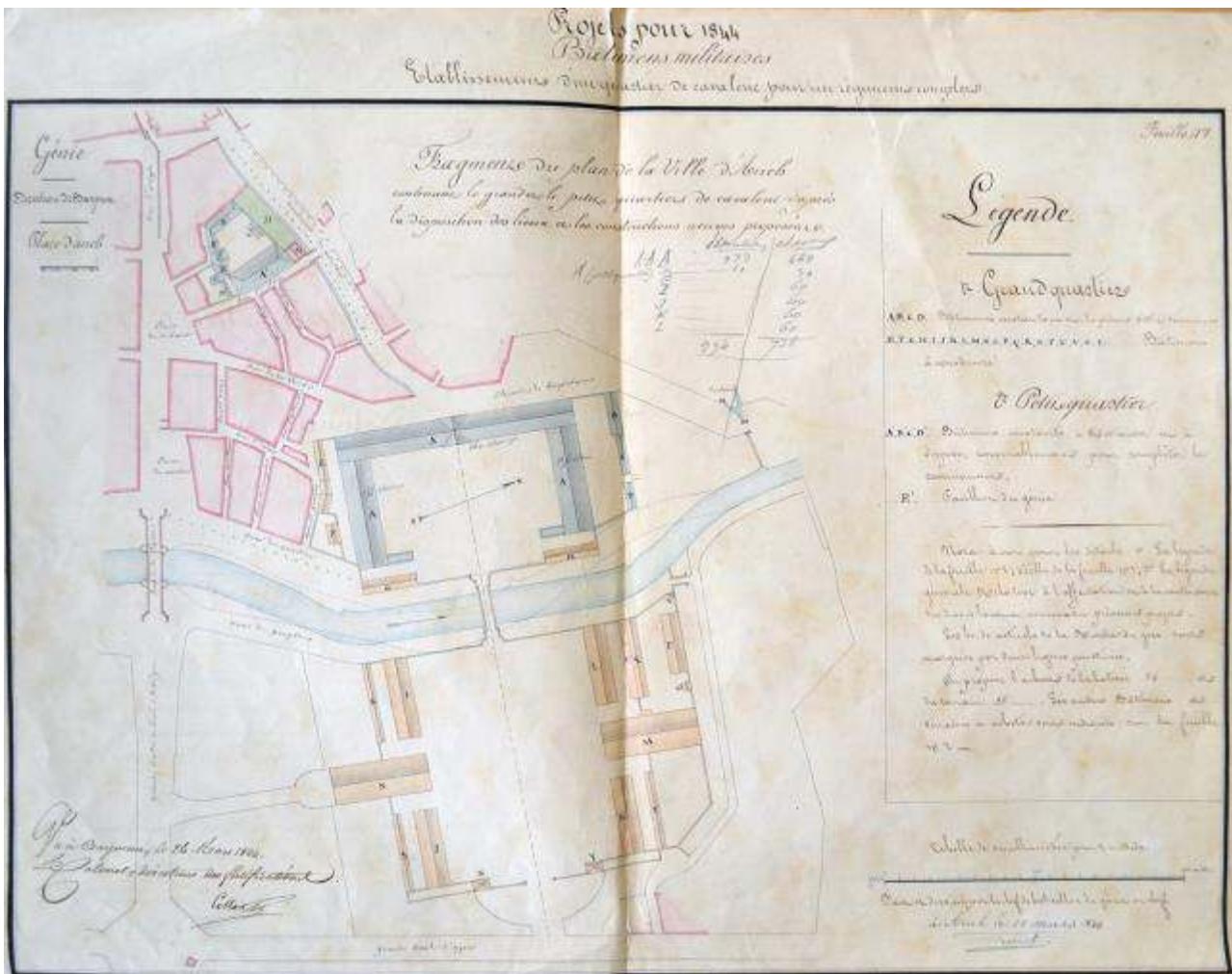


Figure 19 :
Plan masse, Projets pour 1844, Etablissement d'un quartier de cavalerie pour un régiment complet. Fragment du plan de la Ville d'Auch contenant le grand et le petit quartier de cavalerie d'après la disposition des lieux et les constructions neuves proposées, Feuille n°1, Grivet, Chef de Bataillon du Génie en chef, 11 mars 1844. SHD, 1 VH 141.

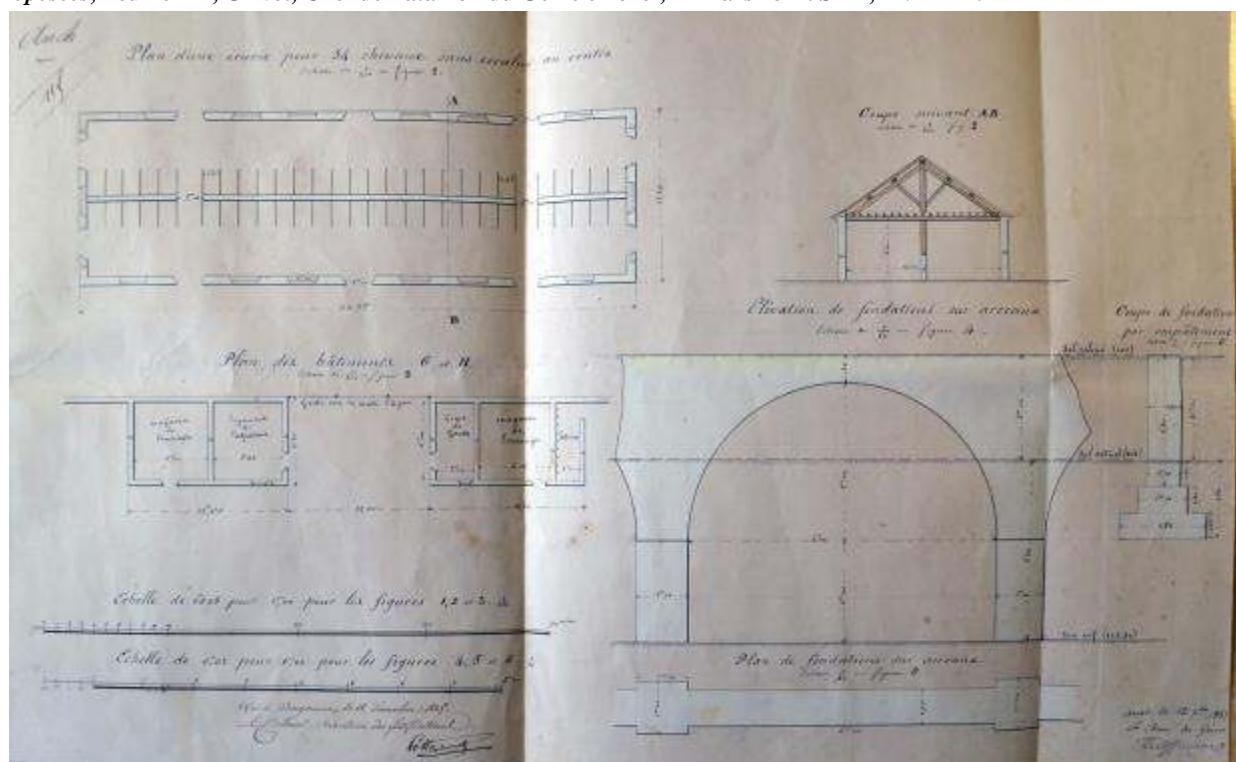


Figure 20 :
Plan et élévation, Plan d'une écurie pour 54 chevaux sans escalier au centre. Plan des bâtiments G et H. Fondations sur arceaux, Service du Génie, 12 décembre 1845, SHD, 1 VH 142.

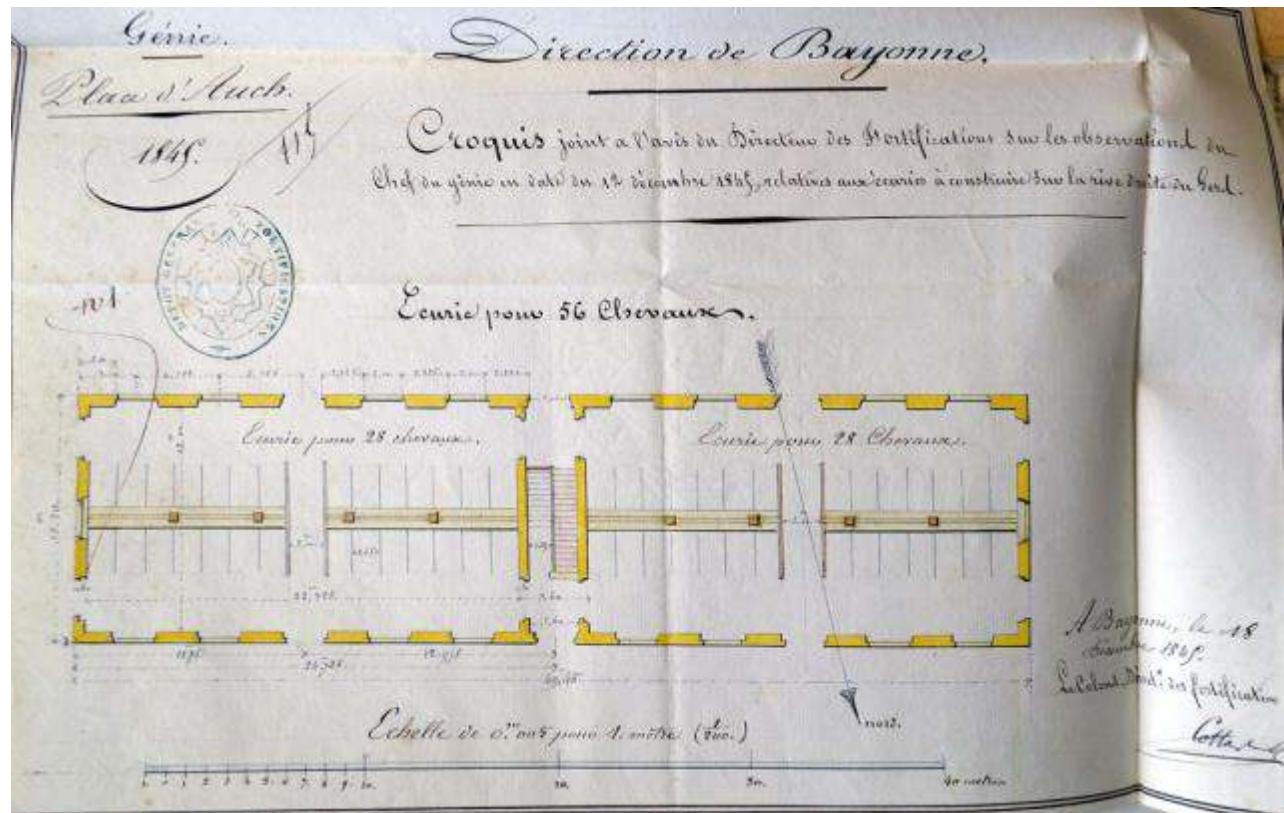


Figure 21 :
Plan, Croquis joint à l'avis du Directeur des fortifications... Ecurie pour 56 chevaux, Colonel directeur des fortifications, 18 décembre 1845, SHD, 1 VH 142.



Figure 22 :
Projets pour 1847. Plans du Grand et du Petit quartier pour servir à l'intelligence du projet d'assiette du Casernement, Feuille n°4, Chef de bataillon du Génie en chef, 24 janvier 1847.
SHD, 1 VH 142.

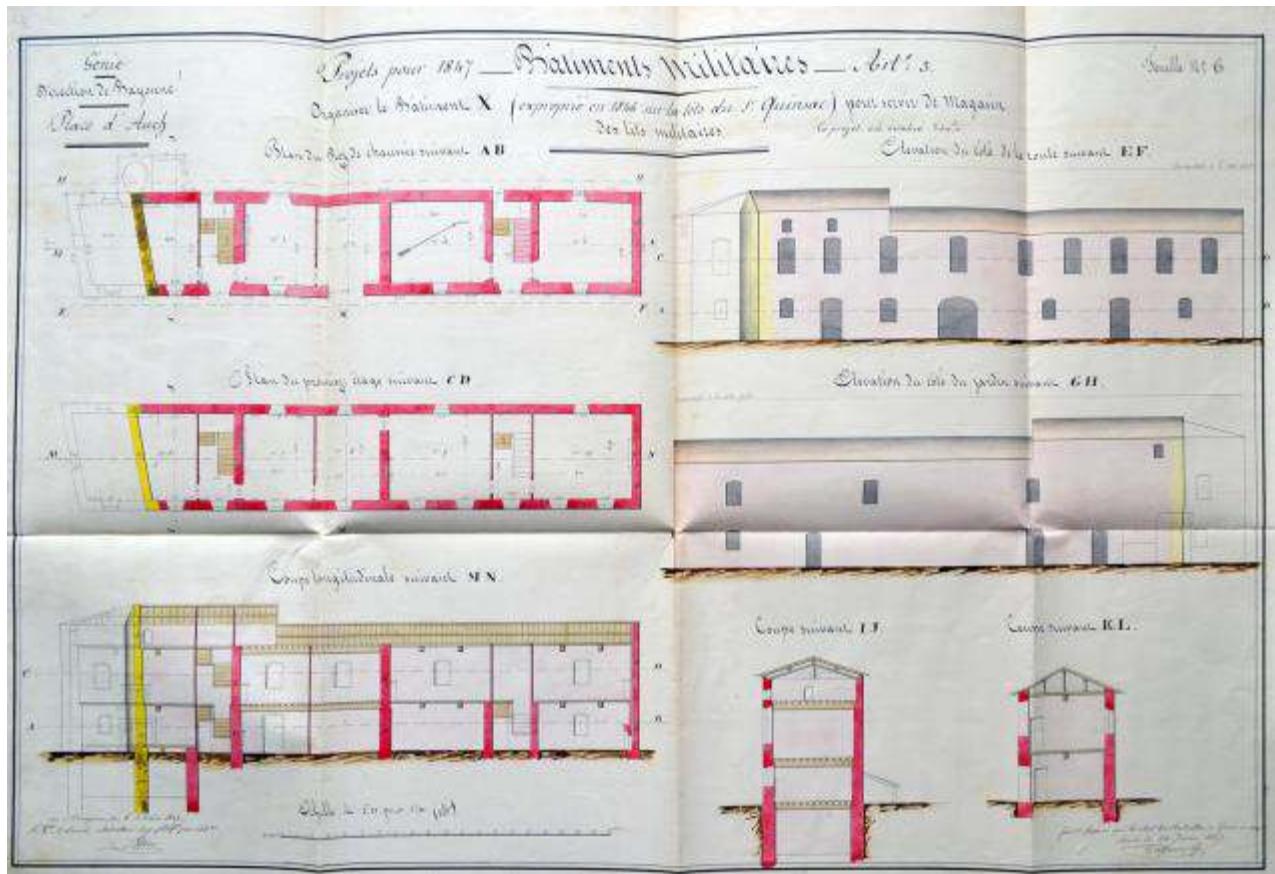


Figure 23 :
Plan et coupes, *Projets pour 1847. Organiser le Bâtiment X pour servir de Magasin*, Feuille n°6, Chef de bataillon du Génie en chef, 24 janvier 1847. SHD, 1 VH 142.

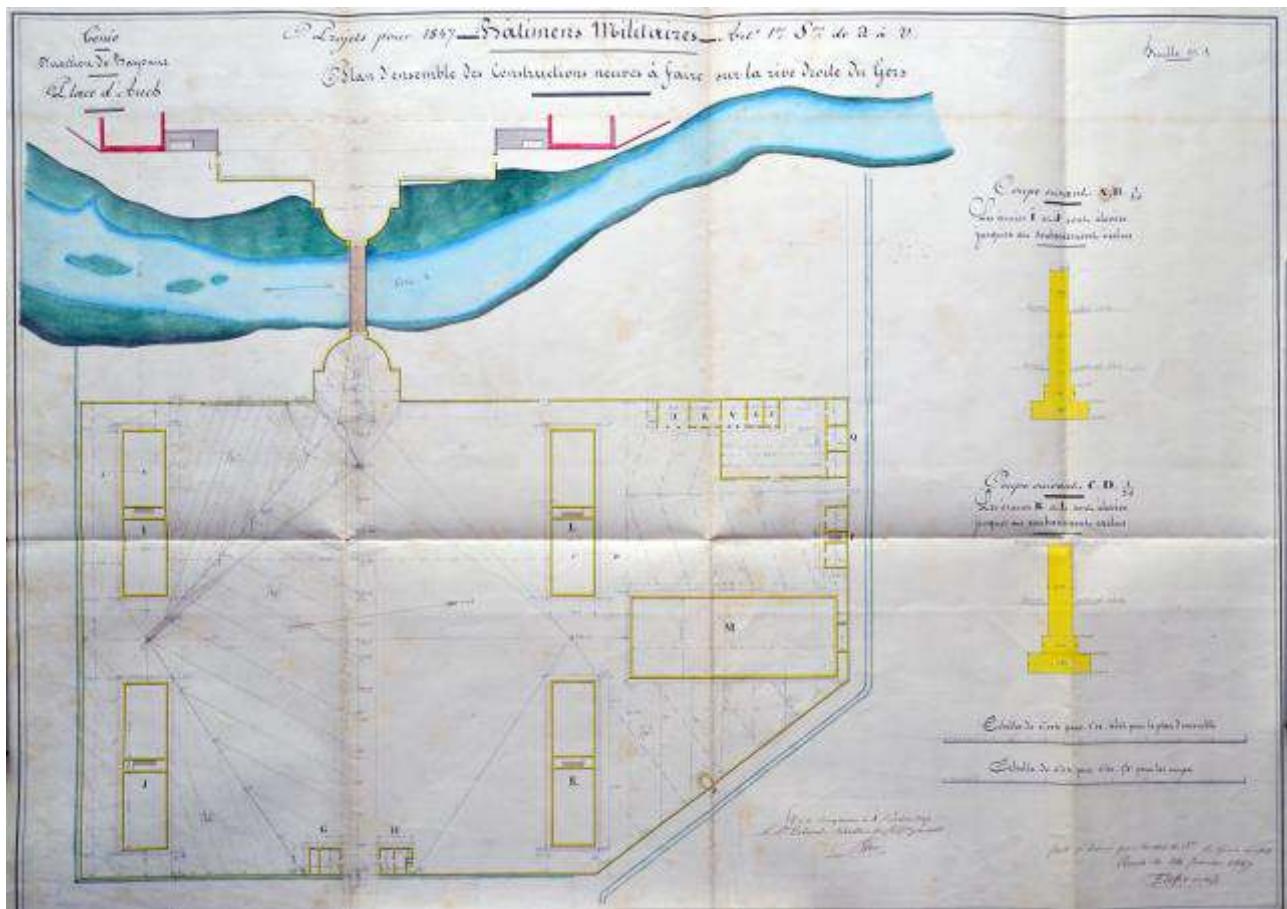


Figure 24 :
Projet pour 1847, Plan d'ensemble des Constructions neuves à faire sur la rive droite du Gers, Feuille n°1, Chef de bataillon du Génie en chef, 24 janvier 1847. SHD, 1 VH 142.

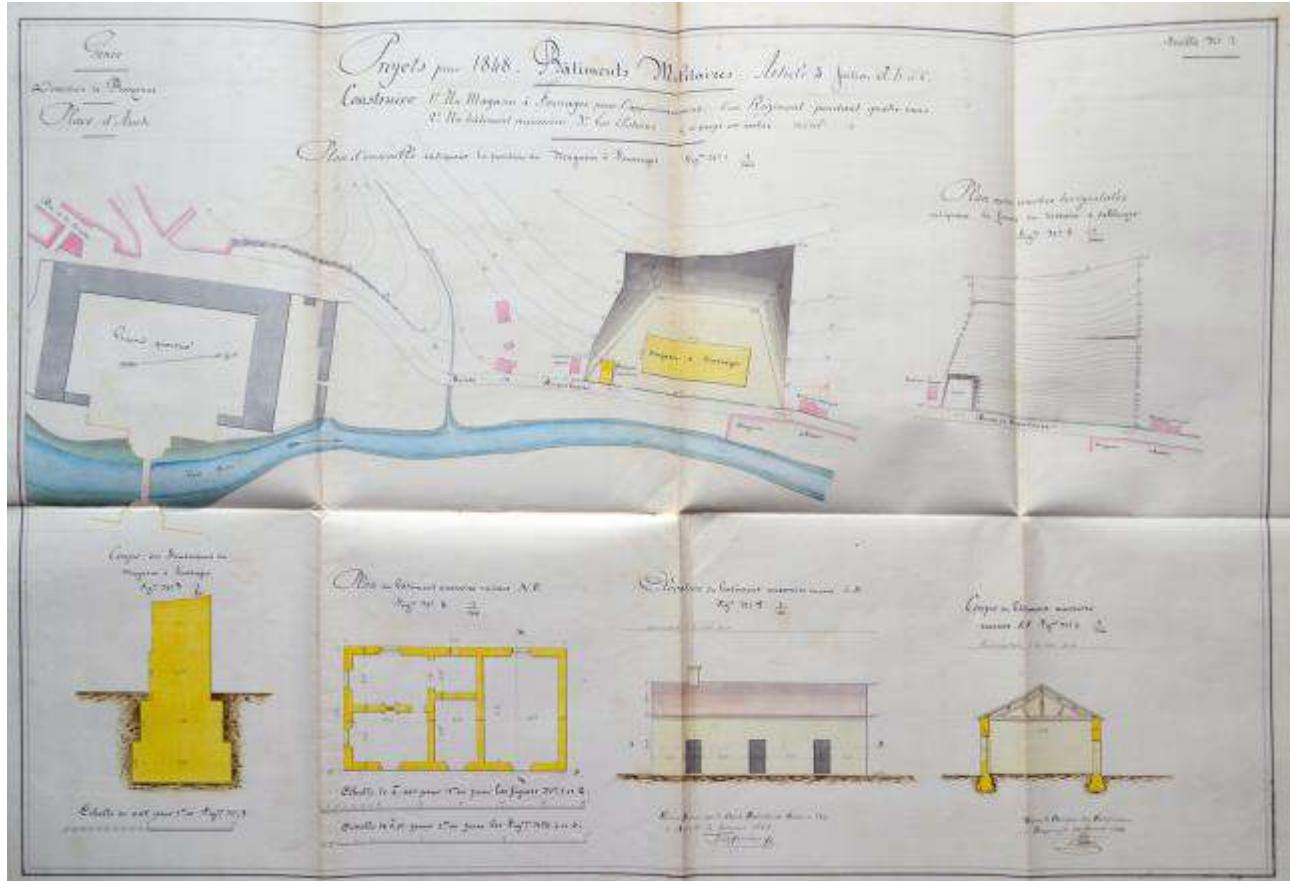


Figure 25 :
Plan de masse, élévation et coupes, Projets pour 1848. Plan d'ensemble indiquant la position du Magasin à fourrages, Feuille n°2, Chef de bataillon du Génie en chef, 4 janvier 1848. SHD, 1 VH 142.

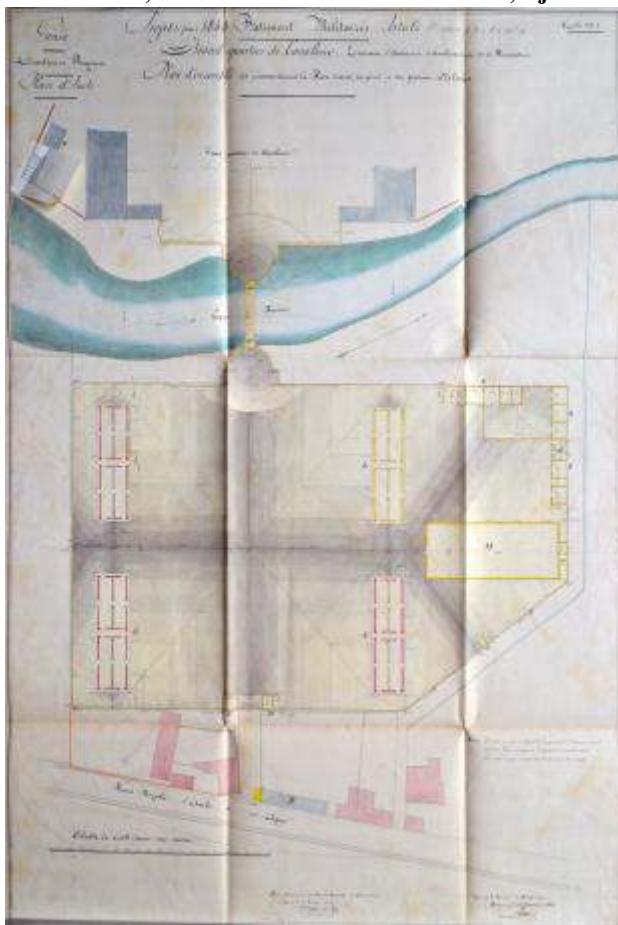


Figure 26 :
Plan Projets pour 1848. Plan d'ensemble des constructions de la Rive droite, du pont et des prisons cellulaire., Feuille n°1, Chef de bataillon du Génie en chef, 4 janvier 1848.
SHD, 1 VH 142.

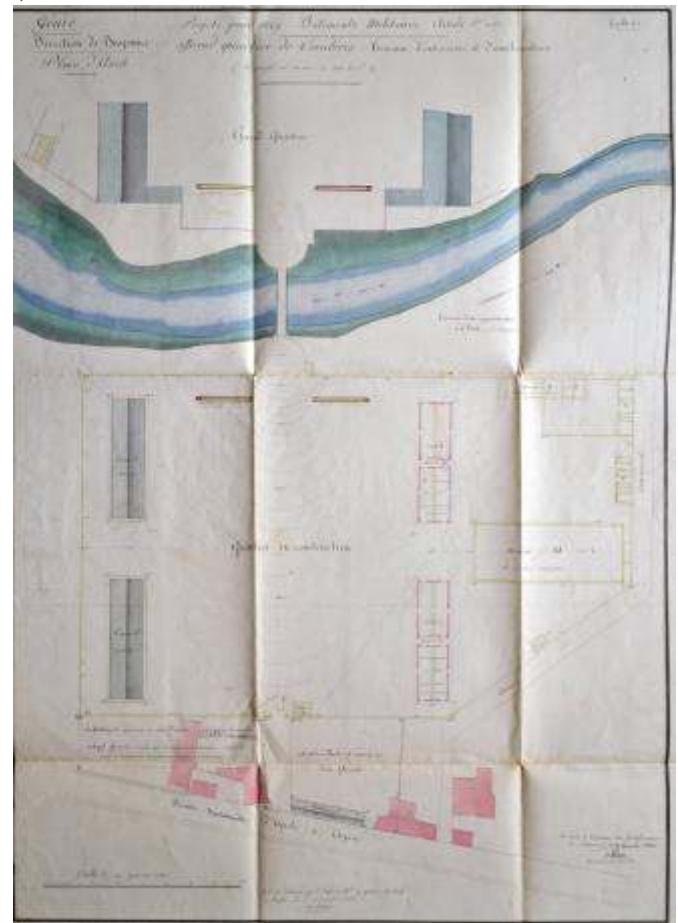


Figure 27 :
Plan, Projets pour 1849. Grand quartier de Cavalerie Travaux d'extension et d'amélioration, Feuille n°1, Chef de bataillon du Génie en chef. 7 décembre 1848. SHD. 1 VH 142.

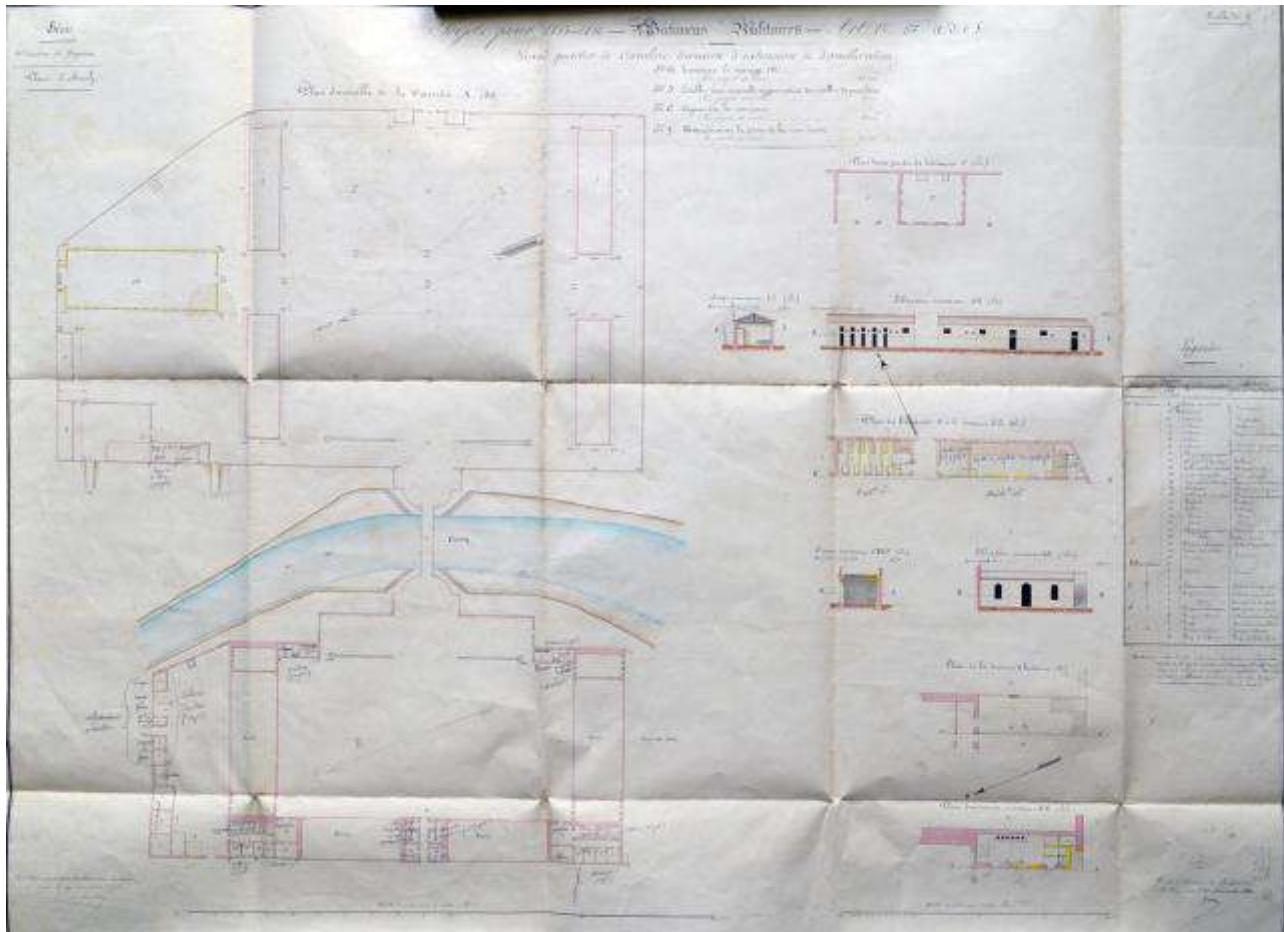


Figure 28 :
Plans, élévations et coupes, *Projets pour 1855-1856. Grand quartier de Cavalerie, travaux d'extension et d'amélioration*,
Feuille n°1, Constantin, Chef de bataillon du Génie, 17 décembre 1854. SHD, 1 VH 143.

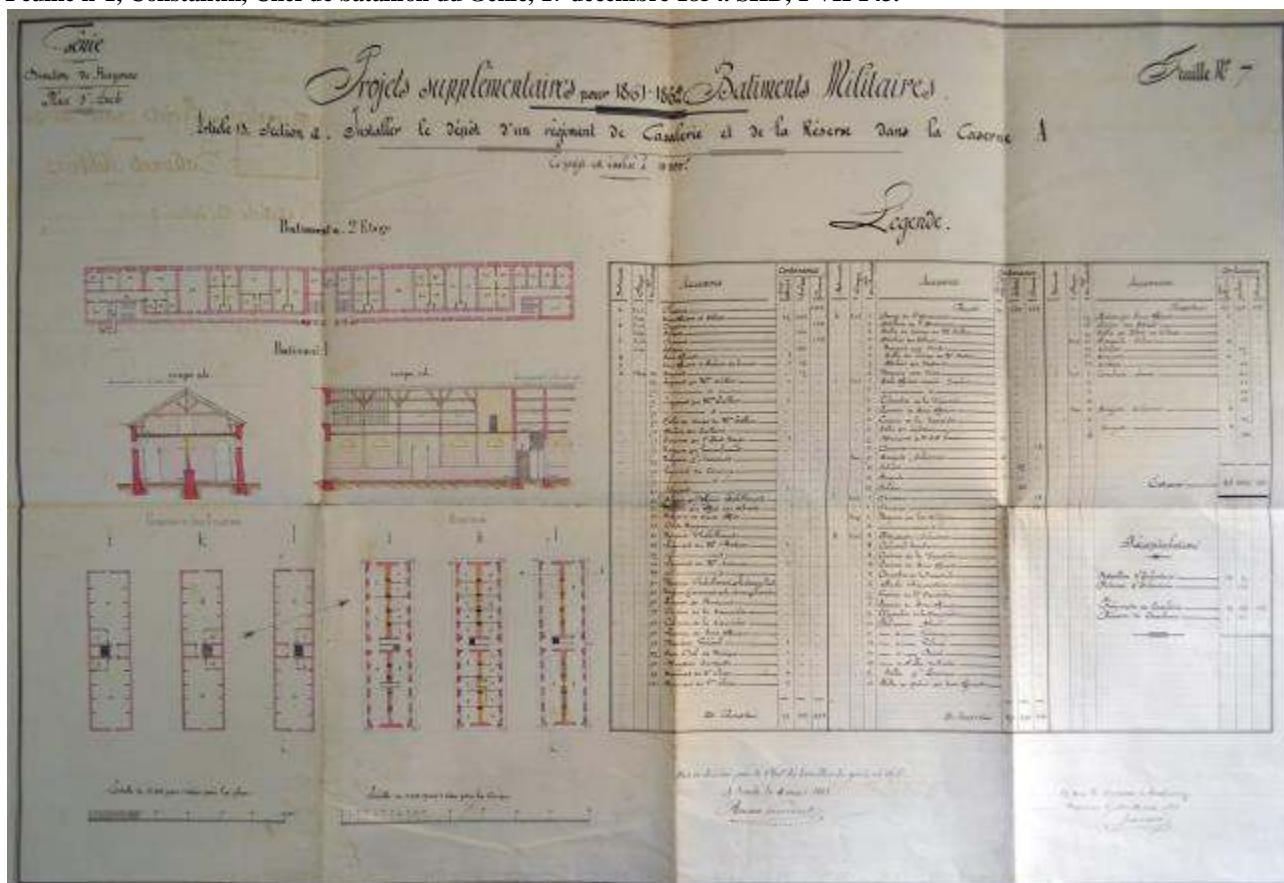


Figure 29 :
Plans et coupes, *Projets supplémentaires pour 1861-1862*, Feuille n°7, Chef de bataillon du Génie en chef, 4 mars 1861. SHD,
1 VH 143.

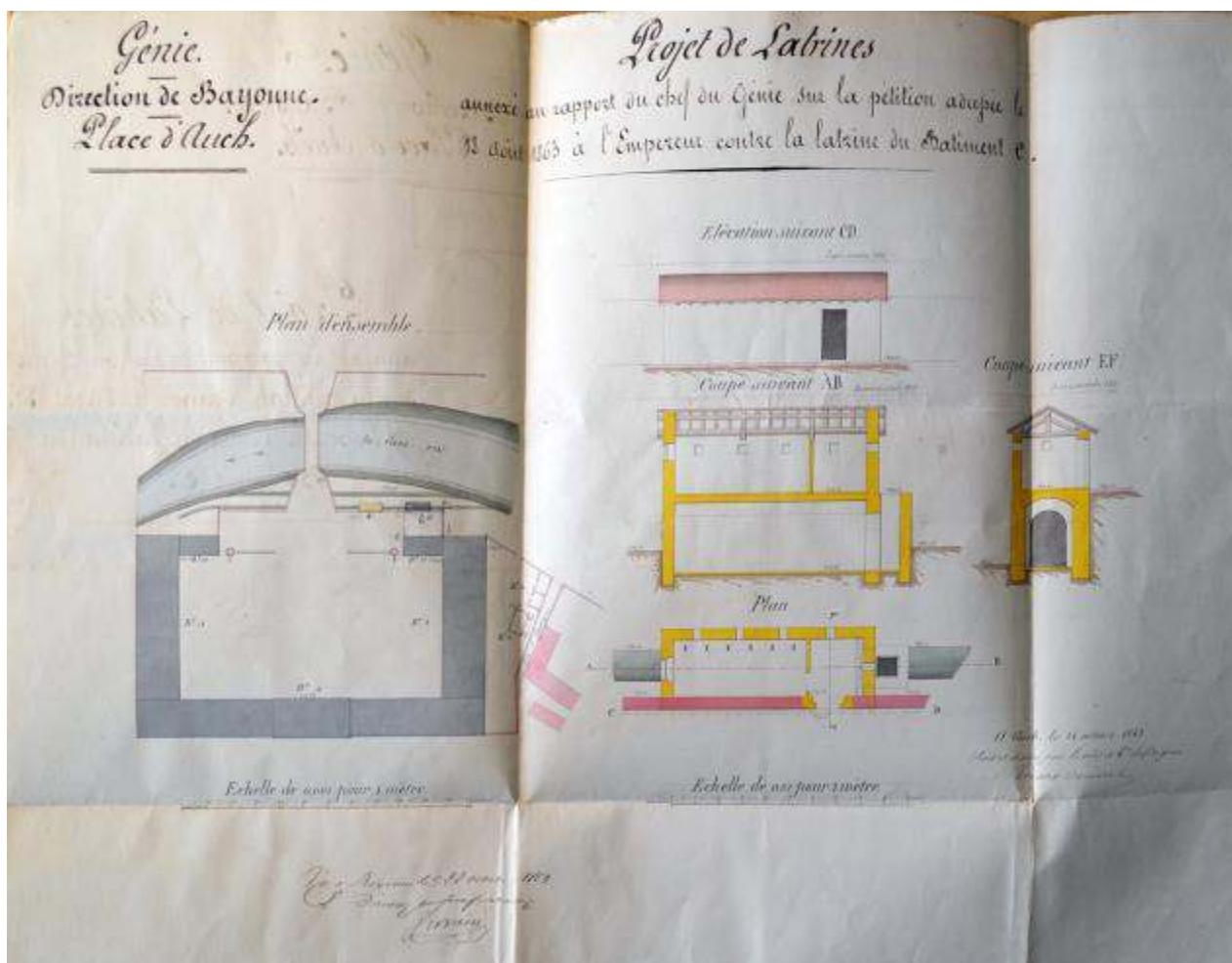


Figure 30 :
Plan, élévations et coupes, *Projets de Latrines...*, Service du Génie, 26 octobre 1863. SHD, 1 VH 143.

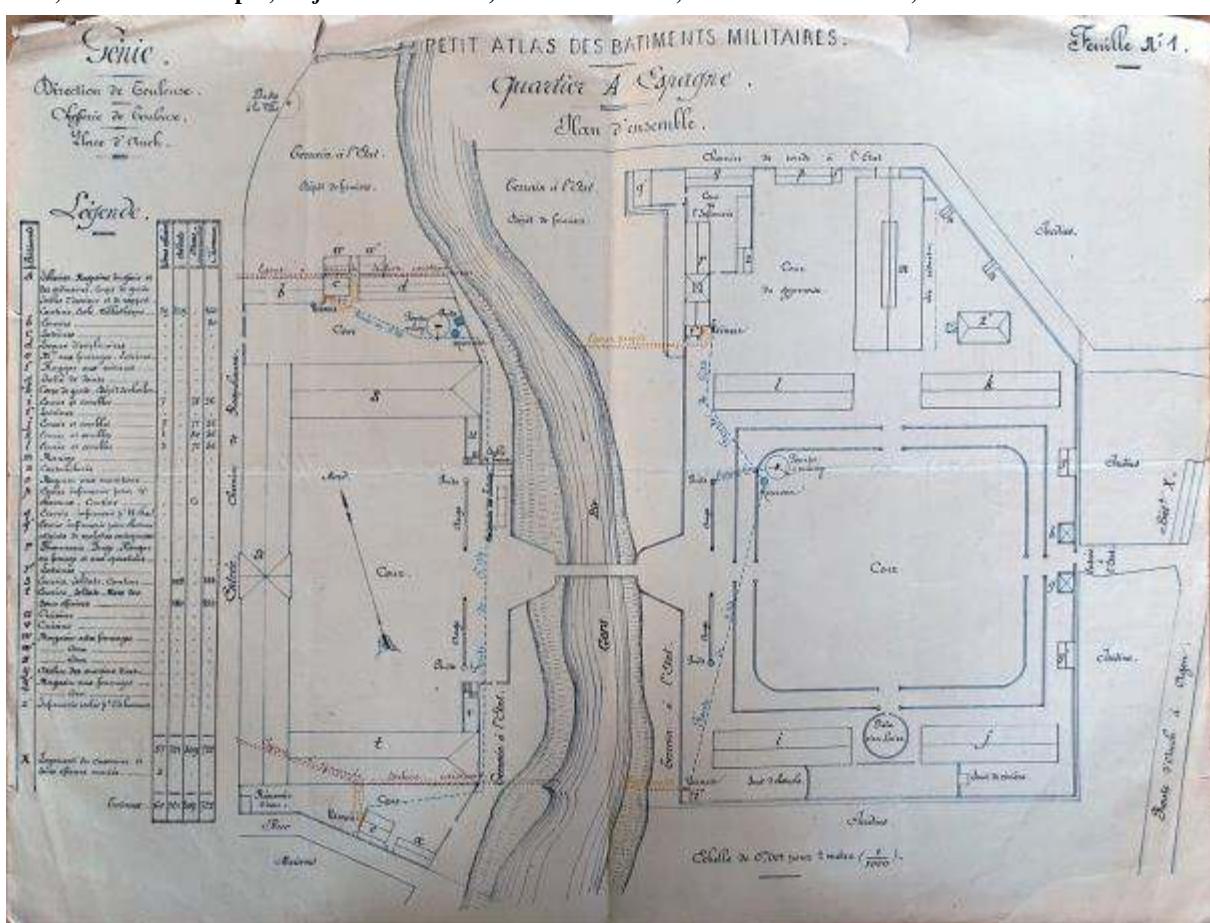


Figure 31 :
Plan d'ensemble du Quartier Espagne à Auch, issu du *Rapport de l'ingénieur ordinaire*, 6 octobre 1893. ADG, 49 S 21.

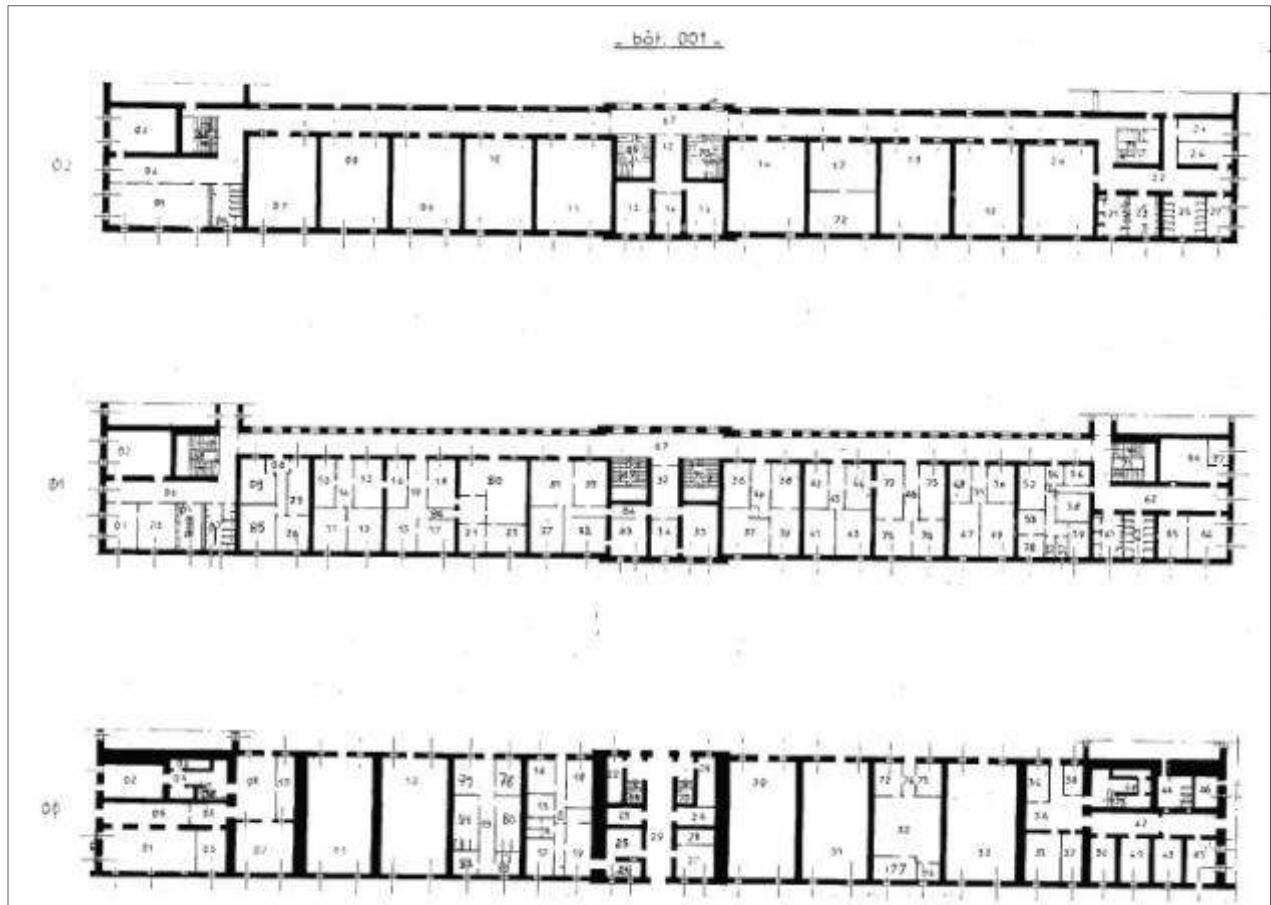


Figure 32 :
Plans des différents niveaux du bâtiment 01, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

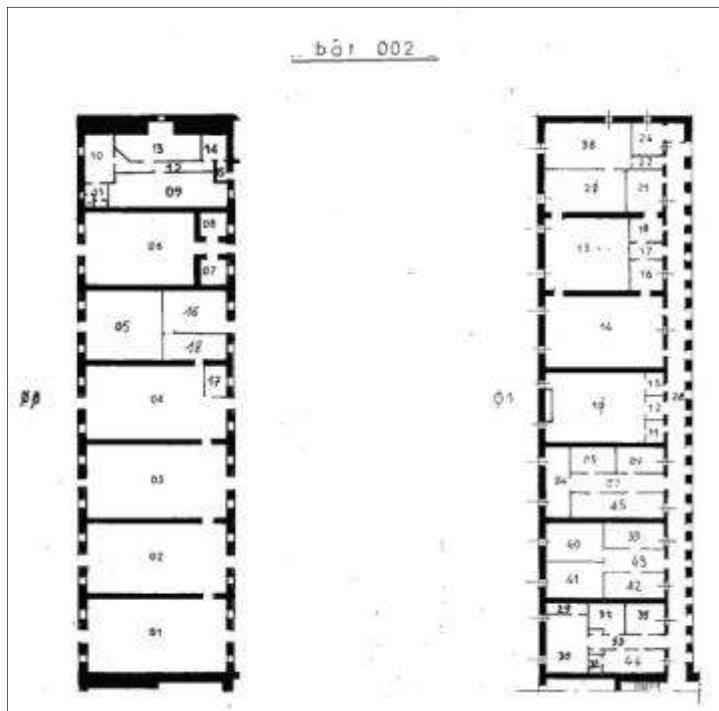


Figure 33 :
Plans des différents niveaux du bâtiment 02, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

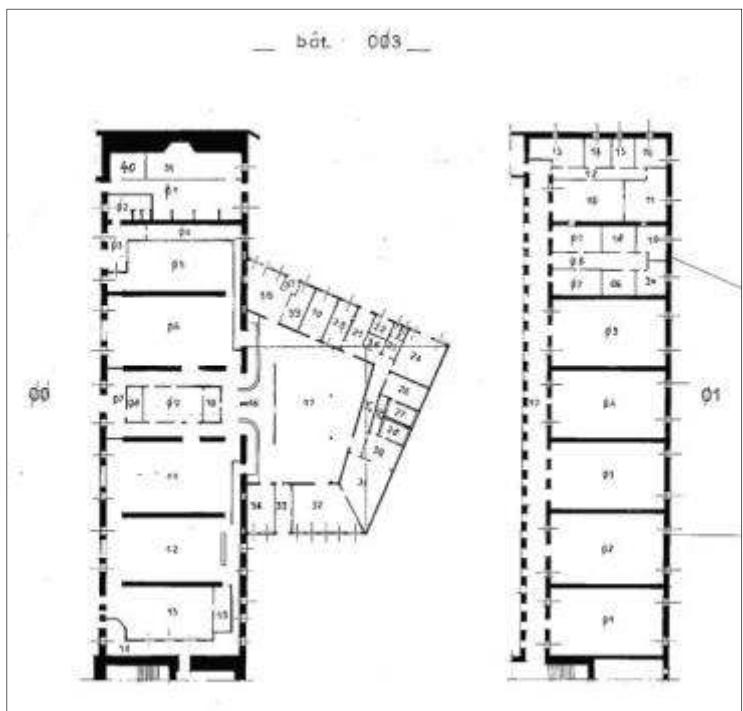


Figure 34 :
Plans des différents niveaux du bâtiment 03, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

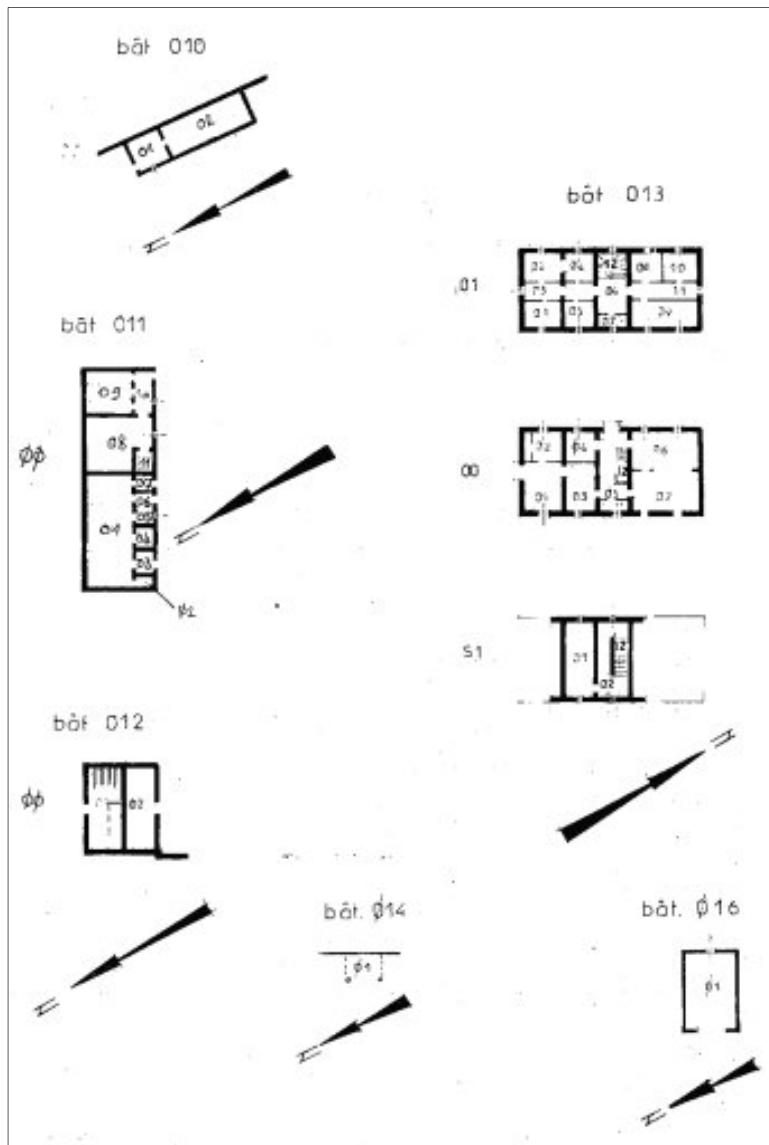


Figure 35 :
Plans des bâtiments 10, 11, 12, 13, 14, 16, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

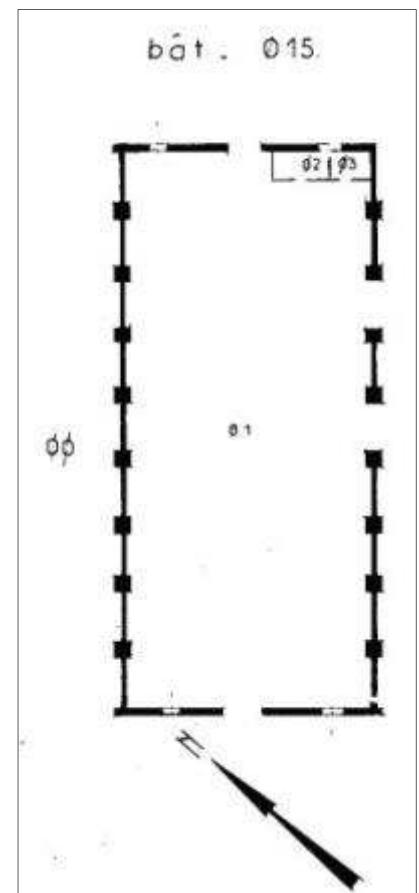


Figure 36 :
Plan du bâtiment 15, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

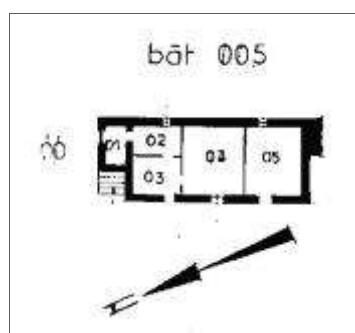


Figure 37 :
Plan du bâtiment 05, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

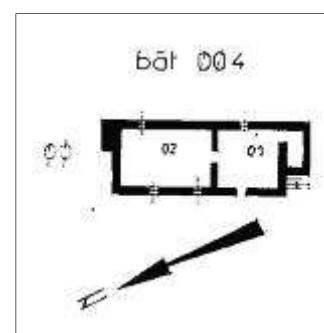


Figure 38 :
Plan du bâtiment 05, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

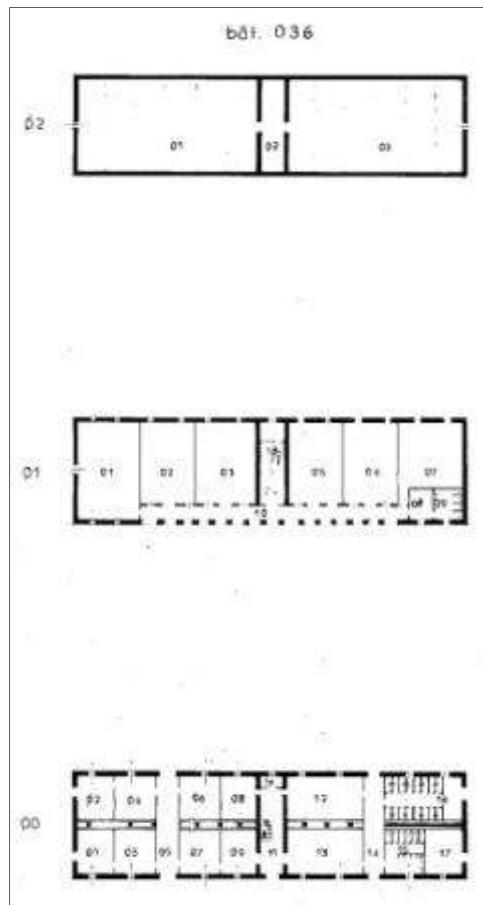


Figure 39 :
Plans des différents niveaux du bâtiment 36,
Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit
Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch
Quartier Espagne*, 2006.

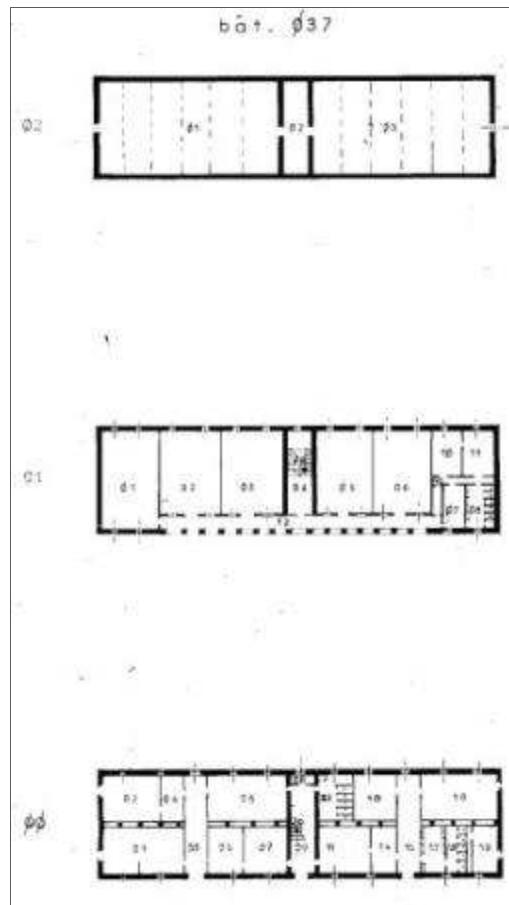


Figure 40 :
Plans des différents niveaux du bâtiment 37,
Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit
Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch
Quartier Espagne*, 2006.

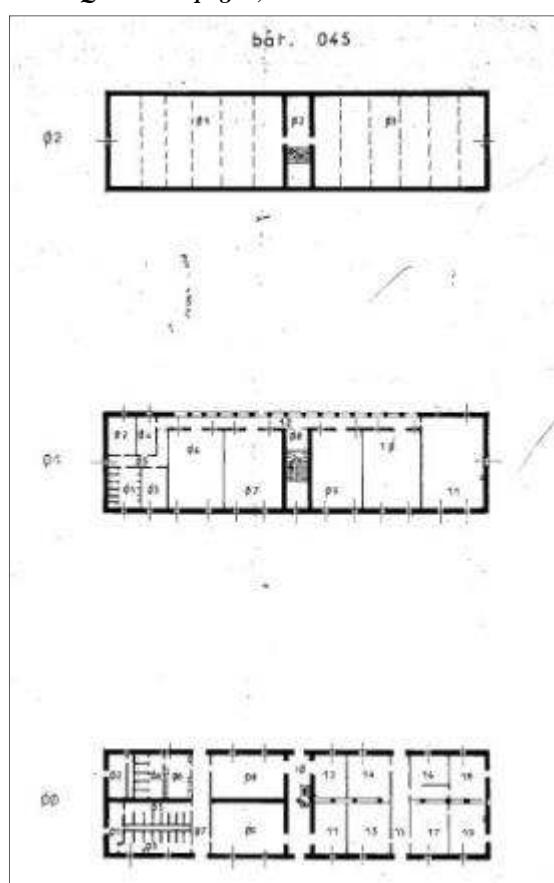


Figure 41 :
Plans des différents niveaux du bâtiment 45,
Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas
des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier
Espagne*, 2006.

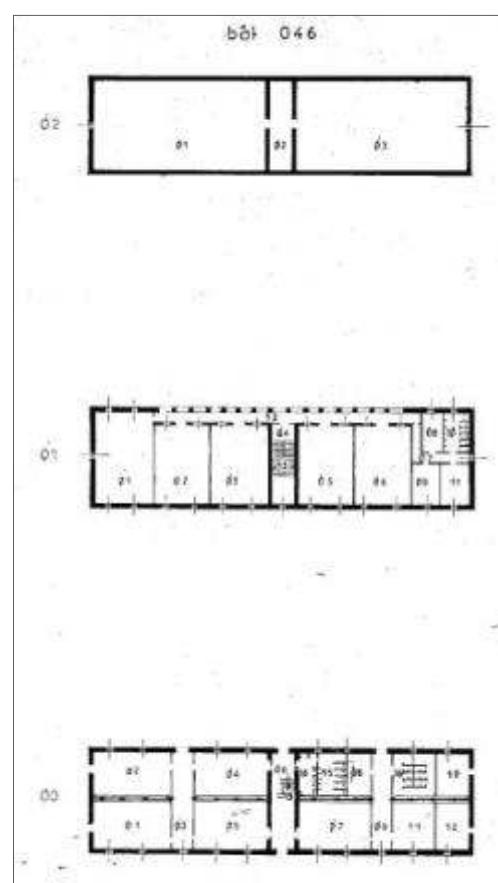


Figure 42 :
Plans des différents niveaux du bâtiment 46, Direction
régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des
bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*,
2006.

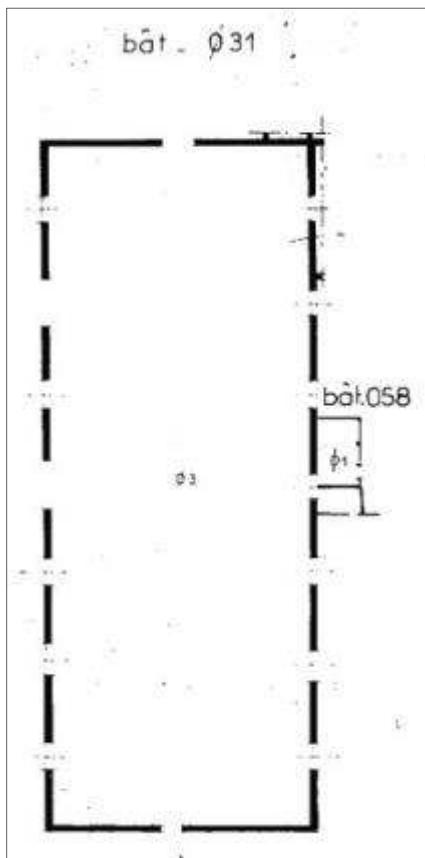


Figure 43 :
Plan du bâtiment 31, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

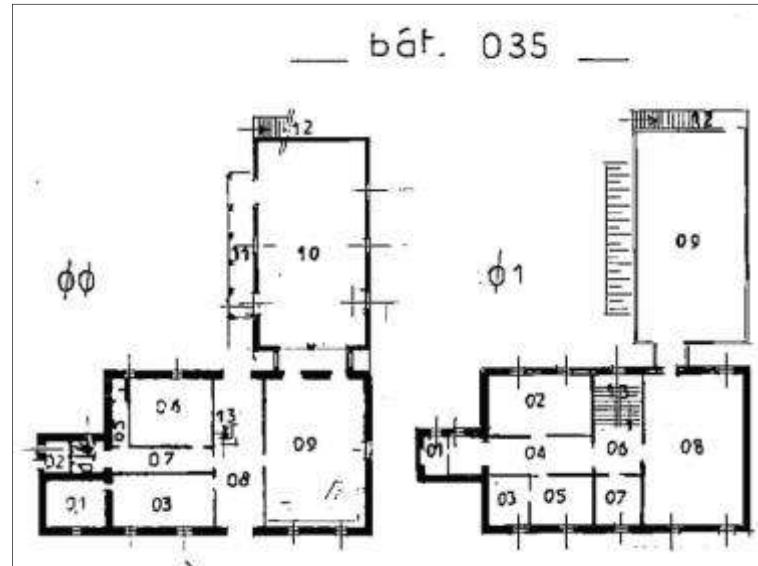


Figure 44 :
Plans des différents niveaux du bâtiment 35, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

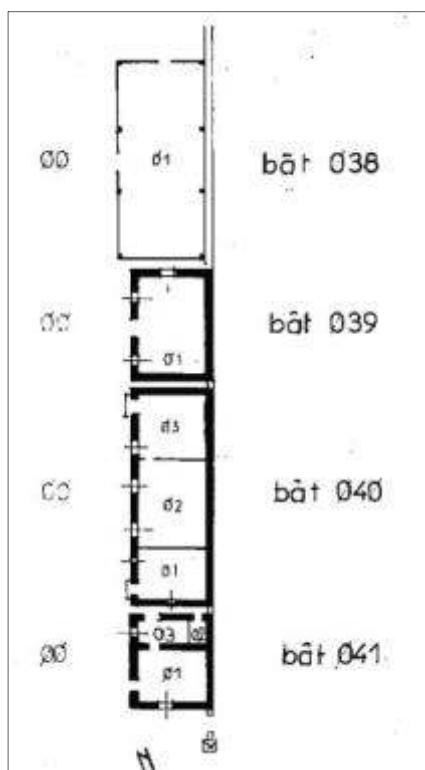


Figure 45 :
Plans des bâtiments 38, 39, 40, 41, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

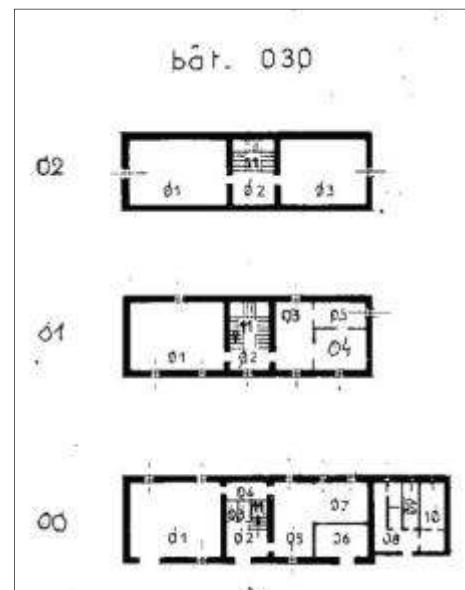


Figure 46 :
Plans des différents niveaux du bâtiment 30, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

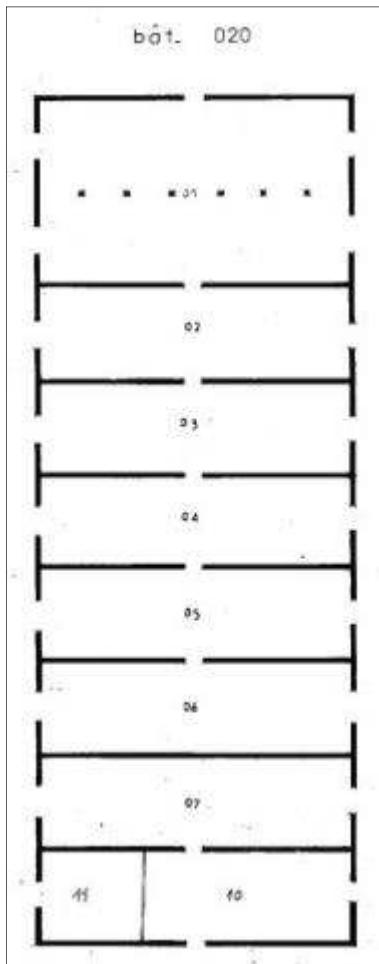


Figure 47 :
Plan du bâtiment 20, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

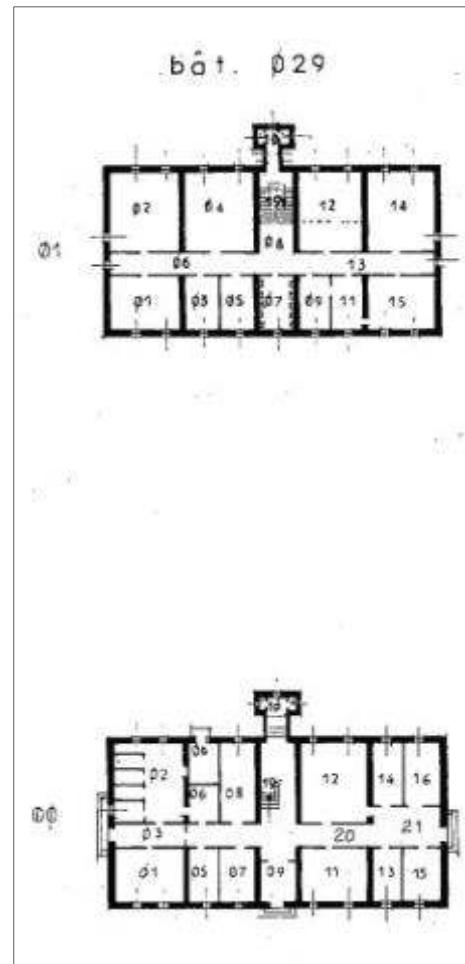


Figure 48 :
Plans des différents niveaux du bâtiment 29, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

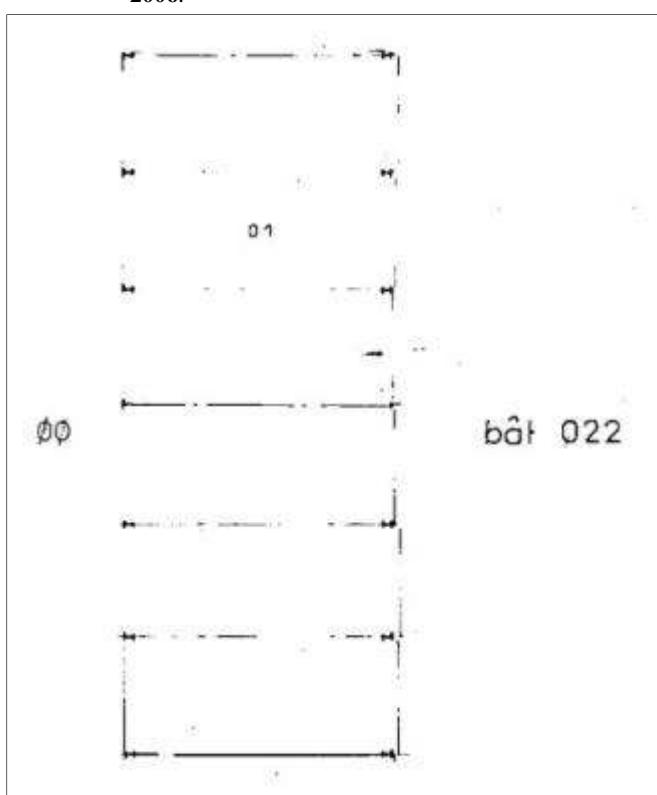


Figure 49 :
Plan du bâtiment 22, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

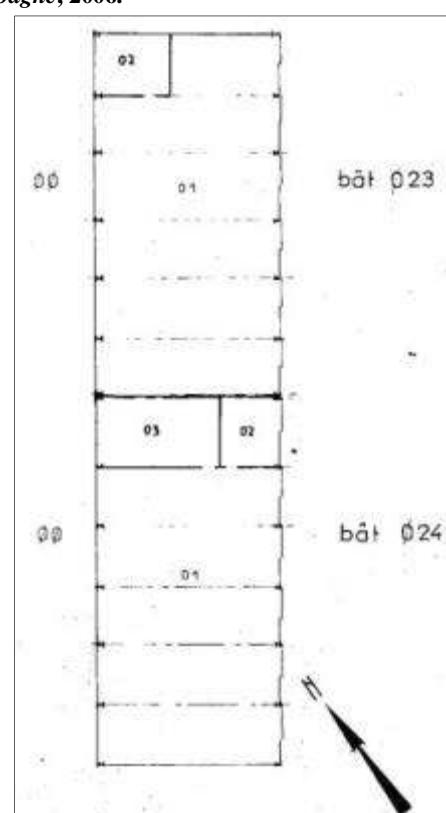


Figure 50 :
Plans des bâtiments 23 et 24, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

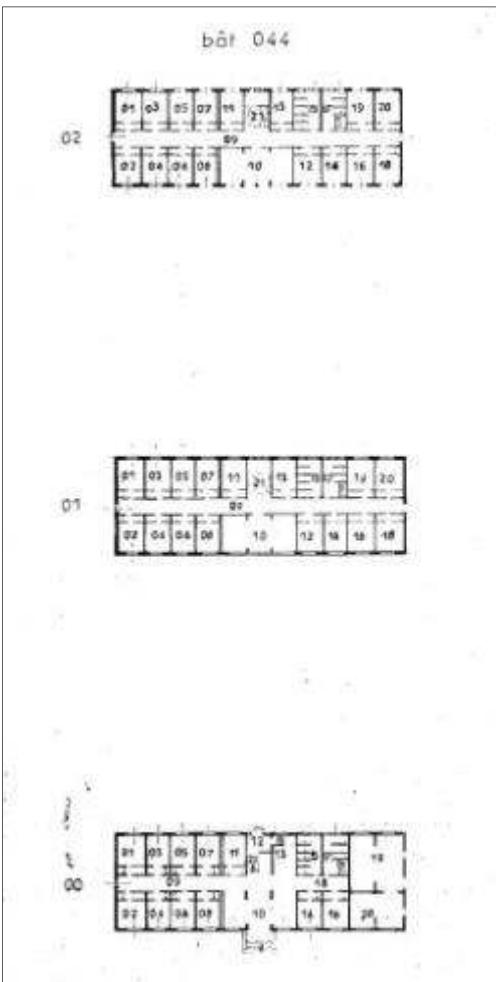


Figure 51 :
Plans des différents niveaux du bâtiment 44,
Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit*
Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch
Quartier Espagne, 2006.

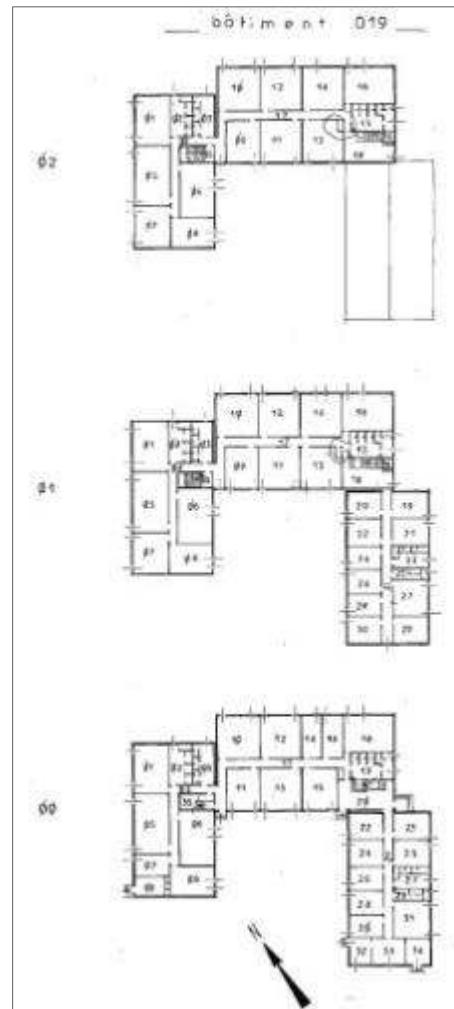


Figure 52 :
Plans des différents niveaux du bâtiment
19, Direction régionale du Génie de
Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments*
militaires, Place d'Auch Quartier Espagne,
2006.

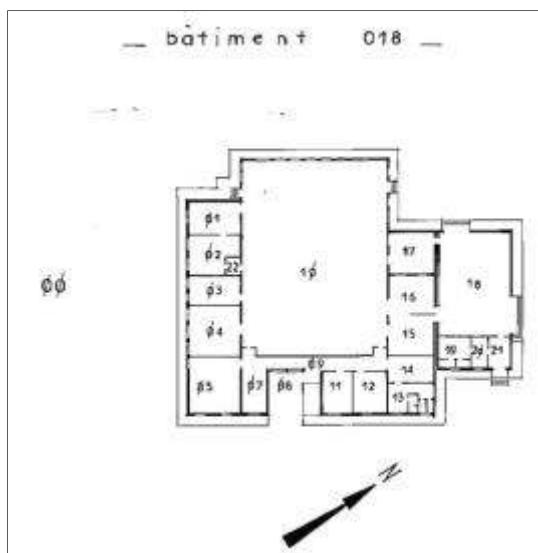


Figure 53 :
Plan du bâtiment 18, Direction régionale du Génie
de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires,*
Place d'Auch Quartier Espagne, 2006.

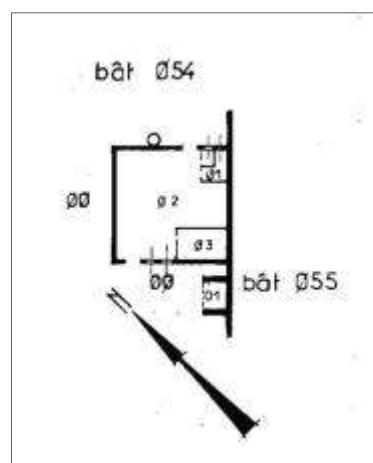


Figure 54 :
Plan du bâtiment 54, Direction
régionale du Génie de Bordeaux,
Petit Atlas des bâtiments militaires,
Place d'Auch Quartier Espagne,
2006.

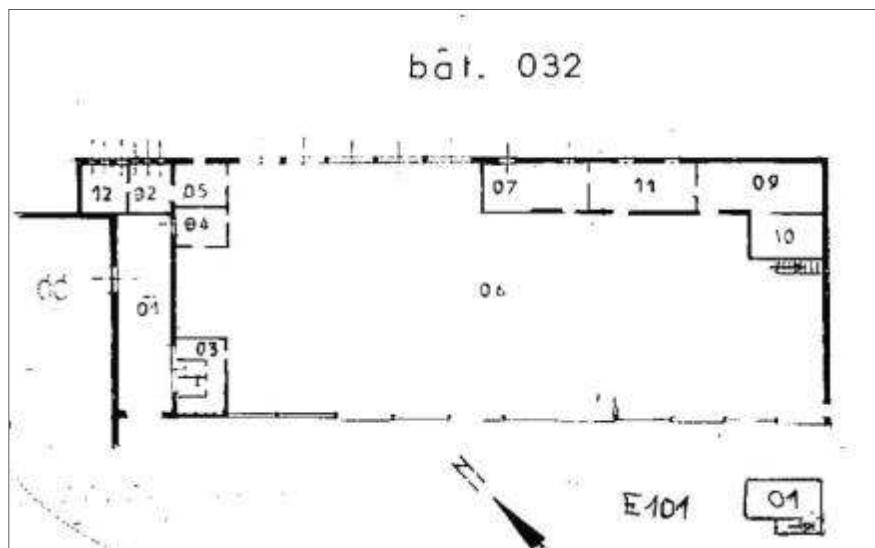


Figure 55 :
Plan du bâtiment 32, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

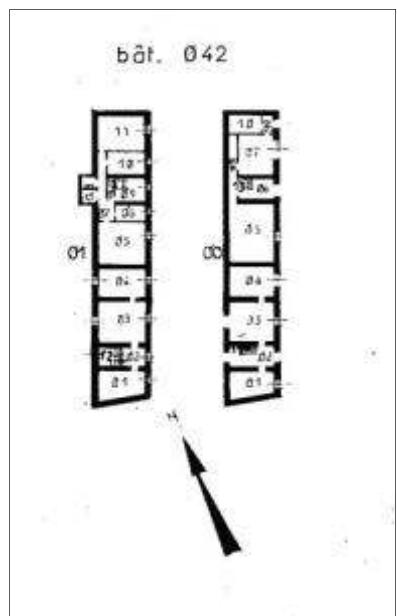


Figure 56 :
Plan du bâtiment 42, Direction
régionale du Génie de Bordeaux,
Petit Atlas des bâtiments militaires,
Place d'Auch Quartier Espagne, 2006.

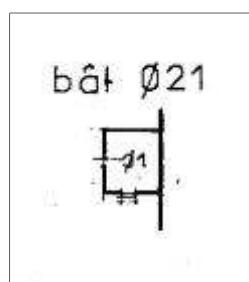


Figure 57 :
Plan du bâtiment 21, Direction régionale du
Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments*
militaires, Place d'Auch Quartier Espagne,
2006.

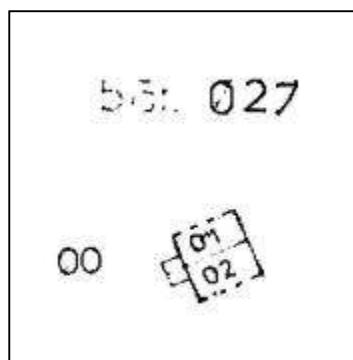


Figure 58 :
Plan du bâtiment 27, Direction régionale du Génie de
Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place*
d'Auch Quartier Espagne, 2006.

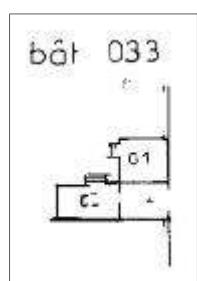


Figure 59 :
Plan du bâtiment 33, Direction régionale du
Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments*
militaires, Place d'Auch Quartier Espagne,
2006.

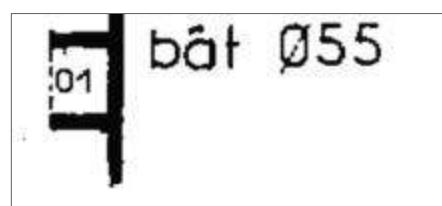


Figure 60 :
Plan du bâtiment 55, Direction régionale du Génie de Bordeaux, *Petit Atlas des bâtiments militaires, Place d'Auch Quartier Espagne*, 2006.

B. Photographie



Figure 61 :
Auch - *Quartier de la Treille et Casernes de Cavalerie*, ca. 1860-1880, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium.

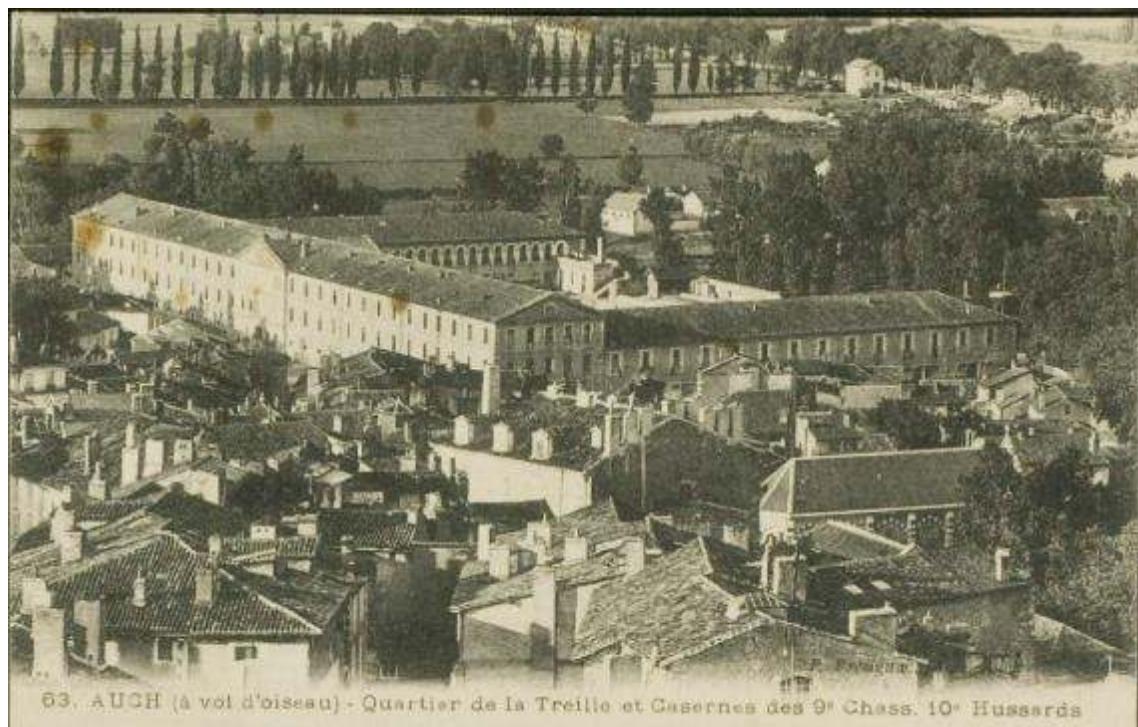


Figure 62 :
Auch (à vol d'oiseau) – *Quartier de la Treille et Caserne des 9^e chasseurs et 10^e Hussards*, P. Frézignac, ca. 1886-1914, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium.



Figure 63 :
Auch, vue aérienne, Combier, ca. 1920-1950, carte postale ancienne, collection particulière.



Figure 64 :
Quartier Espagne, vue aérienne, Combier, ca. 1920-1950, carte postale ancienne, collection particulière.

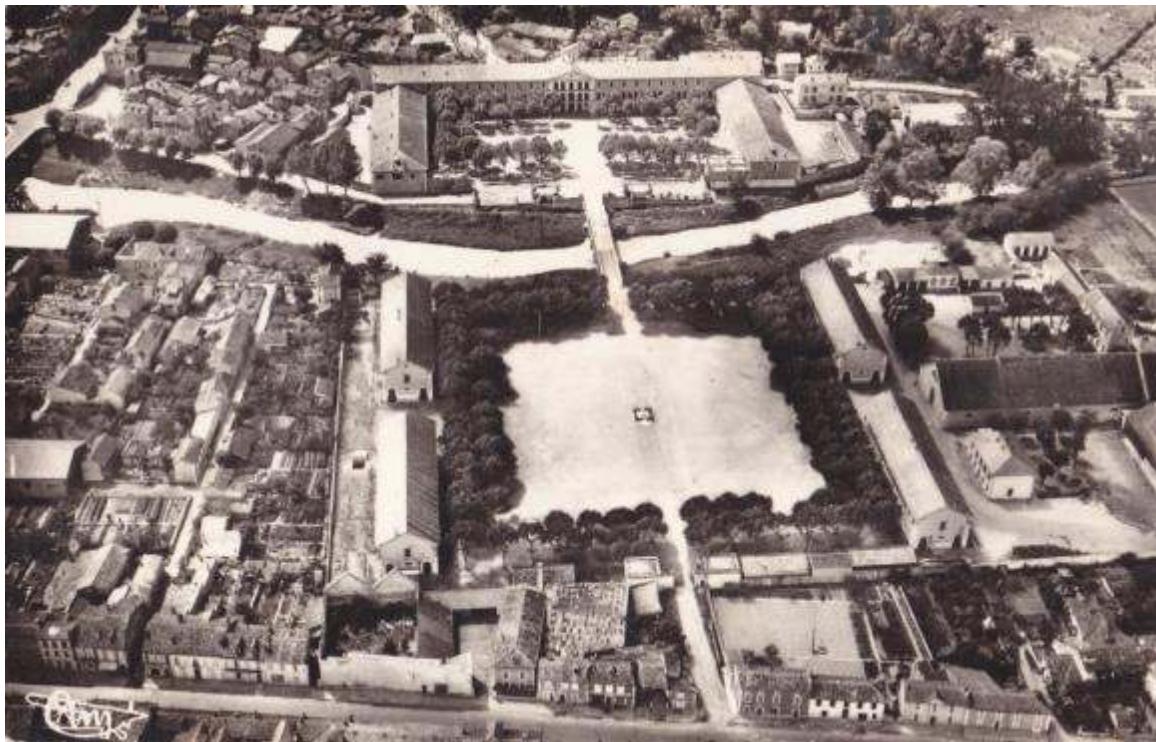


Figure 65 :
Auch, Quartier Espagne, vue aérienne, Combier, ca. 1920-1950, carte postale ancienne, collection particulière.



Figure 66 :
Auch, Quartier Espagne rive gauche, vue aérienne, SEVA, ca. 1920-1950, carte postale ancienne, collection particulière.



Figure 67 :
Auch (Gers) – Quartier du 9^e Chasseurs. (Façade), ca. 1886-1914, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhenum.



Figure 68 :
Auch – Caserne du 9^e Chasseurs. Porte d'entrée principale. Quartier d'Espagne, P. Frézignac,
Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhenum.



Figure 69 :
Auch – Caserne du 9^e Chasseurs. Entrée principale, P. Frézignac, ca. 1886-1914, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium.



Figure 70 :
Auch (Gers) – Quartier de Cavalerie (9^e Chasseurs), J. Tapie, ca. 1886-1914, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium.



Figure 71 :
Auch-Cour principale. Quartier Espagne et Façade intérieure. *Le Gers illustré*, L.F.A.M., ca. 1886-1914,
Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhenum.

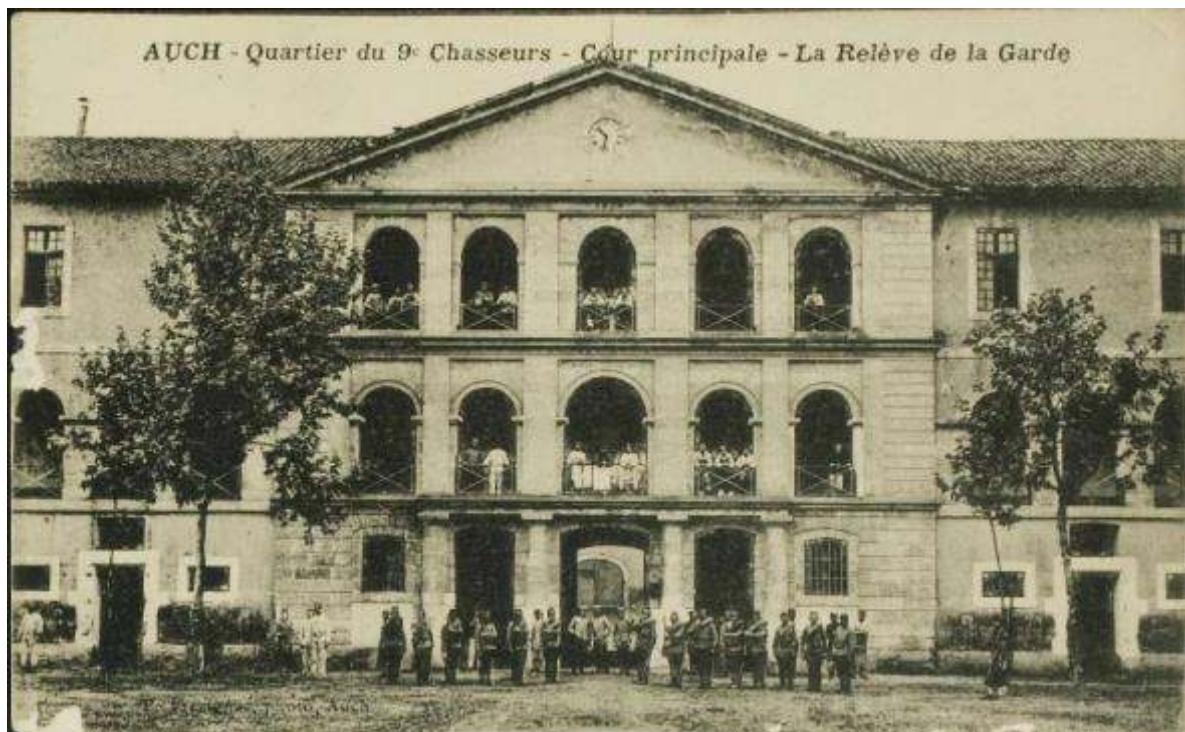


Figure 72 :
Auch – Quartier du 9^e Chasseurs – cour principale – La Relève de la Garde, P. Frézignac, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhenum.



P. Frézignac, photo, Auch

AUCH — Quartier du 9^e Chasseurs - Les abreuvoirs

Figure 73 :

Auch - Quartier du 9^e Chasseurs - Les abreuvoirs, P. Frézignac, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium.



P. Frézignac, photo, Auch

AUCH — Quartier du 9^e Chasseurs - Le Pansage des Chevaux

Figure 74 :

Quartier du 9^e Chasseurs - Le pansage des Chevaux, P. Frézignac, ca. 1886-1914, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium.



AUCH (Gers) — Quartier de Cavalerie (9^e Chasseurs)

J. Tapie, phot. édit., Auch

Figure 75 :

Auch (Gers) — Quartier de Cavalerie (9^e Chasseurs), J. Tapie, ca. 1886-1914, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium.



87. AUCH — Pont et Caserne du 12^e d'Artillerie

P. Frézignac, phot. édit., Auch

Figure 76 :

Auch — Pont et Caserne du 12^e d'Artillerie, P. Frézignac, ca. 1929-1940, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium.

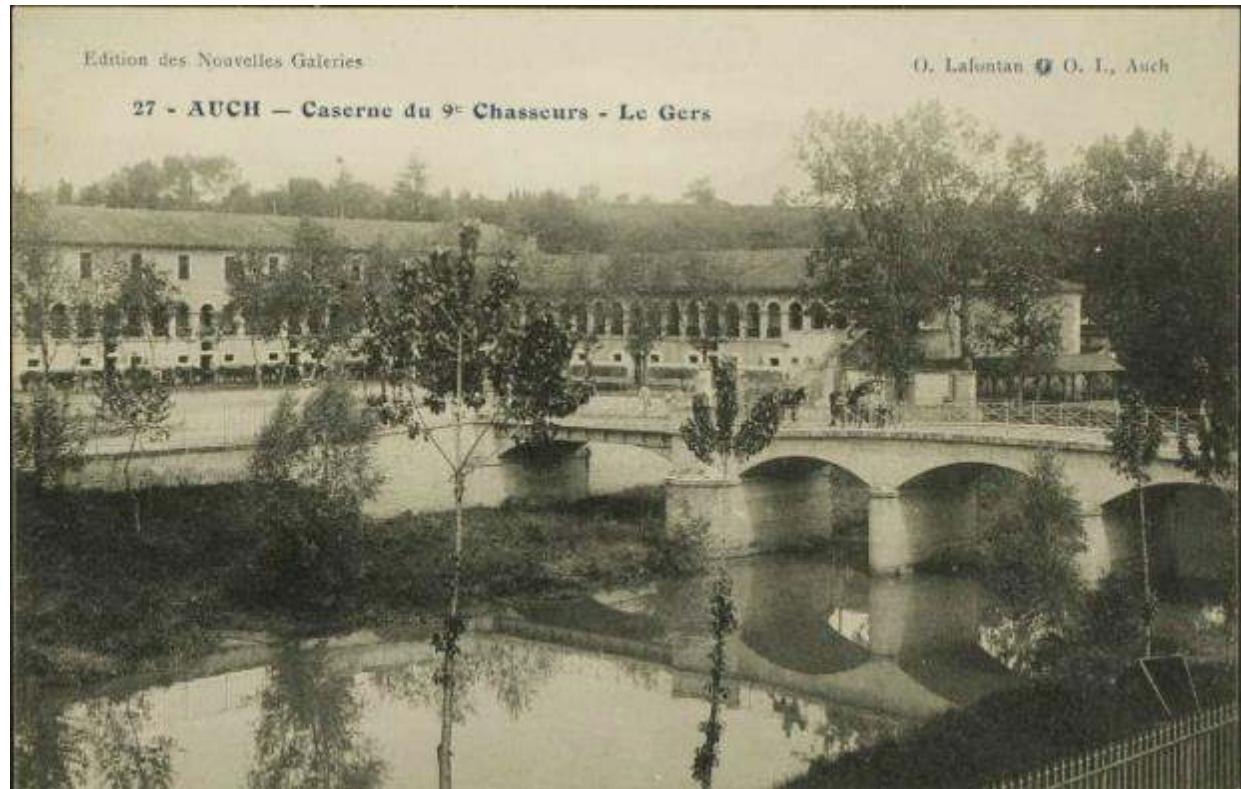


Figure 77 :
Caserne du 9^e chasseurs – Le Gers, O. Lafontan, O.I. Auch, ca. 1886-1914, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium

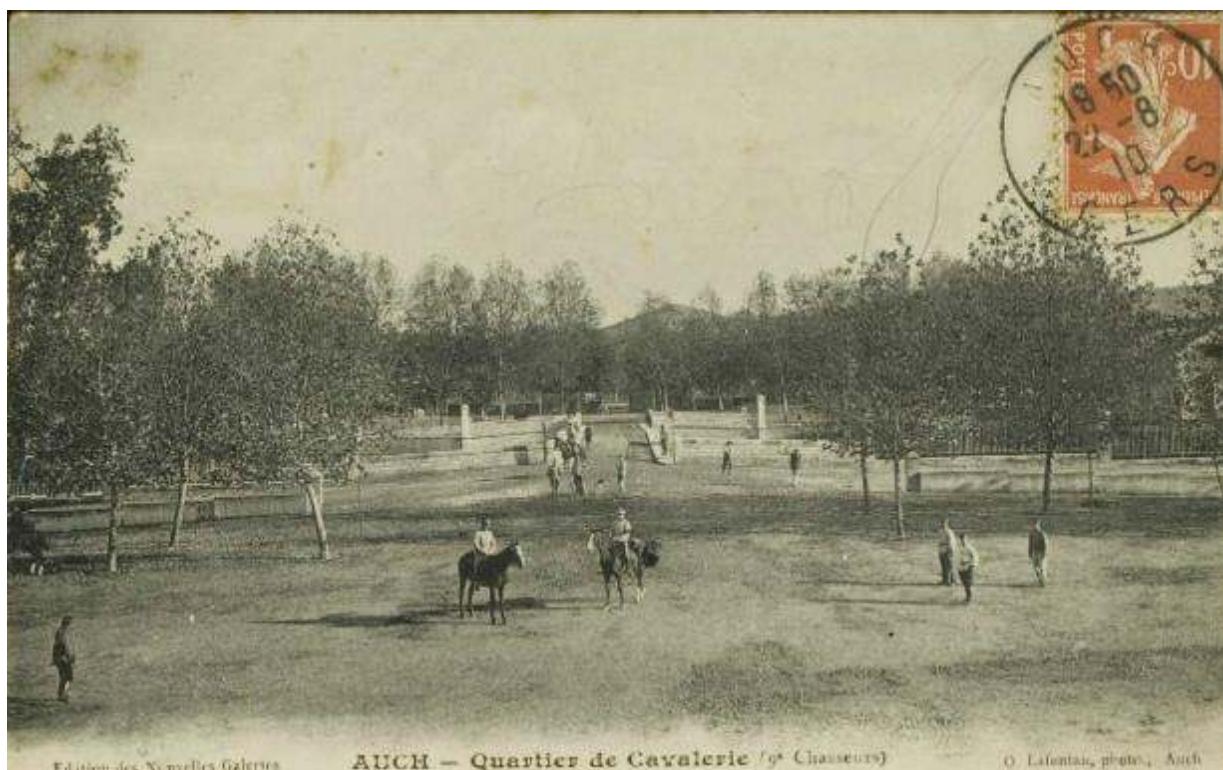


Figure 78 :
Auch – Quartier de Cavalerie (9^e Chasseurs), O. Lafontan, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium.



Figure 79 :
Auch (Gers) – 8^e Batterie, 1^{er} Bâtiment, 365^e R.A.U.P., Fitte-Rey, ca. 1914-1940, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium.

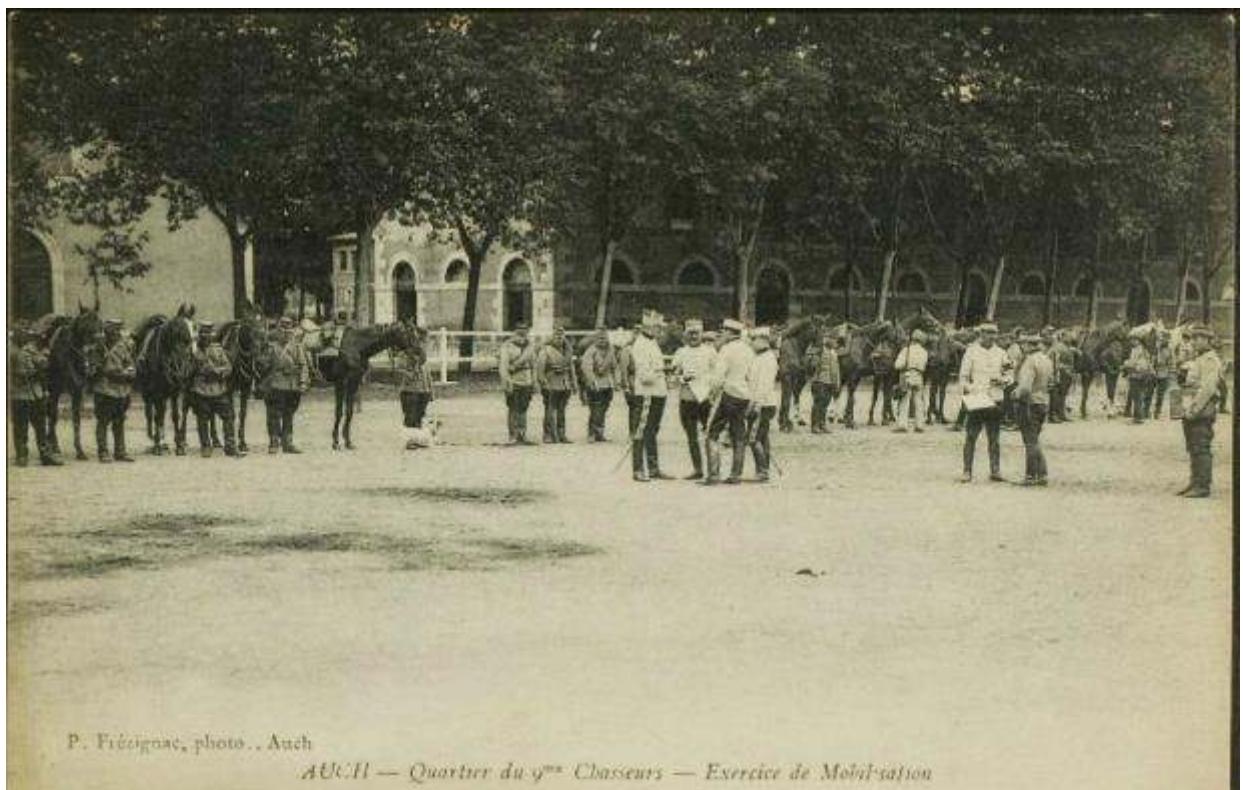


Figure 80 :
Auch – Quartier du 9^{me} Chasseurs – Exercice de mobilisation, P. Frézignac, ca. 1886-1914, Auch.bibliothèque-musicothèque municipale – Fonds patrimoniaux, numérisation Arkhénium.



Figure 81 :
Rive gauche, corps central : façade latérale nord et façade côté rue. Photo. J. Defillon, 2012.

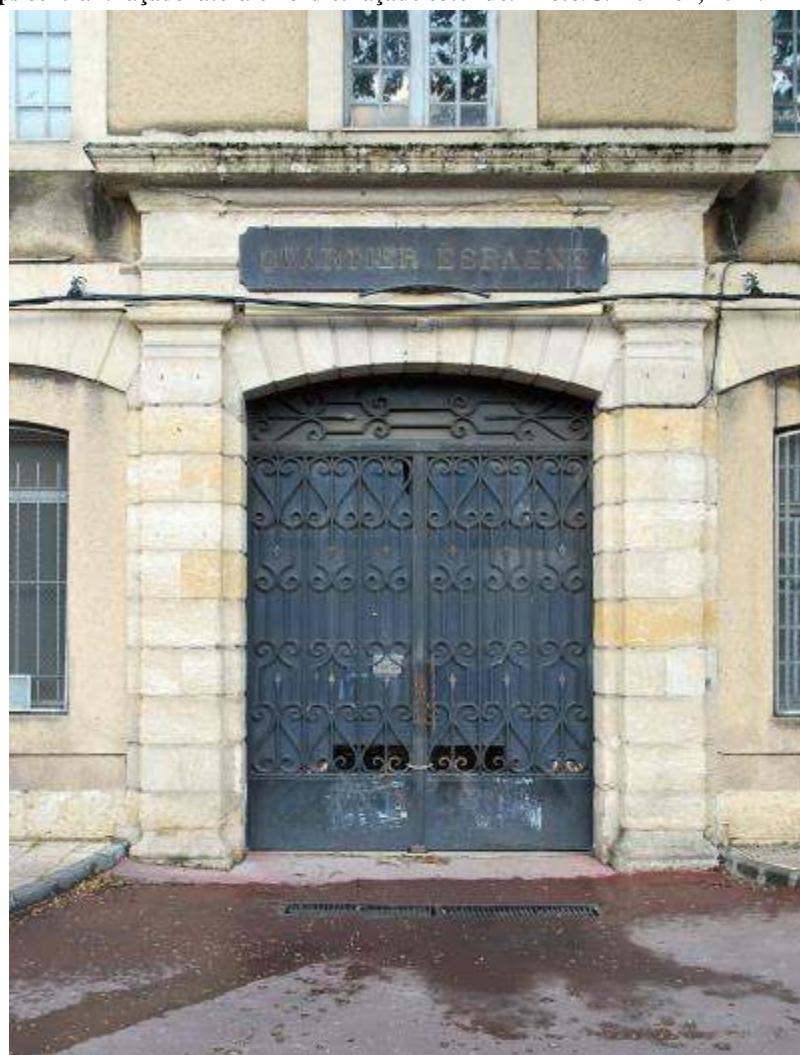


Figure 82 :
Corps central, façade côté rue : portail d'entrée.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 83 :
Rive gauche, corps central, façade côté cour. Photo. Communication – Ville d'Auch.

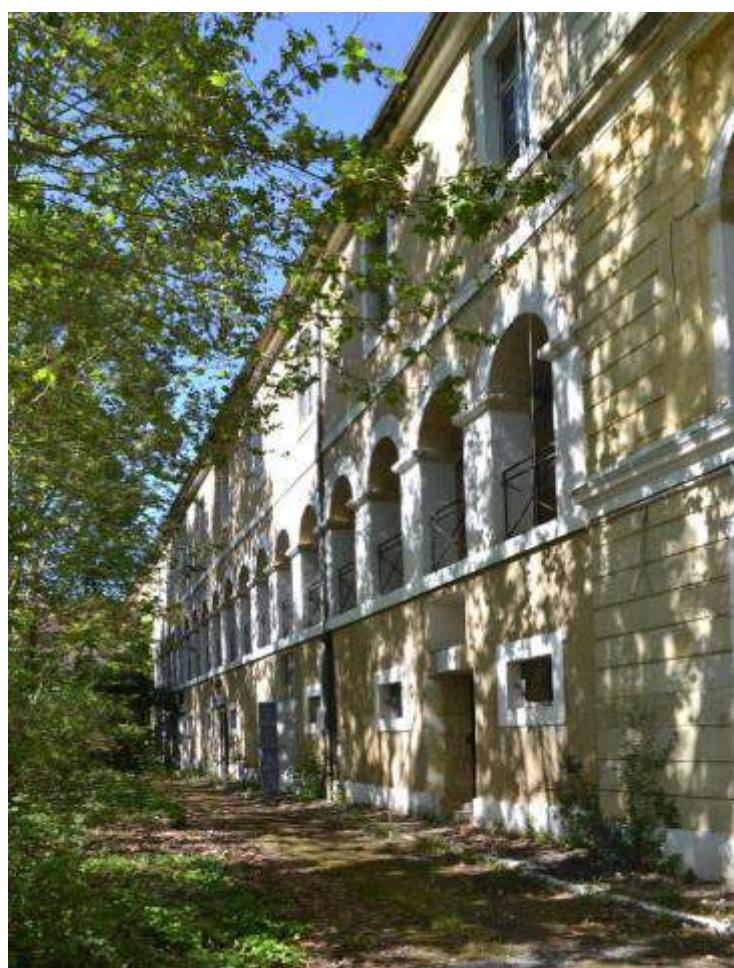


Figure 84 :
Rive gauche, corps central, façade côté cour. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 85 :
Rive gauche, corps central, clocheton sur la toiture de l'avant-corps.
Photo. J. Defillon, 2012.

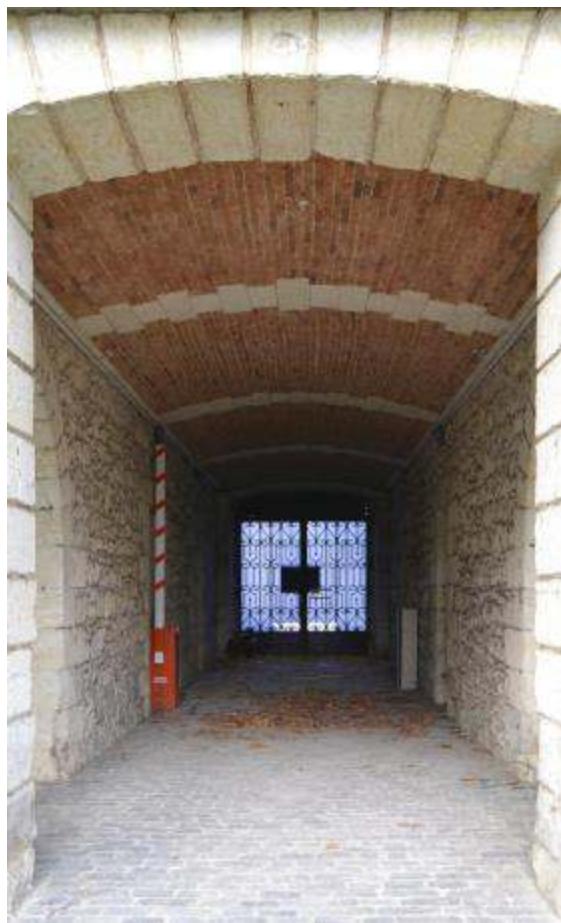


Figure 86 :
Rive gauche, corps central, vue du passage de l'avant-corps depuis la cours. Photo. J. Defillon, 2012.

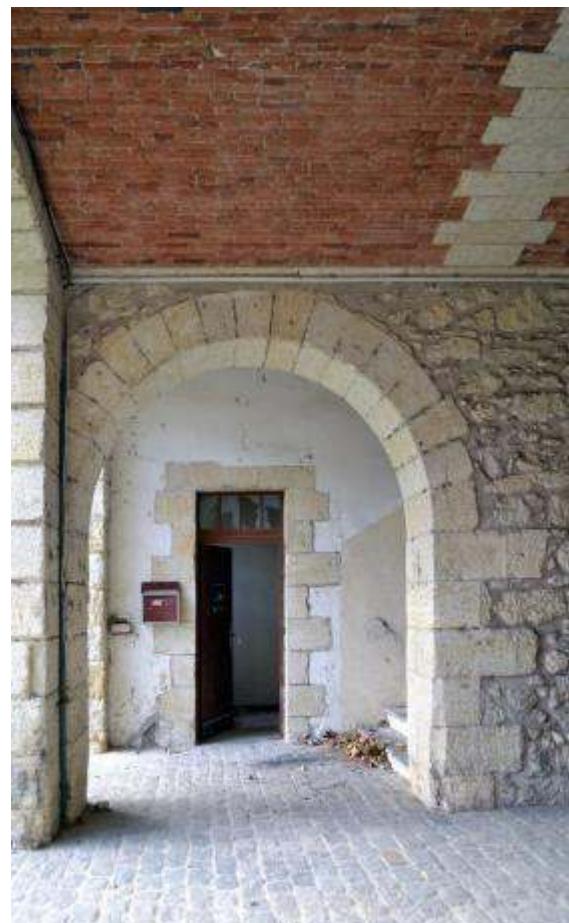


Figure 87 :
Rive gauche, corps central, ouverture latérale vers l'escalier sud de l'avant-corps. Photo. J. Defillon, 2012.
120



Figure 88 :

Rive gauche, corps central, détails des trois travées centrales du premier étage de l'avant-corps côté cours.

Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 89 :

Rive gauche, corps central, détail des trois travées central du second étage de l'avant-corps côté cour.

Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 90 :
Rive gauche, corps central, ouvertures d'une écurie côté cour. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 91 :
Rive gauche, corps central, détail d'une porte d'accès à une écurie côté cour. Photo. J. Defillon, 2012.

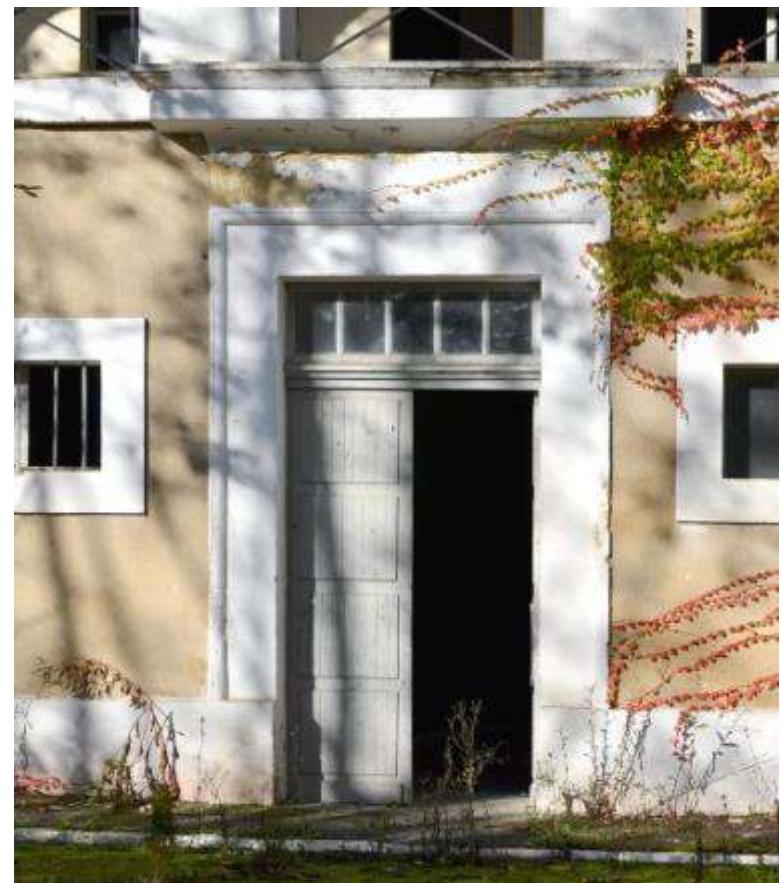


Figure 92 :
Rive gauche, corps central, dernière travée côté cour. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 93 :
Rive gauche : galerie du premier étage, détail des arcades. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 94 :
Rive gauche, corps central : galerie du premier étage, accès au pavillon nord-ouest. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 95 :
Rive gauche, corps central : galerie du premier étage, détail des arcs des voûtes à hauteur de l'avant-corps. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 96 :
Rive gauche, corps central : galerie du premier étage. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 97 :
Rive gauche, corps central, galerie du deuxième étage. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 98 :
Rive gauche, corps central, colonnette en fonte au premier étage.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 99 :
Rive gauche, corps central, colonnette en fonte au premier étage.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 100 :
Rive gauche, corps central, colonnette en fonte au premier étage, détail.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 101 :
Rive gauche, corps central, escalier de l'avant-corps, départ de volée du rez-de-chaussée. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 102 :
Rive gauche, corps central, escalier de l'avant-corps, départ de volée du premier étage. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 103 :
Rive gauche, angle du corps central et de l'aile nord, cage d'escalier depuis le palier du premier étage. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 104 :
Rive gauche, écurie du corps central : détail de l'encadrement d'une baie. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 105 :
Rive gauche, corps central : ancienne mangeoire en pierre d'une écurie. Photo. J. Defillon, 2012.

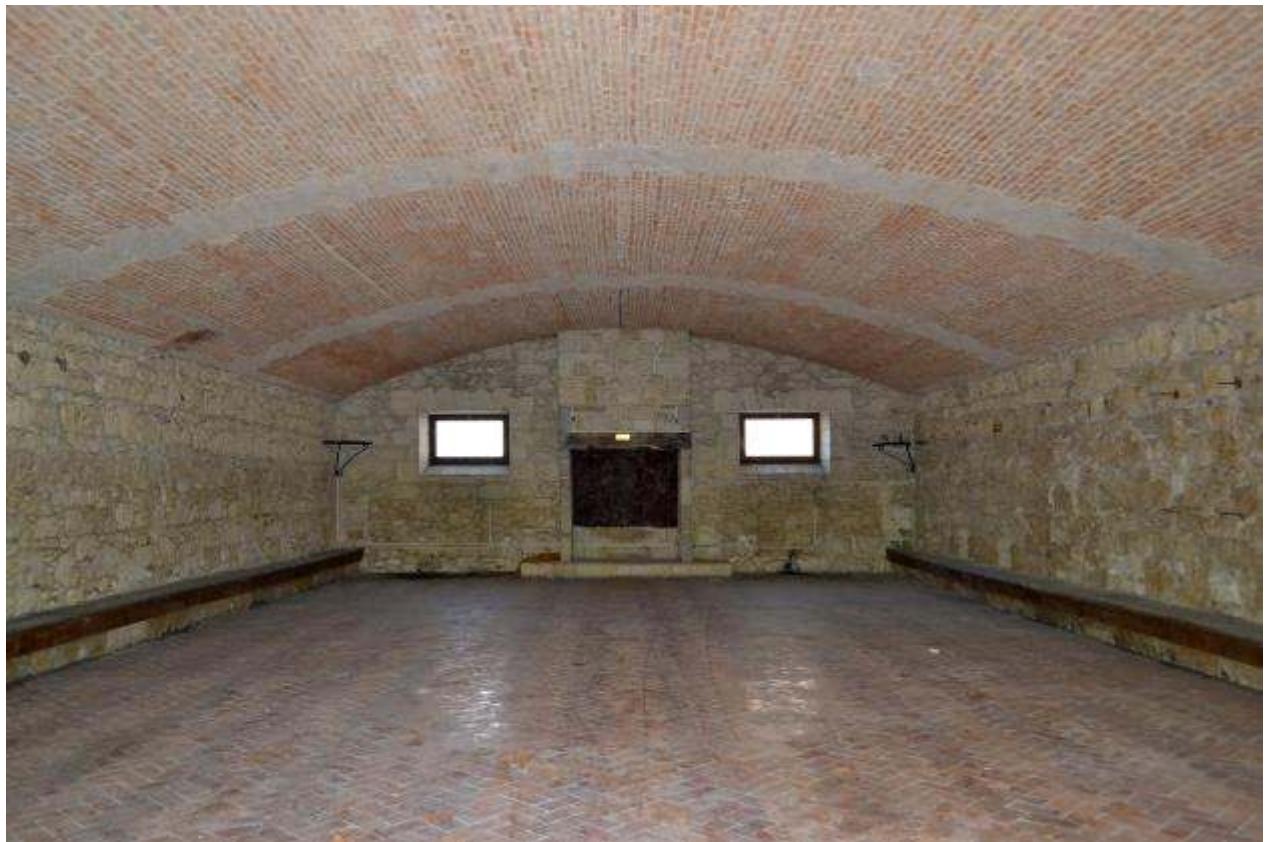


Figure 106:
Rive gauche, corps central, écurie dont le sol a été surélevé. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 107:
Rive gauche, corps central, pièce du premier étage dont le sol a été surélevé. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 108 :
Rive gauche, corps central, 2ème étage, 1er salle après avant-Corps sur la gauche. Photo J. Defillon, 2012.



Figure 109 :
Rive gauche, aile nord, façade antérieure côté cour. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 110 :
Rive gauche, aile nord, façade postérieure. Photo. panoramique J. Defillon, 2012.



Figure 111 :
Rive gauche, aile sud, vue depuis la terrasse. Photo. panoramique J. Defillon, 2012.



Figure 112 :
Rive gauche, aile nord : galerie du premier étage. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 113 :
Rive gauche, aile nord : combles. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 114 :
Rive droite, écuries 36 et 37 et manège, façades antérieures. Photo. panoramique J. Defillon, 2012.



Figure 115 :
Rive droite, manège : façade antérieure. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 116 :
Rive droite, manège : façade postérieure. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 117 :
Rive droite, manège : façade latérale. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 128 :
Rive droite, manège : charpente métallique avec fermes à la Polonceau. Photo. J. Defillon, 2012.

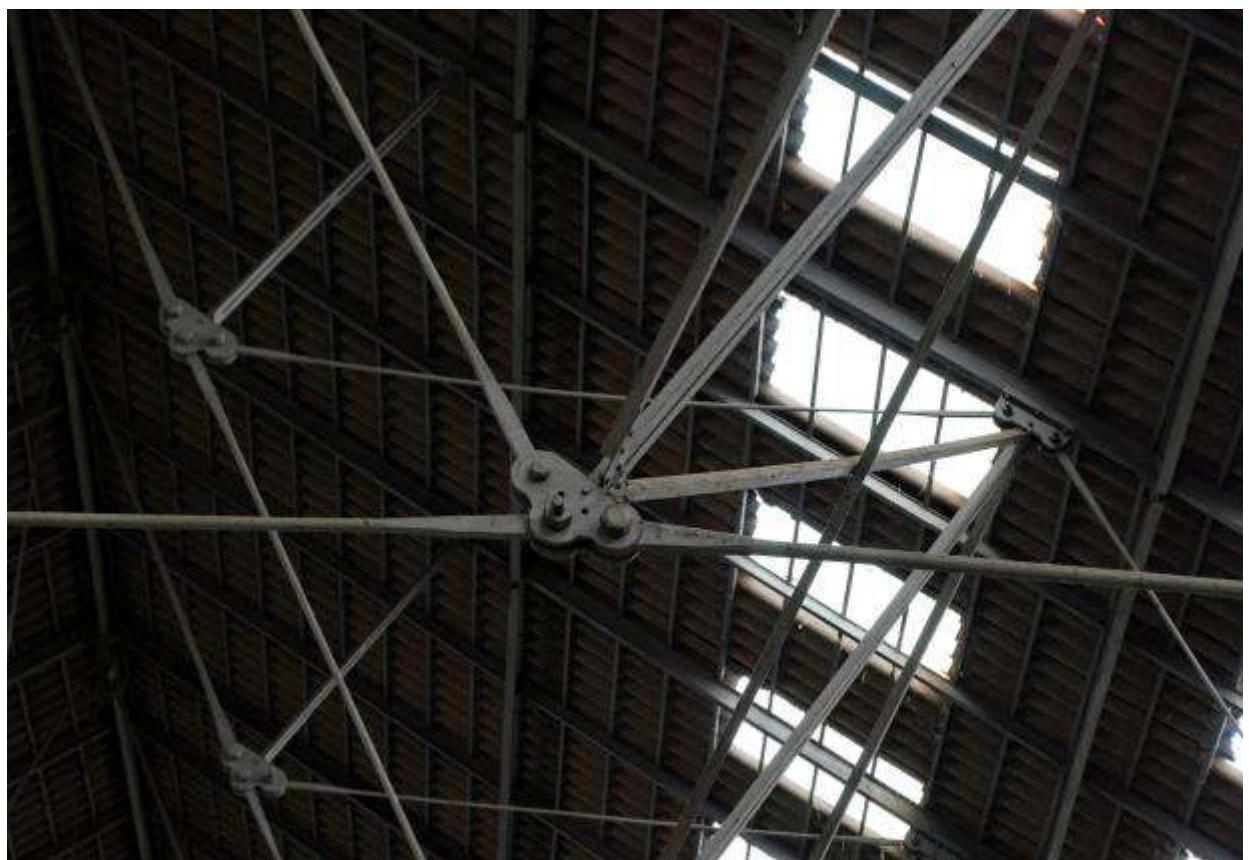


Figure 119 :
Rive droite, manège : charpente métallique, détail. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 120 :
Rive droite, écurie 37, façade latérale ouest.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 121 :
Rive droite, écurie 46, façade latérale ouest.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 122 :
Rive droite, écurie 36, façade latérale est.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 123 :
Rive droite, écurie 35, façade latérale est.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 124 :
Rive droite, écurie 36, façade antérieure, travée centrale.
Photo. J. Defillon, 2012.

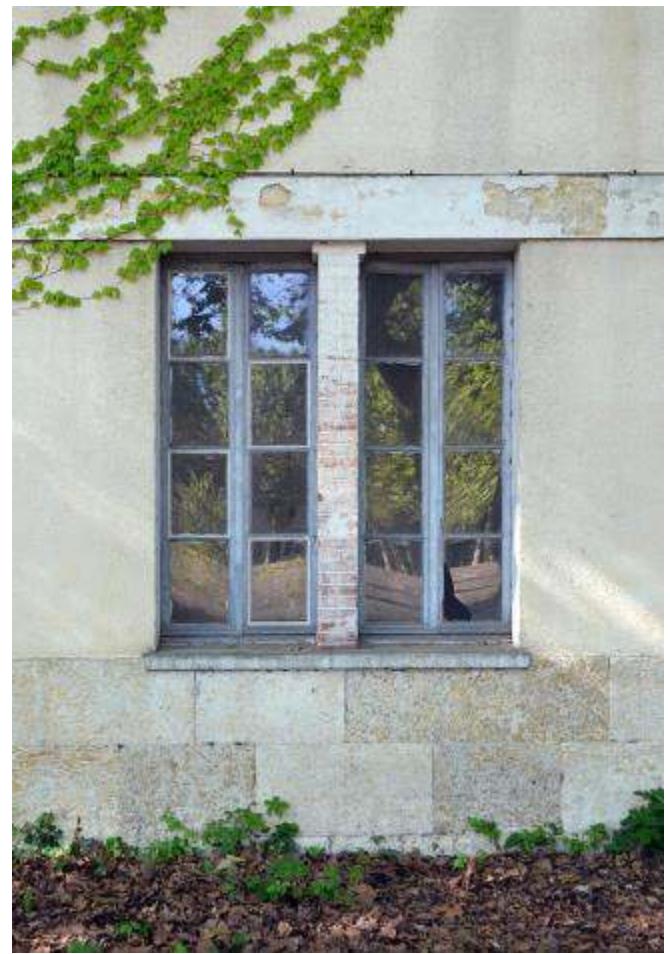


Figure 125 :
Rive droite, écurie 36, façade antérieure, détail d'une baie jumelée. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 126 :
Rive droite, écurie 37, façade postérieure, détail d'une baie jumelée.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 127 :
Rive droite, écurie 36, façade antérieure, galerie du premier étage. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 128 :
Rive droite, écurie 36, façade antérieure, détail d'une arcade. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 129 :
Rive droite, écurie 36, façade antérieure, baie du premier étage. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 130 :
Rive droite, écurie 36, façade antérieure, détail de la corniche en brique. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 131 :
Rive droite, écurie 37, détail de l'imposte conservée d'une baie du rez-de-chaussée. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 132 :
Rive droite, écurie 37, cage d'escalier. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 133 :
Rive droite, écurie 36, galerie du premier étage.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 134 :
Rive droite, écurie 37, galerie du premier étage.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 135 :
Rive droite, écurie 37, galerie du premier étage, détail d'une arcade. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 136 :
Rive droite, obstacle du parcours d'entraînement. Photo. J. Defillon, 2012.

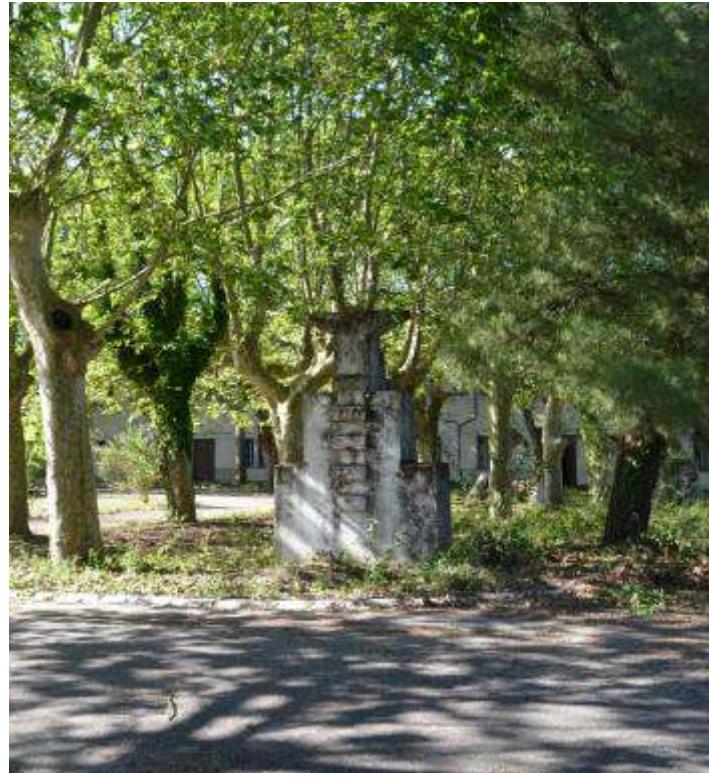


Figure 137 :
Rive droite, obstacle du parcours d'entraînement. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 138 :
Rive droite, obstacle du parcours d'entraînement.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 139 :
Rive droite, obstacle du parcours
d'entraînement. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 140 :
Rive droite, obstacle du
parcours d'entraînement.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 141 :
Rive droite, obstacle du
parcours d'entraînement.
Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 142 :
Rive droite, obstacle du parcours d'entraînement. Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 143 :
Rive droite, obstacle du parcours d'entraînement, Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 144 :
Rive droite, ancien abreuvoir, Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 145 :
Rive droite : détail d'un pilier de la clôture,
Photo. J. Defillon



Figure 146 :
Rive droite, vue du portail d'entrée depuis la place d'armes, Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 147 :
Rive droite, bâtiment 22, façade antérieure et latérale, Photo. J. Defillon, 2012.



Figure 148 :
Rive droite, bâtiments 23 et 24, façades antérieures, Photo. J. Defillon, 2012.